

Premier objectif: la fin des bombardements

Les pourparlers de paix s'engagent entre le Nord-Vietnam et les E.-U.

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a accepté hier après-midi l'offre de Hanoi pour l'établissement de contacts entre représentants des Etats-Unis et du Nord-Vietnam pour poser les bases d'une négociation de paix.

Un peu plus de sept heures après avoir reçu la déclaration publiée par Radio Hanoi proposant que des représentants nord-vietnamiens se rencontrent avec ceux des Etats-Unis pour envisager la cessa-

tion complète des bombardements du Nord-Vietnam, le chef de l'Exécutif américain a donné à la presse la réponse officielle positive de son gouvernement.

M. Johnson avait, deux heures auparavant, indiqué que l'Administration américaine était "très intéressée" par la communication diffusée par Radio-Hanoi.

Un nouveau pas a ainsi été accompli par le président Johnson sur la voie de la négociation avec le Nord-Vietnam.

Simultanément, le président a annoncé qu'il se rendra jeudi soir à Honolulu pour y rencontrer les représentants des Etats-Unis à Saigon.

Tout laisse prévoir que le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, qui se trouve actuellement à la réunion de l'OTASE à Wellington (Nouvelle-Zélande), rejoindra le président à Hawaii pour participer à ces conversations.

M. Johnson, dans son discours de dimanche dernier, annonçant l'arrêt partiel des bombardements du Nord-Vietnam, avait révélé qu'il avait désigné les ambassadeurs Averell Harriman et Llewellyn Thompson comme représentants des Etats-Unis à toute rencontre avec les Nord-Vietnamiens. Ces deux ambassadeurs sont actuellement à Washington. Il est probable qu'ils accompagneront le président à Honolulu.

Depuis dimanche soir, les événements se sont déroulés avec une rapidité surprenante. C'est en effet deux jours et demi après le discours à la nation du président des Etats-Unis que le gouvernement de Hanoi a indiqué qu'il était prêt à entrer en contact direct avec les représentants américains.

Immédiatement informé de la déclaration de Radio-Hanoi, qui, selon certains milieux informés, n'a pas constitué une totale surprise pour lui, le président a eu plusieurs entretiens avec ses principaux collaborateurs.

M. Johnson a interrompu pendant quelques minutes ses travaux pour s'adresser à un groupe de journalistes étrangers de passage à Washington. Il leur a déclaré qu'il était "très intéressé" par la réponse de Hanoi à son discours de dimanche.

En fin d'après-midi, la presse a été réunie dans les jardins de la Maison-Blanche où M. Johnson a lu une courte déclaration. Il a d'abord rappelé la déclaration de Hanoi se disant prêt à désigner des représentants pour rencontrer les Américains pour discuter avec eux de "la cessation inconditionnelle des bombardements aériens et des autres actes de guerre américains contre le Nord-Vietnam, de manière à pouvoir engager des conversations".

M. Johnson a ajouté que, dans son discours de dimanche, il avait déclaré qu'il était prêt à envoyer ses propres représentants à Hanoi.

Voir page 6: Pourparlers



Le ministre John Turner, accueillant des délégués hier à l'aéroport d'Ottawa, n'a pu manquer de remarquer l'immense banderole proclamant que la Colombie-Britannique est derrière Paul Hellyer. Le candidat Turner n'a pas perdu son sourire et s'est entretenu un moment avec les partisans de son rival. (Téléphoto PC)

Avec l'appui de MM. Sharp et Smallwood

Trudeau paraît maintenant invincible

par Pierre-C. O'Neil et Michel Roy

OTTAWA — Le congrès des libéraux n'est pas encore commencé que déjà l'appui du ministre des finances, M. Mitchell Sharp, et celui du premier ministre et de tout le caucus des députés de Terre-Neuve ont créé une atmosphère de victoire dans le camp du ministre de la justice, M. Pierre Elliott Trudeau.

La décision du ministre des finances a valu à M. Trudeau l'appui d'au moins trois mi-

nistres et de plusieurs députés, l'apport de toute l'organisation qu'avait mise sur pied M. Mitchell Sharp et dont le principal élément était un excellent système de communications pour les jours du congrès.

Mais au-delà de cela, elle a eu sur les députés qui se rassemblent à Ottawa un impact psychologique très favorable à M. Trudeau même si un certain nombre d'autres

candidats affirment pouvoir tirer largement parti du désistement de M. Sharp.

L'annonce par le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, de son appui pour M. Trudeau a accentué ce mouvement et dans la mesure où cette décision a faibli M. Allan MacEachen (on vient d'annoncer cependant que M. Louis Robichaud l'appuie) elle pourrait bien avoir des conséquences spec-

taculaires même avant le vote de samedi.

On n'exclut pas en effet la possibilité que voyant sa force considérablement réduite, le ministre de la santé se désiste avant même que d'avoir à subir l'épreuve d'un premier tour de scrutin.

C'est pourquoi, avec la possibilité d'un désistement de M. Joe Greene plusieurs journalistes ici estiment que la victoire de M. Trudeau pourrait bien être consacrée au second tour de scrutin et même, si le mouvement actuel devait prendre de l'ampleur, au premier.

Commentant hier la décision de M. Sharp de se retirer de la course le ministre de la main-d'œuvre M. Jean Marchand déclarait qu'il ne s'était pas rendu compte de l'existence d'une véritable alliance contre M. Trudeau mais que les événements d'hier pourraient bien la provoquer.

Personne ne s'étonnerait en effet que les éléments du parti qui ont travaillé avec la puissante machine de la fin des années 50 fassent un dernier effort pour tenter de bloquer la candidature ou la victoire de celui qu'ils ne considèrent même pas comme un libéral.

Voir page 6: Trudeau

Pierre Elliott Trudeau

Sharp apporte à ma candidature la dimension de l'expérience

OTTAWA (DNC) — A ceux qui expriment des réserves au sujet de sa connaissance du milieu et des hommes, le ministre de la justice, M. Pierre Elliott Trudeau, a fait savoir hier au cours d'une conférence de presse que l'appui de M. Mitchell Sharp apporte la dimension de l'expérience à sa propre candidature.

"Quant aux questions constitutionnelles, a-t-il ajouté en substance, je ne crois pas qu'il y ait entre lui et moi de différences fondamentales. M. Mitchell Sharp a beaucoup d'expérience, il est reconnu comme un excellent négociateur, il voudra peut-être me voir aborder ces négociations selon une autre technique et si les provinces préféraient négocier avec lui, je suis bien disposé à accepter cela et d'autant plus que lorsque je l'ai vu négocier avec les provinces, sa manière douce m'a paru plutôt ferme".

Le ministre parlait aux journalistes après être rentré de Montréal par wagon privé quelques heures auparavant et après avoir eu un entretien avec le ministre des finances dans son bureau de l'édifice de l'ouest.

M. Trudeau était flanqué de M. Sharp à sa conférence de presse et les deux hommes étaient entourés de MM. Benson et Marchand, deux des hommes-clés de la campagne de M. Trudeau, ainsi que de M. Bryce MacKasey et de M. Jean Chrétien qui a rapidement changé d'allégeance après l'annonce du retrait de M. Sharp. M. Trudeau a dit que l'appui de M. Sharp était bienvenu et qu'il en avait été bien ému à cause du courage du fait qu'il lui apporte non seulement le vote de certains partisans du ministre des finances mais encore la compétence et l'intégrité que M. Trudeau reconnaissait déjà à M. Sharp au temps où ce dernier était haut fonctionnaire et M. Trudeau économiste à la solde du Conseil privé.

Il s'est également dit heureux de voir MM. Jean-Luc Pélissier et Jean Chrétien passer de son côté.

Dans le style qui lui est particulier, il a laissé entendre en badinant qu'il n'excluait pas la possibilité d'une victoire au premier tour, que s'il formait un gouvernement, ce serait un gouvernement solide du fait qu'il peut compter dans son entourage sur les ministres du revenu, des finances et sur le président du conseil du trésor; il a refusé de se pronon-

cer sur le retour éventuel et hypothétique de MM. Winters, Gordon et la rentrée de M. Kierans au cabinet. Mais à un moment donné il a dit: "Je ne puis tout de même pas former un cabinet seulement avec M. Paul Martin".

Il a dit en réponse à des questions sur des élections générales hâtives que s'il était élu il ne voyait pas, dans le moment, la nécessité de déclencher des élections mais que de toutes façons si c'était

La Petite Bourgogne

Une société de logement lance un appel aux propriétaires de taudis

par Jean-Claude Leclerc

Une trouée importante dans l'impasse de la crise du logement qui étreint les milieux défavorisés vient d'être réussie à Montréal avec la création de la Société de logement familial de Saint-Henri. Cette Société, qui a déjà reçu un don de deux maisons, est maintenant prête à discuter avec les propriétaires de taudis de la Petite Bourgogne les modalités d'une coopération à la reconstruction de logis pour les familles à petit revenu.

La nouvelle Société, dont le rayon d'action ne se limitera ni à la Petite Bourgogne ni à Saint-Henri, lancera cependant ses premiers projets dans ce quartier, ont annoncé ses premiers président et secrétaire, MM. Louis C. Prett, professeur à l'école d'ar-

chitecture de Montréal, et Michel Blondin, directeur de l'animation sociale au Conseil des oeuvres de Montréal.

Innovation importante dans les modalités politiques de la lutte à la pauvreté, la nouvelle Société sera dirigée à la fois par des spécialistes et des résidents des milieux populaires, de façon à ne plus priver les citoyens concernés du droit de participer à la gestion de leurs habitations.

Actuellement, le conseil d'administration de la nouvelle société est composé de neuf membres auxquels s'ajoutent bientôt six représentants des résidents concernés. Le vice-président est l'avocat Robert Desjardins, les directeurs sont l'architecte-urbaniste Michel Barcelo, le notaire Georges

H. Garneau, le curé de Sainte-Cunégonde Claude Lefebvre, l'économiste Gilles Léveillé, l'avocat Pierre Marois de la Confédération des syndicats nationaux, et Mlle Thérèse Longpré des Services familiaux de Saint-Henri.

Un propriétaire qui a tenu à garder l'anonymat a vendu au prix nominal de \$1.00 six logements situés dans la Petite Bourgogne rue Workman.

Les propriétaires de taudis

La Société de logement familial estime que dans la Petite Bourgogne où la rénovation va demander la construction de 3,000 à 4,000 nouveaux logements, la ville de Montréal ne pourra à elle seule faire face à l'investissement énor-

La confiance règne dans le camp de M. Hellyer

Le désistement de M. Sharp a considérablement stimulé l'optimisme qui régnait déjà dans le camp de M. Hellyer où l'on affirme que plusieurs députés, naguère partisans du ministre des finances, ont décidé d'accorder leurs voix au ministre des transports plutôt qu'à M. Trudeau. On

rappelle que M. Sharp, malgré sa profession de foi envers M. Trudeau, n'est pas en mesure de déplacer d'un bloc vers celui-ci toutes les voix qui lui étaient acquises.

D'autre part, les tentatives de rapprochement faites par les organisateurs de M. Paul Martin auprès des partisans de M. Hellyer se heurtent à des obstacles importants. En

Voir page 2: Avec l'appui

Mitchell Sharp

Trudeau est le seul candidat capable de faire l'unité du pays

OTTAWA (DNC) — Avant même que ne débute ce matin le congrès des libéraux, le ministre des finances en a peut-être indiqué l'issue et en tout cas il a amorcé un mouvement psychologique en annonçant son retrait de la course et son appui au ministre de la justice dont il a dit que d'après ses informations c'est le candidat le plus fort au pays et dans les

deux sociétés qui le composent.

Deux motifs paraissent avoir dicté la conduite de M. Sharp. Il a avoué s'être rendu compte de la faiblesse des appuis sur lesquels il pouvait compter.

Il a laissé entendre qu'en se retirant il voulait établir clairement qu'on ne pourrait l'associer à quelque mouvement que ce soit tendant à faire échec à l'élection de M. Trudeau.

Le ministre a annoncé en outre que selon lui, M. Trudeau est le seul candidat qui puisse faire à la fois l'unité du pays et du parti.

En annonçant sa décision qui a pour un instant semé le désarroi dans son équipe le ministre des finances a déclaré que trois des ministres qui l'appuient se porteront du côté de M. Trudeau et on estime que ce sera le cas de MM. Jean Chrétien et Jean-Luc Pélissier. Les deux autres sont le sénateur Connolly et M. Charles Drury.

M. Sharp a ajouté qu'il croit que la plupart des gens qui travaillent pour lui et qu'un bon nombre de ses partisans passeront du côté de M. Trudeau.

Le ministre a fait part de sa décision à M. Trudeau hier soir au cours d'une conversation téléphonique qui a duré près de trente minutes.

Et hier matin M. Sharp a dit qu'il préférerait que M. Trudeau soit moins rigide en matière de négociations constitutionnelles mais il a écarté la possibilité de désaccords profonds avec le ministre de la justice à cet égard. "Après lui avoir parlé, a dit M. Sharp, je

Voir page 6: Une société

Voir page 6: Sharp

Dernière heure

Les choses se gâtent chez les enseignants

Devant la tournure des négociations à l'échelle provinciale avec le gouvernement et les commissions scolaires, les syndicats d'enseignants songent à employer dès maintenant des moyens de pression extraordinaires pour empêcher le gouvernement de "fabriquer une autre crise scolaire".

Le président de la Corporation des enseignants du Québec, M. Raymond Laliberté, et son vice-président, Matthias Rioux, de l'Alliance des professeurs de Montréal, ont déclaré aux journalistes hier soir que les enseignants n'entendent absolument pas "se laisser mener de semaine en semaine dans une impasse calculée à l'avance par le gouvernement".

"Si nous devons être entraînés dans une crise, a dit M. Laliberté, et nous y arriverons sûrement si le rythme et la teneur des négociations ne

changent pas, nous nous réservons le droit de jouer les cartes que nous avons à jouer au moment que nous aurons choisi".

Les conventions collectives d'enseignants dans le secteur des commissions scolaires sont encore en vigueur et théoriquement les enseignants ne recouvrent le droit de grève suspendu par le bill 25 que l'été prochain. Mais la CEQ n'attendra pas jusqu'au 1er juin pour "augmenter régulièrement la pression": aucune possibilité n'est mise de côté, a indiqué M. Rioux.

Les deux leaders syndicaux ont tenu une conférence de presse, très tard hier soir, à l'issue d'une assemblée générale à huis clos qui a réuni deux mille membres de l'Alliance au Plateau. Le climat, nous ont assuré MM. Rioux et Laliberté, était nettement agressif et exprimait même "un écœurement certain".

Avec l'appui de Sharp et Smallwood

Suite de la première page

effet, si l'on se réjouit des démarches faites au nom du ministre des affaires extérieures, on les tient pour des aveux de faiblesse. "Nous acceptons avec plaisir les appuis que M. Martin voudra nous apporter. Mais c'est eux qui viennent à nous". Donc, on se croit assez fort du côté de M. Hellyer pour éviter tout compromis qui favoriserait les chances de M. Martin.

Tout indique en effet que le plus âgé des candidats est en fort mauvais posture. Depuis quelques jours, il a été dépassé et débordé par MM. Hellyer, Turner et, peut-être Winters. Une certaine mélancolie règne dans les locaux de sa permanence où l'on continue d'espérer un improbable ralliement derrière "l'homme d'expérience". A ce propos, un délégué confiait hier que M. Martin a commis selon lui deux erreurs dans le Québec: dans plusieurs localités, il s'est fait remplacer par son fils. Or, dit-il, on ne dit jamais à un fils que son père "n'est pas bon". En second lieu, on voit d'un mauvais oeil un homme qui, à 64 ans, se fait teindre les cheveux pour paraître plus jeune.

En somme, disait-on hier soir il faut reconnaître, du moins à ce stade-ci, que Paul Martin sera peut-être la grande victime de ce congrès. Cet échec sera d'autant plus pathétique, soulignent-ils, que, de tous les candidats, il est sans doute le plus avide de pouvoir, le plus profondément désireux d'accéder au poste de premier ministre qu'il convoite depuis si longtemps.

John Turner sera-t-il le "king maker"?

Le cas de M. John Turner retient beaucoup l'attention. On constate que, en dépit des prédictions les plus pessimistes à son sujet, il n'a jamais cessé de poursuivre son ascension depuis qu'il annonça sa candidature, à la mi-janvier. Avec régularité, méthodiquement, sans commettre d'erreurs, ni politiques ni tactiques, il conquiert une à une les voix dont il dispose aujourd'hui, des voix qui se répartissent équitablement de l'est à l'ouest. On note qu'il a recueilli des appuis nouveaux ces jours derniers dans l'Ouest et en Ontario. On souligne en outre que la défection de M. Sharp va jouer partiellement en faveur du jeune ministre, en particulier parmi les délégués de la Saskatchewan.

S'il devait y avoir plusieurs tours de scrutin, l'attitude qu'adopterait M. Turner pourrait se révéler décisive.

Une puissante intelligence

On connaissait déjà l'engagement de M. Joey Smallwood pour le ministre de la justice, M. Pierre Elliott Trudeau, et on sait quelle réception chaleureuse il a faite au ministre récemment à l'occasion de la présentation à la législature de Terre-Neuve d'une loi sur le statut de la langue française.

Hier M. Smallwood n'a rien ménagé. Après avoir discuté durant plus d'une heure avec les délégués de Terre-Neuve (ils sont 84), il a invité M. Trudeau à entrer dans la salle du caucus (la vieille salle du comité des chemins de fer où fut négociée l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération) pour lui annoncer que tous les délégués à cinq ou six exceptions près l'appuieraient au moment du scrutin. Il lui a demandé d'excuser la demi-douzaine d'autres délégués qui ont des dettes politiques à régler, mais plus tard il a dit aux journalistes que ceux-là reviendraient plus tard durant le vote à l'unanimité du caucus.

En livrant ces votes à M. Trudeau, le premier ministre de Terre-Neuve a dit qu'ils étaient ceux de véritables politiciens et des seuls gens qui, à Terre-Neuve, décident, à la fin, du sort des hommes politiques que ce soit en politique fédérale ou en politique provinciale.

"Ils vont faire tout ce qui est possible, a-t-il dit, pour vous faire élire non seulement chef du parti mais premier ministre du Canada."

Plus tard, il a confié aux journalistes que M. Trudeau est la plus grande intelligence qu'on ait vue en politique canadienne au cours de ce siècle à l'exception peut-être du chef conservateur Arthur Meighen.

Il a raconté aux journalistes

qu'il avait déjeuné avec M. Robert Winters le jour même (M. Winters était le seul à l'attendre à l'aéroport), qu'il lui avait laissé entendre que seulement deux hommes pouvaient devenir premier ministre du Canada s'ils étaient élus à la convention, M. Winters lui-même ou M. Trudeau, mais qu'en définitive, c'est M. Trudeau qui l'emporterait au congrès.

Dans la réponse qu'il a faite aux délégués terre-neuviens, M. Trudeau s'est félicité de l'apport d'hommes politiques aussi expérimentés, il a dit que le Canada entre dans l'ère du changement et qu'il faudra rendre justice aux diverses régions du pays sur le plan des droits linguistiques et de l'égalité économique et que seul le libéralisme peut y arriver.

Kierans: il n'est question ni d'alliance ni de deuxième choix

OTTAWA — Quoi qu'il arrive, Eric Kierans est convaincu d'avoir raison. Quoi qu'il arrive, et quelles que soient les tendances qu'indiquent les sondages à deux jours du scrutin, il ne changera pas d'avis sur l'essentiel, c'est-à-dire la remise en question des politiques du parti libéral aussi bien dans les domaines économique et constitutionnel qu'à l'égard de la réforme des institutions, de la politique étrangère et de la sécurité sociale.

Recevant la presse hier après-midi, il a paru totalement insensible aux résultats des enquêtes qui le situent loin derrière le peloton des principaux aspirants à la succession de M. Pearson. Il ne veut pas entendre parler d'alliances ou d'ententes secrètes ou de deuxième choix.

"Nous ne sommes pas ici, dit-il, pour former un cabinet, mais pour élire celui qui sera premier ministre du Canada".

Il est plus direct, plus agressif, plus précis. "Je n'ac-

Aujourd'hui

Le Conseil supérieur du travail siège ce matin, à 9h-30, dans la salle 1006 de l'édifice Delta, à Ste-Foy, sous la présidence de M. Louis LaBerge, président de la Fédération des travailleurs du Québec; Me Donat Quimper, sous-ministre du travail, participera aux travaux ainsi que M. Emile Landry, directeur du service de recherche et d'information au ministère du travail.

M. Jacques Villeneuve, directeur général des normes au ministère du travail, fera une conférence, aujourd'hui, à 13h-30, au motel "Le Champlain", à Brossard, devant la Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers (C.T.C.) M. Villeneuve parlera des mécanismes de la conciliation et de l'arbitrage au Québec.

La direction du Centre de diffusion de la documentation scientifique et technique française au Québec présentera deux films: "L'Office national d'étude et de recherche aérospatiale" et "Réalité concordée", aujourd'hui, à midi trente, au 2815, rue Maplewood, à Montréal.

On présentera ce soir, à 20h30, à la Bibliothèque nationale, 1700, rue St-Denis, à Montréal, un spectacle cinématographique.

Journée industrielle à la cité de St-Leonard. Cette visite qui débutera à 13h30 sera suivie d'une réception à l'hôtel de ville à 17h.

Cet après-midi, à 16h, à la Place Bonaventure, premier d'une série de colloques sur l'environnement total. Aujourd'hui: "Le rôle du gouvernement et de l'entreprise privée dans la reconstruction des villes". L'exposé sera fait par le professeur Wallic, de Yale, qui a été conseiller aux finances du gouvernement américain.

Cet après-midi, à 16h, en chambre 24 de la Cour supérieure, le juge en chef adjoint Alan B. Gold de la Cour provinciale présidera la cérémonie d'assermentation des juges Harold B. Lande et Léonce Côté, récemment nommés à la Cour provinciale pour le district de Montréal.

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE

SECRÉTAIRE (STENO-DACTYLO) BILINGUE - BUREAU D'AVOCATS CRIMINOLOGISTES - SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL INTÉRESSANTS - MINIMUM D'EXPERIENCE 3 ANS - COMMUNIQUER AVEC Mlle ST-LAURENT A 527-9838

river. Il s'est dit ému de l'attitude des délégués terre-neuviens et leur a dit qu'il travaillerait à l'élimination des disparités économiques régionales dont ils font les frais.

La courageuse obstination d'Eric Kierans

Si les délégués ne paraissent pas attacher beaucoup d'importance à la candidature de M. Eric Kierans, beaucoup de journalistes et d'observateurs sont vivement impressionnés par la courageuse obstination de cet homme qui, conscient de s'écarter du courant traditionnel, n'en continue pas moins de proclamer avec ferveur des idées claires et précises sur toutes les questions qui se posent aux Canadiens. "Jamais, disait-il hier, je ne ferais par-

teinerai jamais de faire partie d'un cabinet qui accepterait le statu quo" dans les secteurs essentiels de la vie canadienne.

Il ne fait pas partie du cercle gouvernemental. Il le sait et ne s'en étonne pas. Il est devenu le candidat de la contestation du régime. A tel point qu'on lui demande s'il existe au moins un élément de la politique libérale qu'il ne désapprouve pas. "Je ne critique pas le passé. Je veux faire l'avenir. C'est pourquoi je propose un programme nouveau".

Dans sa déclaration liminaire, il revient constamment sur le slogan principal de sa campagne: relever le défi du changement au cours du deuxième siècle de l'histoire du pays, "c'est-à-dire non seulement le défi du changement sur le plan technique et politique dans la mesure où nos existences en sont modifiées mais aussi le défi du changement en tant que tel, à cause de la rapidité avec laquelle il se produit".

Ce congrès, dit-il encore, sera à la fois un affrontement de personnalités et une confrontation d'idées. M. Kierans est prêt à se soumettre à cette épreuve. Pour s'assurer que ses idées sont bien comprises, il compte rencontrer avant le scrutin les délégués de chacune des provinces au cours de caucuses distincts. Son organisation matérielle et sa documentation sont au point.

L'air est pollué même à Westmount

La ville de Westmount, qui n'est pas clôturée comme Ville Mont-Royal, a des problèmes de pollution d'air.

Après une étude approfondie et des discussions avec la Ville de Montréal, une entente vient d'être conclue en vertu de laquelle Westmount établira et financera le fonctionnement de stations d'échantillonnage de l'air qui feront partie d'un réseau de détection des polluants dans la région.

Deux stations d'échantillonnage seront érigées pour recueillir des données sur la pollution de l'air. L'une sera située, d'une façon permanente, dans le voisinage de l'hôtel de ville de Westmount; l'autre sera mobile.

Dans le règlement concernant ces stations, la ville de Westmount statuera sur l'installation dans les nouveaux immeubles d'appareils de purification de l'air.

On recherche 200 étudiants et étudiantes

L'Association des visites interprovinciales est à la recherche de 200 écoliers, garçons et filles de 12 à 18 ans qui sont prêts à partager la vie de famille d'un étudiant de leur âge au Canada anglais. C'est une excellente façon d'apprendre l'anglais, la géographie et aussi la philosophie pendant les vacances d'été.

En retour, il suffit de recevoir votre partenaire chez vous pour une période identique et lui faire visiter votre ville et votre région.

Rien n'est laissé au hasard et toutes les précautions sont prises pour assurer la sécurité des enfants. En 32 années d'existence, l'Association des visites interprovinciales a aidé à l'échange de plus de 30,000 étudiants.

Demandez le dépliant explicatif à Mme Marguerite Lacroix, Visites interprovinciales, 8343, 25e avenue, Ville St-Michel, Montréal 38. Au téléphone (514) 725-1388.

tie d'un cabinet qui accepterait le statu quo." M. Kierans compte beaucoup sur les séances en ateliers pour transmettre aux délégués, dans un style direct et agressif, non pas une "image nouvelle", mais des "idées nouvelles".

Minijupes, kermesse et réceptions

Tandis que les candidats s'emploient fiévreusement à préparer la grande épreuve, des équipes de techniciens achèvent la mise au point des innombrables dispositifs de communication dans l'enceinte du centre municipal d'Ottawa où tout est conçu en fonction de la télédiffusion du congrès. La télévision occupera en effet une place si im-

portante, ses équipes seront si nombreuses, que les journalistes de la presse écrite font presque figure d'intrus. En fin d'après-midi, déjà, dominait l'atmosphère de kermesse qui envahira durant trois jours cette paisible capitale: les hôtes dont les minijupes flottent dans l'air

surchauffé des couloirs de l'amphithéâtre portent les couleurs distinctives des candidats qui ont retenu leurs services. Des réceptions sont offertes partout, aux délégués, à la presse, aux curieux. D'incroyables quantités de carton et de papier multicolore confèrent à cette rencontre un

caractère de kermesse et de grande fête. Vendredi soir, à l'occasion des discours de mises en candidature, les candidats rivaliseront d'ingéniosité: défilés bruyants des partis, danses, majorettes, musique populaire ou militaire, rien ne sera épargné aux délégués.

Mais on apprendait hier que les organisateurs de M. Trudeau, voulant éviter d'accroître exagérément l'image de "swinger" de leur candidat, renonceraient à toute manifestation tapageuse ou même spectaculaire quand le ministre de la justice s'adressera aux délégués.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

PROFESSEURS

... qui désirez améliorer votre sort, qui avez de l'entre-gent, vous pouvez faire de la représentation auprès de clientèle choisie, prospects fournis.

Téléphonez entre 11.00 a.m. à 1.00 p.m.

André Dion
387-3179

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

demande un

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Fonctions:

- Définir les besoins d'information
- Élaborer les projets à être soumis au traitement par ordinateur
- Établir les procédures nécessaires à la programmation
- Entreprendre au début la programmation des projets établis

Qualifications: formation universitaire ou équivalente.

Connaissance du fonctionnement de l'ordinateur IBM/360. Facilité de communication avec les différents chefs de services et comprendre leurs besoins en information.

Salaire selon l'expérience et les qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. A. Pundzius
Directeur du personnel
Commission Scolaire Régionale de Chamblay
6, boulevard Desaulniers
suite 500
St-Lambert, P.Q.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR DE GRANBY

demande immédiatement un

PROFESSEUR D'ANGLAIS

de préférence masculin pour 12e année.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Lucien Lambert,
Directeur général des Écoles
261, rue Laurier
Granby, P.Q.
Tél. 378-8491

SPÉCIALISTE DES TEXTILES ET DE LA CONFECTION DES VÊTEMENTS DE FOURRURE

Ministère des Affaires indiennes
et du Nord canadien
OTTAWA
\$9,720 - \$11,140

Fonctions - donner des conseils techniques et assurer la surveillance des ateliers qui confectionnent des vêtements de tissu et de fourrure dans les Territoires du Nord-Ouest; travailler à la mise au point des produits et organiser la production.

Conditions de candidature - bonne instruction générale; de préférence, un cours secondaire complet; vaste expérience dans la confection des vêtements de tissu et de fourrure, d'un bon nombre d'années dans un poste de gestion.

Le titulaire devra être disposé à déménager à Yellowknife d'ici deux ans.



Commission
de la Fonction
publique
du Canada

Pour obtenir des détails, écrivez à: Cadres des sciences appliquées, Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa 4.

Veuillez mentionner le numéro de circulaire 68-2270.

PROGRAMMEUR SENIOR

TRAITEMENT SELON LES QUALIFICATIONS

Ce poste, récemment créé au sein d'une organisation d'envergure nationale, comportera des responsabilités pour la mise sur pied et la direction d'une équipe de programmeurs engagés dans des travaux variés, tant pour des applications scientifiques que commerciales. Les fonctions rattachées à ce poste seront les suivantes:

- Participation à la programmation d'applications diverses, commerciales et techniques
- Analyse et évaluation des développements récents dans le domaine des langages de programmation et celui du "software"
- Formulation de standards reliés à la fonction de programmation
- Consultation auprès des services utilisateurs pour les questions reliées à la programmation

Ce poste offre une possibilité de carrière remarquable pour le candidat choisi.

Les candidats à ce poste doivent posséder un minimum de quatre années d'expérience les ayant conduit à un poste senior de programmeur. De plus, ils devront:

- Être entièrement familier avec les langages COBOL et FORTRAN
- Posséder des qualités éprouvées de supervision
- Être détenteur d'un diplôme universitaire (mathématiques, sciences, génie ou commerce)

La préférence sera donnée aux candidats bilingues.

Les offres de services, qui seront traitées dans la plus stricte confidentialité, devront inclure les détails usuels sur le degré d'instruction, l'expérience, le salaire actuel, et être adressées dans une enveloppe, portant la mention "Programmeur Senior", à

PRICE WATERHOUSE & CIE
5, Place Ville-Marie, Montréal 2

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

- A temps complet.
- Service de soir et de nuit.

HÔPITAL ST-JOSEPH DE ROSEMONT
256-2681, postes 227 et 260

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

demande

- PROFESSEURS D'ANGLAIS
- PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE
- PROFESSEURS D'ALLEMAND

Salaire selon l'expérience et les qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. A. Pundzius
Directeur du personnel
Commission Scolaire Régionale de Chamblay
6, boulevard Desaulniers
suite 500
St-Lambert, P.Q.

GÉRANT DE PROJET ET SURINTENDANT

LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE

Ces positions stables sont offertes par une société d'envergure nationale, qui recherche les services d'hommes expérimentés dans le domaine de la construction de lignes de transmission à 120, 230, 300 et 735 KV. Les candidats sont invités à envoyer un résumé complet de leur expérience passée et de leur formation académique à CASE 827 Le Devoir. Entente sur les salaires et bénéfices marginaux lors d'entrevue subséquente.

SURINTENDANT

LIGNES DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

Position stable offerte par une société de grande envergure. Cet homme devra avoir une expérience globale dans les travaux d'estimation et d'installation de lignes de distribution et devra posséder les qualités requises pour mener à bonne fin tout projet qui lui sera confié. Les candidats sont invités à envoyer un résumé complet de leur expérience passée et de leur formation académique à Case 829 - Le Devoir. Entente sur les salaires et bénéfices marginaux lors d'entrevue subséquente.

INGENIEUR EN METALLURGIE \$9,000.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur intéressé dans le travail consultatif, capable de seconder les clients dans leurs problèmes pratiques et théoriques en métallurgie.

Le travail comportera surtout l'analyse du sulphatage, soudure, fabrication et crie du métal.

Cette offre est faite par une entreprise de consultation reconnue, établie à Montréal.

Salaire initial - selon le degré d'expérience du candidat - peut aller jusqu'à \$9,000.

Toute demande sera traitée confidentiellement et une réponse est assurée à chaque candidature.

S.V.P. référer au dossier no : 1-212M



Discrétion et réponse assurées.

LE CONSEIL DE

PLACEMENT PROFESSIONNEL

Edifice du Square Dominion, Montréal 2. UN 6-2807

Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-LAURENT DEMANDE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1968-1969

1. Un directeur pour école secondaire mixte. Qualifications: brevet d'enseignement, baccalauréat des Arts et licence en pédagogie.
2. Une bibliothécaire: diplôme et expérience
3. Des professeurs pour le Secondaire V possédant licence et expérience: Mathématiques - Sciences - Français
4. Des professeurs pour le cours secondaire régulier. Qualifications: Brevet, Baccalauréat ou licence dans la matière enseignée, si possible.

- Anglais: 10e, 11e
- Catechèse: 8e, 9e, 10e, 11e
- Chimie: 10e, 11e
- Français: 10e, 11e
- Information professionnelle
- Latin: 10e
- Mathématiques: 10e
- Art culinaire et couture
- Arts plastiques
- Comptabilité: 8e, 9e, 10e
- Dessin industriel: 10e
- Électricité, menuiserie
- Mathématiques commerciales et dactylo

5. Des professeurs au cours élémentaire possédant: Sema *Dynamique Cuisinaire Mathématiques Modernes

- Toute demande d'information ou d'emploi doit être adressée à:

M. Léonard Desroches, M.A.,
Directeur des Études,
710 rue St-Germain, Mtl 9
Tél.: 748-9391

EAU des CARMES BOYER
à base de plantes médicinales
FACILITE LA DIGESTION
L'HIVER AU PREMIER FROID.
BIEN CHAUD OU DANS UNE INFUSION, ELLE RECONFORTE.
Agent général pour le Canada: J. Alfred Goulet Inc., Montréal

Les salaires payés dans la fonction publique sont de 30 à 40 pour cent inférieurs à ceux du secteur privé

par Jules LeBlanc

● Dans le passé, les syndicats de fonctionnaires ont demandé des hausses de salaires et ils continueraient d'en réclamer aussi longtemps que les employés du gouvernement recevront des salaires qui sont de 30 à 40 p.c. inférieurs à ceux des employés qui occupent des fonctions analogues dans d'autres secteurs." (M. Michel Vaillancourt)

● Dans l'un des services publics les plus essentiels, les hôpitaux, si vous doublez le salaire actuel de ces employés, vous ne leur donnerez que ce à quoi ils ont droit", compte tenu des salaires versés dans l'industrie pour des fonctions comparables. (M. Francis Eady)

● Il y a quelques années, dans les hôpitaux du Québec, le salaire de base ou minimum était de \$30 par semaine pour les femmes et de \$35 pour les hommes. A l'été 1966, à la suite de la grève des employés d'hôpitaux, un grand progrès a été accompli: le salaire de base a été porté à \$59 par semaine pour les femmes et à \$69 pour les hommes (M. André Chagnon)

● "Après trois années d'études (au niveau post-secondaire) dans une école d'infirmières, l'infirmière débutante au Québec reçoit \$90 par semaine (\$4,680 par année)." Et ceci dans les hôpitaux. Pas étonnant alors qu'il y ait pénurie

d'infirmières et que seulement 8 p.c. des infirmières au Québec travaillent dans les services publics. (Mlle Margaret K. Stead)

M. Vaillancourt est conseiller technique au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (CSN). M. Eady est adjoint au président national du Syndicat canadien de la fonction publique (CTC). M. Chagnon est directeur des relations de travail de l'Association des hôpitaux du Québec et Mlle Stead est secrétaire général des United Nurses of Montreal (ind.).

Tous quatre participaient hier à la 18e conférence annuelle du Centre de relations industrielles de l'université McGill dont le thème portait sur "La négociation collective dans les secteurs naissants". Plus d'une centaine de personnes spécialisées dans les relations de travail ont participé à ces assises de deux jours qui étaient organisées par l'adjoint au directeur du centre et ex-secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Robert Sauvé.

Lors de la séance inaugurale, mardi matin, M. Sauvé et le professeur Everett Kassalow ont présenté le thème général. En somme, "secteurs naissants" ou "emerging sectors", ce sont l'ensemble des cols blancs (par opposition aux employés manuels), c'est-à-dire tous les salariés qui oeuvrent dans le secteur tertiaire ou les services. 57,8 p.c. de la main-d'oeuvre au Québec (au regard de 31,6 en 1911 et de 42 p.c. en 1931) entraient dans cette catégorie en 1961, tandis que 62 p.c. de la main-d'oeuvre canadienne (au regard de 11 et 27 p.c.) étaient engagés dans le secteur tertiaire.

Les trois autres séances ont porté sur les trois catégories d'employés qui font partie des secteurs naissants: les professionnels, les fonctionnaires (fédéraux et provinciaux) et les employés d'hôpitaux.

Les participants n'ont à peu près pas discuté de salaire proprement dit; à quelques reprises, ils ont parlé de politique salariale et, plus souvent, de droit de grève, d'arbitrage, de mécanismes de syndicalisation, de négociations, de nouveau climat, de participation, etc. Ces thèmes seront d'ailleurs repris à Québec vendredi et samedi alors que la politique salariale est le thème du congrès des conseillers en relations industrielles.

Des exposés et discussions d'hier (et de mercredi) ont pu dégager, entre autres les points suivants que plusieurs participants ont soulignés:

● Les avocats et les juges doivent se confiner aux aspects strictement légaux des problèmes des relations de travail, à moins qu'ils aient une expérience valable des problèmes du monde du travail: ils enferment ces problèmes dans des perspectives légales qui, souvent, les faussent ou leur échappent d'autres aspects non moins importants, en particulier les aspects humains.

● Des tribunaux du travail peuvent être très utiles. Si on en crée, cependant, il faut enlever de leur juridiction les conflits d'intérêts (ceux-ci devant être réglés par les parties elles-mêmes); il faut éviter d'y instaurer trop de formalisme, par exemple, en assouplissant les procédures qui sont en usage devant les tribunaux réguliers.

De plus, ils devraient être formés de spécialistes et non de juges.

● Une plus grande syndicalisation des cadres contribuerait à modifier l'esprit des relations de travail, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Eux-mêmes syndiqués, les cadres comprennent mieux les problèmes de relations de travail qu'ont leurs subalternes, comme l'a montré jadis l'expérience de la compagnie Ford dans ce domaine. De plus, cela

Voir page 2: Les salaires

LE DEVOIR

JEUDI, 4 AVRIL 1968

Les soeurs "sérieuses" s'abstiendront d'aller à la Terre des hommes

Les soeurs "sérieuses" de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal devront s'abstenir d'aller visiter la Terre des Hommes. Elles devront refuser les visas de saison, de semaine ou de journée que pourraient leur offrir parents ou amis. Seules pourront y être présentes celles qui, pour des raisons spéciales, doivent y faire une étude ou accompagner des élèves. Dans ce cas demande devra être faite à la supérieure d'acheter le billet d'entrée.

Telle est la directive que la Maison mère des religieuses C.N.D. a édictée dans une lettre circulaire en date du 11 février dernier sous la signature de la supérieure générale, la Rév. Mère Gabrielle Massicotte.

"L'an dernier, l'Événement-Expo a été salué avec enthousiasme, et la communauté a accordé largement les permissions de visiter, écrit la supérieure générale. Nous savons que de partout on y est venu."

Nous n'avons plus les mêmes raisons de favoriser la présence des religieuses sur les îles qui deviennent plutôt un amusement, poursuit la supérieure. Et si nous sommes sérieuses, nous conviendrons facilement que nous n'y avons pas notre place. Alors, même au prix d'un sacrifice, nous saurons nous refuser d'y paraître.

"Je vous demande donc, mes bien chères Soeurs, conclut la supérieure générale, de ne pas accepter de vos parents ou amis des visas de saison, de semaine ou de journée. La communauté ne s'en procurera pas non plus. Si une Soeur avait des raisons spéciales de faire une étude sur place ou d'accompagner des élèves, elle demandera alors à sa supérieure d'acheter son billet d'entrée."

Me Maranda l'affirme: Terre des hommes sera inaugurée le 17 mai

(PC) — Me Jean-Gabriel Maranda, avocat de la ville de Montréal, a déclaré mercredi que l'exposition Terre des Hommes sera inaugurée tel qu'il fut prévu, le vendredi 17 mai.

Me Maranda a dit que les déclarations qu'il a faites au

cours d'un procès, mardi, concernant la possibilité d'un retard au 28 mai, avaient été mal interprétées.

"Il n'est pas question que l'ouverture de Terre des Hommes soit retardée, de dire Me Maranda. Lorsque j'ai mentionné la possibilité d'un délai, en court, c'était purement pour des raisons d'argumentation légales et académiques."

La Nouvelle-Ecosse ne participera pas à Terre des hommes

HALIFAX (PC) — La province de la Nouvelle-Ecosse n'a pas l'intention de participer à la Terre des Hommes qui est en quel- que sorte la continuation de l'Expo 67 à Montréal. C'est ce qu'a fait savoir mardi, à la législature, le ministre de l'Industrie, M. W. Jones.

725 travailleurs seront touchés par la fermeture de deux usines de la Dominion Textiles Co. Ltd.

(PC) — Dominion Textiles Co. Ltd. a annoncé mercredi que 725 travailleurs seraient affectés par la fermeture, l'automne prochain, de deux usines de la société, à Montréal et à Valleyfield, Qué.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que 320 travailleurs ont déjà été mis à pied à l'usine de Valleyfield.

"Les deux usines sont trop vieilles pour être rénovées, a dit le porte-parole et les produits finis de l'usine de Montréal n'ont pratiquement plus de marché."

Il a ajouté qu'un comité spécial composé de représentants syndicaux et de la société ainsi que de fonctionnaires fédéraux et provinciaux a été formé dans le but de s'occuper du reclassement des travailleurs touchés.

"Le comité étudie chaque cas individuel et essaye de lui trouver un nouvel emploi, au sein ou en dehors de la société, a expliqué le porte-parole. A ce jour nous avons pu reclasser 79 des 320 travailleurs mis à pied."

L'usine de Valleyfield est l'une des quatre usines situées dans le voisinage de la ville. Il y en a trois autres à Mont-

réal en plus de celle qui va fermer.

Réaction de Johnson

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Daniel Johnson déclare que les députés du Québec devraient tenter d'aider l'industrie du textile de la province en faisant des changements dans les quotas d'importation lesquels affectent désavantageusement les producteurs québécois.

Le premier ministre a déclaré au cours d'une interview que les quotas d'importation canadienne permettent aux producteurs étrangers de se partager 50 pour cent du marché canadien du textile, tandis que ces mêmes producteurs étrangers sont limités à une part de 10 pour cent du marché du textile des Etats-Unis.

M. Johnson a également déclaré que les accords généraux sur les tarifs et le commerce "ont une influence sur l'industrie du textile, mais cette influence est marginale."

"Ce sont les quotas qui doivent être changés, et cela dépend uniquement du gouvernement fédéral."

Montréal bénéficie d'une "dispense" de \$7 millions

QUEBEC — Les villes de Montréal et de Québec, et peut-être quelques autres, épargneront quelques millions de dollars en étant dispensées, cette année et l'an prochain, de verser leur part pour le régime de rentes de leurs employés.

Cette "dispense" serait cette année seulement, de l'ordre de \$7 millions pour Montréal, en ce qui concerne le fonds de retraite des policiers.

Pour Québec, le montant ainsi épargné sera de \$1,2 million, soit moitié pour l'année financière en cours, moitié pour la prochaine année.

Le premier ministre, M. Johnson, a fait part de la nouvelle aux édiles québécois, au cours de l'étude du projet de loi de la Vieille Capitale, au sujet de Montréal, "et d'autres villes", le premier ministre l'a révélé aux reporters à l'issue de la séance.

Il ne s'agit toutefois d'une solution temporaire à un problème qui fait présentement l'objet d'études à la Régie des rentes du Québec.

Au chef de l'opposition qui faisait remarquer qu'il ne fallait pas mettre en danger la

solidité actuarielle du fonds de pension des employés, M. Johnson a répondu qu'il n'y avait aucun danger de ce côté, ainsi que l'en avait assuré le président de la régie, M. de Coster.

D'autre part, en vue d'éviter ce qu'il appelle de la "discrimination", le gouvernement a refusé à la ville de Québec la permission de taxer les hôpitaux. Si elle avait ce pouvoir, la ville aurait un revenu additionnel d'un demi million de dollars, ce qui réduirait le déficit prévu de \$6 millions.

M. Johnson a expliqué que si les hôpitaux et autres institutions devaient être taxés un jour, ils le seraient à la grandeur de la province. Il a répété qu'il n'était pas raisonnable qu'une seule municipalité ait supporté le fardeau de services utiles à toute une région, comme le sont les hôpitaux, par exemple.

Le premier ministre a lancé aux administrateurs québécois: "Continuez et espérez", ajoutant qu'en temps utile une solution juste, raisonnable et équitable sera apportée à cette question de l'imposition des immeubles présentement exemptés.

Québec étudie en priorité le projet de hausser le taux de la taxe des neutres

QUEBEC (G.L.) — Les députés étudieront en priorité ce matin un projet de loi permettant de hausser de \$2,50 à \$3,00 le taux maximum de la taxe dite des neutres perçue par la Commission des écoles catholiques de Montréal et le bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal. Le premier ministre, M. Johnson, a déclaré que les deux organismes en étaient venus à un "accord mitigé", sous réserve et sans préjudice, quant à l'augmentation uniforme de la taxe des neutres, se réservant, de part et d'autre, le droit de discuter de la formule de répartition entre la CECM et le PSBGM. Le projet de loi est présenté au nom du ministre de la Justice, M. Bertrand.

Les Néo-Québécois

Le premier ministre, M. Johnson, a refusé de se rendre à une demande du chef de l'opposition et visant à la publication du rapport du comité interministériel concernant la ou les langues d'enseignement aux Néo-Québécois. Le rapport aurait été remis au gouvernement en janvier dernier, et une émission de Radio-Canada en a dévoilé la teneur mardi soir. Le chef de l'UN a expliqué que le document contenait des

"renseignements précieux et valables", mais qu'il n'était pas d'intérêt public de le déposer pour le moment, et qu'au surplus, "ceux qui ont été payés pour faire ce rapport devraient avoir la décence de ne pas le remettre à d'autres qu'à ceux qui les ont payés pour travailler". M. Le Sage insistait, M. Johnson a promis que tous les renseignements nécessaires seraient fournis lors de l'étude du projet créant le ministère de l'immigration.

Le mécontentement

Le ministre d'Etat à la fonction publique a appris avec une rapidité déconcertante à ne pas répondre aux questions. Ainsi, au député de Drac-ville, M. Le Sage, le Dr Goldbloom, qui lui demandait si le gouvernement était au courant du "mécontentement qui gronde" concernant la lenteur des nég-

Estimation rectifiée

Le directeur général de la Commission des écoles catholiques de Pointe-Claire et Beaconsfield, M. Paul Gallagher, rectifie l'estimation du coût de l'école polyvalente qui sera construite sous peu à Pierrefonds. Il s'agit de \$5,4 millions, et non pas de \$9 millions, comme l'avait alors affirmé un porte-parole de la commission.

Vallières: "La Couronne a fait la preuve de la non-participation de l'accusé" à l'attentat

par Louis-Bernard Robitaille

"Rien dans la présente cause ne relie l'accusé à la commission de l'acte qu'on lui reproche", a déclaré hier au cours de sa plaidoirie Pierre Vallières, qui a ajouté: "La Couronne a elle-même fait la preuve de la non-participation de l'accusé."

Commencée à dix heures du matin, la plaidoirie de Pierre Vallières, ex-journaliste, présumé chef du néo-FLQ et accusé de meurtre simple par complicité, a duré jusqu'à cinq heures de l'après-midi, avec une interruption d'une heure et demie pour le dîner. "L'accusé-plaideur" avait déjà demandé un ajournement vers quatre heures — ce que le juge Leduc lui avait refusé; il réitéra sa demande à cinq heures, expliquant qu'il avait "dormi deux heures" la nuit précédente et qu'il était épuisé. Visiblement impatienté par la longueur de la plaidoirie, le juge Leduc, qui avait dit tout d'abord à Vallières de "continuer car il avait eu quatre jours pour se préparer", a alors accepté d'ajourner jusqu'à dix heures ce matin. Vallières a promis pour sa part de faire tout son possible pour terminer sa plaidoirie au cours de la matinée.

Pierre Vallières a répété à plusieurs reprises, au cours de la journée que la preuve n'avait absolument pas été faite de sa participation directe ou indirecte à l'attentat du 5 mai 1965, à l'usine LaGrenade, attentat qui a coûté la vie à Mlle Thérèse Morin: "déplorable, absurde, révoltant qu'une personne innocente comme Mlle Morin ait été victime d'un accident que produit le système d'exploitation..." a-t-il dit à ce sujet.

Dans son préambule, il avait auparavant affirmé que la Couronne, n'ayant pas de preuves et "pas de cause", avait

décidé de faire un procès politique, et de le faire condamner pour ses idées. Fidèle à la ligne de défense qu'il avait esquissée lors de la présentation de ses témoins, Vallières a énergiquement nié sa culpabilité en ce qui regarde le chef d'accusation, mais a continué à soutenir ses idées. Rappelant les témoignages (pour la Couronne) de Demers et Faulkner, deux membres du FLQ qui purgent actuellement une sentence en prison, Vallières a dit qu'ils n'étaient pas "des complices, mais des amis", non pas "des criminels, mais des patriotes et des révolutionnaires dont les Québécois devraient être fiers".

"Pour reprendre les mots de Fidel, a dit Vallières, 'l'histoire les acquittera'." Reprenant en détail tous les témoignages de la poursuite et les pièces versées au dossier, Vallières a développé les points suivants:

1- L'accusé n'est pas complice de l'attentat à LaGrenade puisqu'il n'a participé à aucune réunion où il avait été question d'une action à entreprendre à la manufacture de souliers. Il ne faisait d'ailleurs pas partie du "comité central" formé un peu avant l'attentat, et composé de cinq personnes: Demers, Faulkner, Mathieu, Lavoie et Laquerre. Vallières a rappelé les témoignages de Demers et Faulkner qui tous deux ont déclaré que Vallières "n'était pas au courant" de ce qui se préparait à La Grenade et qu'à cette époque, "il était opposé à l'usage de la violence, parce que le Québec n'était pas encore prêt".

2- Même les membres du comité central n'étaient pas tous coupables de complicité, puisque c'est Demers (et peut-être Mathieu) qui était chargé de décider de l'action à entreprendre à LaGrenade: Val-

lières a dit que Faulkner, Lavoie et Laquerre avaient plaidé coupable à la suite de "pressions" exercées et de "promesses" qu'on leur avait faites avant leur procès.

3- Le "soi-disant" procès verbal volé à Faulkner", et qui attestait de la présence de Vallières et Gagnon à la réunion de St-Philippe, où l'on avait pris la décision de "faire quelque chose à LaGrenade, ce "procès verbal", a dit en substance Vallières, ne peut constituer une preuve incriminatoire, puisqu'il a été rédigé plusieurs mois après la dite réunion, et que son auteur, Faulkner, en a formellement contredit la teneur au cours du procès.

4- Quant aux documents que la Couronne a fait verser au dossier, Pierre Vallières a dit qu'ils n'étaient pas pertinents au chef d'accusation. La Couronne, a-t-il dit en substance, n'a pas établi quelle pouvait être leur relation avec l'attentat du 5 mai 1965. Les documents en question sont des courriers donnés au MLP (certains par l'accusé), des exemplaires nombreux de "La coignée", et divers autres papiers (certains écrits de la main de l'accusé), par exemple une liste des "scabs" de la manufacture LaGrenade.

"Est-ce que la Couronne veut prouver que le FLQ voulait assassiner tous les scabs?", a demandé Vallières qui a ajouté que la Couronne, en produisant ces documents, ne cherchait pas à étayer sa preuve, mais à créer une "impression défavorable pour l'accusé" auprès du jury.

Pierre Vallières poursuit sa plaidoirie à dix heures ce matin avec la discussion des autres pièces figurant au dossier, dont son récent livre: "Les nègres blancs d'Amérique."

Le Comité Paritaire de l'Alimentation au Détail RÉGION DE MONTRÉAL

AVIS

À tous les employeurs professionnels visés par le décret de l'Alimentation au Détail de la Région de Montréal,

1) En vertu de l'article 4 du décret de l'Alimentation au Détail pour la Région de Montréal, le 15 avril 1968, lundi de Pâques, est considéré comme un jour férié payé.

2) La semaine précédant Pâques, du 8 au 13 avril 1968, est une semaine normale de travail telle que prévue dans le décret.

Le Comité Paritaire de l'Alimentation au Détail-Région de Montréal.

Votre Baccalauréat sera-t-il encore valable demain ? POUR CELA IL FAUT QU'IL SOIT CENTRÉ SUR LES LANGUES. MAINTIEN DE : UNE LANGUE PAR MOIS (ÉCRIT-ORAL)

RUSSE, ALLEMAND, LATIN	
Anglais	
ROUMAIN, ESPAGNOL, ITALIEN, FRANÇAIS, LANGUES INTERMÉDIAIRES, GREC.	
RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE	
UNIVERSITÉ PILOTE MONDIALE DU CRÉPES 8697 DE GASPÉ MONTRÉAL 11 381-7372	
DE 9 A.M. À 10 P.M.	
Nom	_____
Adresse	_____
Profession	_____
Ville	_____
Tél.	_____
Age	_____

EDITORIAL

Les contributions volontaires au budget montréalais

L'administration montréalaise a présenté mardi un budget tout à fait inusité. Alors que les gouvernements fédéral et provincial viennent d'augmenter les impôts et que les contribuables montréalais devront payer des taxes scolaires sensiblement plus élevées, la métropole maintient les mêmes taux et recourt à une innovation aussi audacieuse qu'inattendue dans l'espoir de combler un déficit de \$28 millions.

La formule annoncée par le maire Drapeau s'appelle officiellement: contributions volontaires, et il évite soigneusement de parler de loterie; le mécanisme de ces contributions comporte du reste des différences majeures par rapport à la loterie, puisqu'on n'offrira pas de billets en vente et qu'on n'aura aucune commission à payer à des vendeurs. Néanmoins, la possibilité pour les souscripteurs de gagner des prix fort alléchants est évidemment le principal sinon l'unique mobile des contributions, de sorte qu'il s'agit au fond d'une loterie.

M. Drapeau a affirmé de façon catégorique la légalité de cette nouvelle source de revenu; il a expliqué que la charte de Montréal permet à la ville de recevoir des dons, et qu'elle en reçoit en fait de temps à autre pour divers motifs. Dans ce cas, les dons prendront même la forme d'une contribution fiscale, puisque les souscripteurs qui répondront aux invitations de la ville publiées dans les journaux et périodiques de mandement au directeur des finances d'y mettre à leur nom un compte de taxe volontaire; c'est le reçu des dons de \$2 ou de multiples de \$2, c'est-à-dire les comptes acquittés de taxes volontaires qui donneront des droits de participation aux tirages mensuels.

Les services municipaux ont dû vérifier soigneusement la légalité de cette taxe facultative et de ces dons intéressés avant l'inscription de ce revenu hypothétique aux prévisions budgétaires. Pour les profanes, l'idée paraît à la fois ingénieuse et attrayante, et devrait être bien accueillie du public. Il est vrai que la loterie demeure interdite par le code pénal, mais on peut dire que

c'est une loi désuète qui ne correspond guère aux vues de la population, du moins dans notre province. Du reste, un projet de loi soumis au Parlement canadien par le ministre fédéral de la justice, M. Trudeau, prévoit un amendement au code pour permettre des loteries à certaines conditions. Montréal aurait simplement devancé la sanction parlementaire tout en demeurant dans la légalité.

L'interdiction des loteries et des jeux de hasard subit du reste de nombreuses entorses depuis plusieurs années. Ces jours derniers encore, les journaux ont proclamé les noms des gagnants d'un "sweepstake" irlandais; ces favoris du sort sont traités comme des héros et des vedettes; nul ne songerait à les blâmer d'avoir participé à des loteries que condamne toujours notre code pénal. Il est temps que prenne fin cette hypocrisie, et que des loteries soient enfin permises chez nous pour des fins publiques et sous la surveillance des autorités, au lieu de laisser durer une situation qui, malgré la loi, aboutit à l'envoi de sommes importantes à l'étranger.

L'attrait des jeux de hasard se manifeste aussi dans le pari-mutuel sur les courses. Dans le Québec ces paris ont augmenté de façon spectaculaire au cours des dernières années. Les montants parés dans notre province formaient un total de \$40 millions en 1956, et ont augmenté constamment; ce total était de \$109,5 millions en 1965, et la province percevait là-dessus \$8,5 millions. Pour l'année 1967, les droits provinciaux sur pari-mutuel ont dépassé \$10 millions, ce qui permet de croire que les sommes pariées l'an dernier approchaient des \$130 millions.

Puisque des sommes aussi considérables sont dépensées par le public en paris sur les courses, il est bon que l'on donne aux citoyens l'occasion de satisfaire à cet attrait du gain facile en contribuant aux budgets publics au lieu d'en faire profiter uniquement des exploitants privés. De même, au lieu de souscrire à des loteries étrangères ou locales, dont les billets sont vendus

clandestinement, beaucoup de gens préféreront sans doute verser à Montréal des contributions volontaires leur permettant de participer aux tirages mensuels de \$150,000 de prix dont un grand prix de \$100,000.

La prévision des revenus probables des taxes ordinaires peut se faire de manière assez précise. Dans le cas de cette taxe facultative et volontaire, les résultats sont beaucoup plus hypothétiques. L'administration se réserve donc la possibilité de rajuster son budget. Avec un total de \$283 millions de dépenses, les recettes prévues pour 1968-69, en laissant les taxes aux mêmes taux et en tenant compte de l'augmentation due à l'accroissement de la valeur imposable, laissaient un déficit de \$28 millions; on a estimé le rendement des contributions volontaires à \$32 millions, pour équilibrer ainsi le budget en attribuant une somme de \$4 millions pour les prix, la publicité et l'organisation du système.

Ce chiffre peut sembler optimiste si l'on se rappelle que la Commission Bélanger a estimé à environ \$10 millions par an le rendement maximum d'une loterie provinciale au Québec. En se basant sur l'expérience des loteries dans dix-huit pays, la commission estimait la marge de bénéfice à un tiers des sommes mises; le projet montréalais prévoit une marge de bénéfice de plus de 80%. Il est vrai que si les recettes sont inférieures aux \$32 millions espérés, les dépenses de \$4 millions qui ne seront guère compressibles feront baisser la marge de bénéfice.

Le directeur des finances préparera un rapport en septembre et un autre en décembre, et si les résultats ne répondent pas aux espoirs des administrateurs, il faudra augmenter les taxes. Toutefois, comme l'a dit le maire, l'augmentation serait alors inférieure à celle de 20% qui aurait été nécessaire pour boucler le budget sans le recours à cette méthode nouvelle. L'expérience dira si l'optimisme de l'administration est fondé. Mais l'expérience vaut sûrement la peine d'être tentée.

Paul SAURIOL

Le choix du prochain chef libéral

3

Qui doit être l' élu ?

par Claude Ryan

Le retrait de M. Mitchell Sharp élimine de la course à la direction du parti libéral l'un des trois candidats marquants dont nous avions retenu les noms. Cette décision simplifie et complique tout ensemble le choix que nous devons faire. Elle confirme en même temps ce qu'on soupçonnait déjà depuis une couple de semaines, à savoir que, nonobstant son incontestable compétence, M. Sharp ne semble pas posséder toute la fibre voulue pour être, au bout de la ligne, l'homme de la dernière décision. L'adhésion de M. Sharp à la candidature de M. Trudeau laisse aussi planer un doute sur l'authenticité des propos que M. Sharp tenait, il y a dix jours à peine, sur la nationalisme canadien-français. L'explication qu'il fournie à ce sujet M. Sharp ressemble étrangement à celle qu'en octobre 1966, M. Walter Gordon essaya de donner quand il voulut, après avoir été durement défait par M. Sharp au congrès libéral, convaincre les délégués que son désaccord avec M. Sharp se situait au seul plan des moyens, non des objectifs. Mais passons. C'est une page d'histoire qui est close.

Il reste à choisir, si on veut être logique, entre MM. Hellyer et Trudeau. Étant donné l'importance de l'enjeu, nous formulerons aujourd'hui une préférence conditionnelle. Nous optons pour M. Hellyer, mais si des facteurs insoupçonnés devaient nous inviter à réviser notre jugement d'ici samedi, nous n'hésiterions pas à le faire.

Sur le plan de l'excellence intellectuelle, M. Trudeau est un homme supérieur à M. Hellyer. On n'a pour s'en rendre compte, qu'à lire les deux textes que nous publions hier en

regard l'un de l'autre dans Le Devoir. Le texte de M. Hellyer est gris et conventionnel. Celui de M. Trudeau est, au contraire, plein de souffle et d'élévation. Cela n'est qu'un exemple. On pourrait en citer beaucoup d'autres.

Plus faible sur le plan intellectuel, M. Hellyer est, par contre, un homme d'action plus accompli. Il est un homme de décision. Il sait administrer et déléguer. Il a le sens des méthodes modernes d'organisation. Il est naturellement porté vers la planification. Nul plus que lui, sauf peut-être M. Winters, n'a souffert de l'état de désorganisation et d'improvisation presque chronique dans lequel a baigné le gouvernement fédéral depuis cinq ans.

Entre ces deux types d'hommes, le parti libéral doit faire un choix. A défaut d'un candidat idéal qui excellerait également sur les deux plans, plusieurs raisons incitent le parti à choisir l'homme d'action. Une réorganisation profonde s'impose aujourd'hui dans l'appareil gouvernemental. Celui-ci a grandi tellement vite que le moment est venu de vérifier si tout cela s'est fait de façon parfaitement rationnelle et surtout de prévoir les étapes qu'il faudra franchir dans l'avenir. M. Hellyer paraît être l'homme capable d'entreprendre cette tâche. Il a prouvé sa détermination dans l'unification des forces armées. Ce qu'il a fait dans ce secteur, il pourrait et devrait l'entreprendre dans l'ensemble du gouvernement.

M. Hellyer, sur bien des sujets, semble avoir des vues un peu courtes. A moins qu'il ne soit un butor — ce que nous ne pensons pas — il serait amené à nuancer ses vues en s'entourant de collaborateurs représentant des disciplines et

des opinions variées. Mais avec lui, l'accent serait nettement sur l'action plutôt que sur les définitions. Pour qui se souvient des piètements des dernières années, cela ne serait pas un mal.

Un deuxième critère motive notre choix: c'est l'attitude des deux hommes au sujet du nationalisme québécois. Nous ne pensons pas d'abord, en parlant du nationalisme québécois, au partage des pouvoirs, aux revendications de M. Johnson, aux positions de M. Gérin-Lajoie, au statut particulier ou à quoi que ce soit de tel. Nous pensons plutôt à ce phénomène beaucoup plus général que M. Lesage décrivait naguère comme un mouvement d'affirmation collective et que M. Johnson résume souvent en parlant des "aspirations nationales" des Québécois. Ce mouvement se résume en une prise de conscience du lien très fort qui existe entre les aspirations des Canadiens français et le rôle qu'ils entendent confier à l'État québécois. Certains poussent ce lien tellement loin qu'ils ne sauraient se contenter de rien de moins que la plénitude de la souveraineté pour le Québec. D'autres sursautent à la pensée que ce lien pourrait se développer suivant des formes inédites. D'autres croient enfin que, sans aller aux extrêmes, il est impossible de nier le phénomène du nationalisme québécois, et qu'on doit plutôt chercher à en concilier les conséquences avec les exigences du fédéralisme.

Nous estimons que, sur ce problème, la position rigide et trop souvent négative qu'a épousée M. Trudeau traduit mal la pensée d'un très grand nombre de ses concitoyens québécois et risquerait, s'il était élu premier ministre, non seulement d'induire le Canada anglais en erreur quant aux intentions profondes du Canada français, mais aussi de donner lieu à des difficultés accrues entre le Québec et le reste du pays. M. Trudeau a tenté, dans son discours de mardi soir, d'atténuer ce risque en distinguant nettement entre une position de négociation et une position philosophique inflexible. Mais il s'est déjà produit trop de malentendus à ce sujet, et M. Trudeau lui-même a déjà laissé percer trop souvent une raideur peu accueillante, pour qu'on aille oublier le tout du jour au lendemain, sous prétexte que le train de la victoire s'en viendrait à grands pas.

Il serait stupide de laisser croire que M. Hellyer, sur le

même problème, est un homme très averti dont on peut attendre des miracles. Le ministre des transports n'est aucunement un expert de ces questions, et il faut regretter qu'il ait commencé plutôt tardivement à s'y intéresser réellement. Il a cependant fait, pendant la campagne, quelques déclarations qui, sans aller très loin, manifestaient un désir d'accepter la réalité telle qu'elle est, ainsi qu'un souci de dialogue et de compréhension. Étant donné ses dispositions d'homme d'action, on peut raisonnablement compter que M. Hellyer serait plus enclin, devant certaines revendications du Québec, à chercher des solutions acceptables aux deux côtés qu'à défendre des positions de principe absolument inflexibles. La crise qui se produit lors de l'instauration du régime de rentes ne se règle point, il convient de le rappeler, par le recours à de grands principes immuables, mais plutôt par un accord technique et pratique très complexe, c'est-à-dire par un honnête compromis. Cet exemple contient de précieux enseignements pour les négociations à venir.

Au cours de la campagne, les candidats à la succession de M. Pearson se seraient partagés, s'ils n'avaient pas voulu préserver les apparences d'une certaine solidarité en deux camps: les partisans d'une ligne plus dure, et les partisans d'une ligne plus souple envers le Québec et son gouvernement. Qu'il ait voulu ou non, M. Trudeau est apparu dans l'opinion comme le champion des premiers, tandis que M. Hellyer, de même d'ailleurs que M. Turner, et jusqu'à un certain point M. Winters, prénait plutôt position parmi les seconds. Nous sommes convaincu que la seconde ligne peut être plus fé-

conde, dans l'avenir immédiat, que l'autre.

Dans l'élection du prochain chef libéral, on peut formuler un choix à partir de critères tout autres que ceux, nécessairement limités, qui viennent d'être invoqués. On peut, par exemple, concevoir la lutte qui finira samedi comme une épreuve de force entre les éléments de gauche et les éléments de droite à l'intérieur du parti libéral. Dans cette perspective, M. Trudeau incarnerait, tant par ses idées que par son style et la nature de ses appuis, les valeurs de gauche. M. Hellyer, au contraire, incarnerait plutôt les valeurs de droite, sinon en raison de ses idées, lesquelles restent mal connues, du moins en raison du regroupement d'éléments plus conservateurs qui pourrait se faire autour de sa candidature. Il est impossible, à distance, de voir vraiment clair dans cela, de discerner la réalité véritable de celle que nous apportent la presse et la propagande des candidats. Il faudra être plus proche de la scène pour voir sur quels effectifs humains, peut-être aussi sur quels intérêts, chaque candidat s'appuie.

Nous serons à Ottawa. Si nous devons constater, en causant avec les délégués, qu'il y a dans la course, d'autres enjeux plus importants que ceux que nous avons soulignés, nous n'hésiterons pas à en informer au fur et à mesure les lecteurs du Devoir. Nous n'hésiterons pas non plus, si ces enjeux étaient vraiment graves, à réviser notre jugement à la lumière de ce que nous aurons constaté, cela dût-il nous amener à opter, avant le moment de la votation, pour un autre candidat que ceux qui ont, jusqu'à maintenant, retenu notre attention.

lettres

La Gaspésie et la surtaxe sur l'essence

Le dernier budget provincial du gouvernement de l'U.N. aurait pu trapper ailleurs que sur la gaszoline. Là, nous de la Gaspésie, on nous a vraiment oubliés. On aurait dû pourtant savoir que, en bas de Rimouski jusqu'à Gaspé, la Gaszoline est 3 cents plus cher qu'ailleurs. Avant la "surtaxe", l'essence se vendait ici (le rouge) \$0,51,9 le gallon, et depuis la "surtaxe", elle est rendue à \$0,54,9. C'est révoltant.

Pour nous, ici dans les circonstances, c'est le "nécessaire" que l'on a surtaxé. Car, loin de tout, pour nous, l'auto est essentielle. A-t-on pensé, en faisant

cela, au tourisme, aux contractuels (pour petits contrats), au lait qui est loin, au pain à charger sur grandes distances pour faire petit profit? Certainement non... Évidemment, plus de monde prend le "métro" en ville, alors taxes et surtaxes ceux qui sont obligés de prendre un véhicule automobile. Cela compensera... Les petits, les oubliés auront toujours de la misère. Ceci n'ira énormément, à notre coin, au commerce et aux industriels. Leurs profits vont rapetisser; ils étaient déjà minces...

Jean-Luc Dessurault, Chandler, (Gaspé-Sud), 30 mars, 1968

M. Pearson aura été l'un des grands promoteurs de l'unité nationale

par Vincent Prince

L'homme qui, ce soir, à Ottawa, fera ses adieux à ses partisans comme chef fédéral du parti libéral, passera sûrement à l'histoire comme le premier ministre canadien qui s'est le plus efforcé de promouvoir l'unité de ce pays dans le respect des droits des deux principales communautés linguistiques. On peut dire, en effet, que M. Lester B. Pearson — puisqu'il s'agit de lui — n'a jamais cessé de se préoccuper de ce grave problème, qu'il en a été, en quelque sorte, hanté durant toute la durée de son mandat à la tête du gouvernement.

Cet intellectuel ontarien avait compris que ce pays ne pouvait survivre que si les anglophones acceptaient une fois pour toutes de considérer les francophones comme des partenaires vraiment égaux. Il l'avait compris et il s'est employé à le faire comprendre à ses compatriotes, de l'Atlantique au Pacifique. Rares sont ses discours majeurs, au Québec comme dans les autres provinces, où il n'a pas abordé ce thème avec beaucoup de courage et beaucoup de chaleur à la fois.

Esprit droit et sincère, il n'a d'ailleurs pas cru qu'il devait se contenter uniquement de prêcher la bonne doctrine. Il a donné l'exemple dans sa sphère propre en inaugurant des réformes qui, sans heurter les droits acquis, devaient aboutir d'ici quelques années, à une reconnaissance pratique des deux langues dans les mécanismes gouvernementaux ou paragouvernementaux de l'État fédéral. Il n'a rien négligé non plus pour amener les divers gouvernements provinciaux à réviser substantiellement leur politique à l'endroit de leurs minorités francophones.

Sous son règne, l'influence française s'est accrue au sein du cabinet fédéral. On se souviendra également de lui comme du chef de gouvernement qui institua l'enquête Laurendeau et présida la conférence constitutionnelle de février dernier. Au Québec, enfin, on aimera se le rappeler comme le chef politique qui vint entre le plus près de reconnaître le bien-fondé d'un statut particulier pour notre province.

Dès 1962

On pourrait probablement remonter encore plus loin, mais disons que cet intérêt chez M. Pearson pour la cause de la dualité culturelle au pays s'est manifesté au moins à partir de 1962. Cette année-là, aux Communes, en effet, il devait prononcer sur l'unité nationale un discours fort retentissant dont il y a sûrement lieu aujourd'hui de rappeler au moins quelques extraits.

C'était le 17 décembre. M. Pearson, qui était chef de l'opposition, s'exprima en ces termes: "La Confédération n'est constituée peut-être pas par un traité, à proprement parler, ni un pacte entre États. Mais il s'agit d'une entente pour arriver à un règlement entre les deux races fondatrices du Canada, sur la base d'une association acceptable entre égaux. Ce règlement prévoyait la réalisation et le maintien de l'unité nationale et politique sans qu'on impose l'uniformité, du point de vue racial, culturel et linguistique... Pour les Canadiens de langue française, la Confédération créait une nation bilingue et biculturelle. Elle protégeait leur langue et leur culture dans tout le Canada. Elle signifiait une association, et non pas une domination. Les Canadiens francophones ont cru que cette association signifiait des chances et des possibilités égales pour les deux races fondatrices, à toutes les étapes de la croissance du pays. Ce droit de double principe de l'association de partenaires égaux dans la Confédération."

Dans son livre: "Dossier sur le Pacte fédéral de 1867", le R.P. Richard Arès qui avait fait état de la même citation, rappelait que le même Lester B. Pearson, devenu quelques mois plus tard premier ministre du pays, n'hésitait pas, le 23 avril 1963, en sa qualité de chef du gouvernement, à déclarer dans un message radiodiffusé et télévisé par tout le Canada: "Notre nation est centrée sur l'association des Canadiens anglais et des Canadiens français et c'est sur cette base que repose le régime fédéral". Aussitôt après, souligne encore le Père Arès, il institua une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, ayant pour mandat de "recommander les mesures à prendre pour que la Confédération se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée".

"Je crois en une seule Confédération canadienne, souveraine et fondée sur deux sociétés originales, l'une de langue anglaise, l'autre de langue française."

"Je crois qu'au sein de cette confédération la société canadienne française doit avoir l'occasion reconnue de croître et de s'épanouir, en jouant pleinement son rôle dans le développement de tout le pays."

"Je crois que le plus grand danger qui menace l'identité de notre société anglophone provient des pressions et de l'attrait exercés par les États-Unis; et que le plus grand danger qui menace la société francophone provient de l'indifférence des Canadiens de langue anglaise à son caractère spécial ainsi que des pressions séparatistes de ses propres extrémistes."

"Je reconnais, avec tous les Canadiens, les droits et privilèges que la constitution garantit au Québec, et je crois que les droits linguistiques et culturels des Canadiens français vivant hors du Québec devraient aussi être reconnus et garantis."

"Je crois que la constitution peut reconnaître et garantir des dispositions particulières pour le Québec et pour d'autres provinces, quand c'est nécessaire pour répondre à leurs besoins particuliers, sans détruire l'unité essentielle de notre confédération."

Ainsi, le 13 septembre 1964, dans une entrevue à Radio-Canada avec Norman DePoe et le sous-séigneur, il déclarait que, si, constitutionnellement parlant, Québec n'était qu'une pro-

vince comme les autres, il fallait quand même reconnaître que le Québec était aussi la patrie de l'élément francophone et que, en conséquence, il a "un rôle particulier à jouer dans notre fédération". Il répétait substantiellement la même chose, quinze jours plus tard, à un congrès kiwanien tenu à Ottawa.

Le 4 novembre de la même année, à un dîner du Club libéral de Hamilton, il disait: "Les Canadiens français n'accepteront le Canada que sur la base d'une association à part entière; et pourquoi l'accepteraient-ils sur une autre base? Nous, les libéraux, sommes d'accord à ce sujet et c'est sur cette base que nous ferons l'unité de notre pays." Quelques jours plus tard, soit le 27 novembre 1964, parlant devant l'Association libérale de Winnipeg, il proclamait que "notre principal problème domestique est l'unité nationale" et il s'offusquait, par exemple, que les conservateurs aient pu imaginer qu'il voulait un drapeau distinctif pour obtenir les votes du Québec.

On pourrait ainsi allonger presque indéfiniment la liste des citations dans le même sens. Le 7 mai 1965, par exemple, à un dîner de la section québécoise de la Fédération libérale du Canada, il proclamait encore que sa principale préoccupation résidait dans "l'édification d'un Canada où les citoyens, de langue française comme de langue anglaise, vivront, travailleront et se sentiront chez eux ensemble, sur une base d'égalité et de coopération". Il n'y a, en effet, aucune autre base pour l'unité canadienne ou pour l'avenir du pays."

On pourrait également extraire des passages de la même veine dans ses discours du 26 mars 1966, devant les libéraux de Montréal; du 17 juillet suivant à des fêtes ukrainiennes en Alberta; du 30 septembre 1966, au collège Glendon de Toronto; du 30 octobre 1966 devant les libéraux de Montréal; du 29 mars 1967 devant des clubs sociaux de Calgary, du 15 octobre 1967 devant des congressistes réunis à Banff, Alberta, etc.

Mais, à cet égard, l'un de ses discours les plus significatifs aura probablement été celui qu'il faisait à Montréal le 22 octobre 1967. Nous en citerons ici les passages les plus remarquables: "J'ai passé de longues années, disais-je, au service de mon pays. J'ai appris à comprendre et à chérir l'idéal canadien de l'unité nationale dans la diversité, qui non seulement tolère, mais encourage la variété culturelle dans une même société politique... Un fait demeure: c'est qu'en 1867 deux sociétés ont formé une même confédération canadienne, un même État souverain qui existe aujourd'hui et qui doit continuer d'exister. Certains droits ont été garantis au groupe francophone dans cette Confédération. Ils doivent être maintenus et élargis, de sorte que les Canadiens francophones, conservant leur culture, leur langue et leurs traditions propres, deviennent des associés à part entière dans la Confédération canadienne et sentent qu'ils sont considérés comme tels, où qu'ils vivent au Canada..."

"Je crois plus fortement que jamais au Canada, alors que nous nous approchons du terme de cette grande année de notre Centenaire. Ce credo, je peux l'exprimer simplement et brièvement comme suit: "1. Je crois en une seule Confédération canadienne, souveraine et fondée sur deux sociétés originales, l'une de langue anglaise, l'autre de langue française."

"2. Je crois qu'au sein de cette confédération la société canadienne française doit avoir l'occasion reconnue de croître et de s'épanouir, en jouant pleinement son rôle dans le développement de tout le pays."

"3. Je crois que le plus grand danger qui menace l'identité de notre société anglophone provient des pressions et de l'attrait exercés par les États-Unis; et que le plus grand danger qui menace la société francophone provient de l'indifférence des Canadiens de langue anglaise à son caractère spécial ainsi que des pressions séparatistes de ses propres extrémistes."

"4. Je reconnais, avec tous les Canadiens, les droits et privilèges que la constitution garantit au Québec, et je crois que les droits linguistiques et culturels des Canadiens français vivant hors du Québec devraient aussi être reconnus et garantis."

"5. Je crois que la constitution peut reconnaître et garantir des dispositions particulières pour le Québec et pour d'autres provinces, quand c'est nécessaire pour répondre à leurs besoins particuliers, sans détruire l'unité essentielle de notre confédération."

Ainsi, le 13 septembre 1964, dans une entrevue à Radio-Canada avec Norman DePoe et le sous-séigneur, il déclarait que, si, constitutionnellement parlant, Québec n'était qu'une pro-

vince comme les autres, il fallait quand même reconnaître que le Québec était aussi la patrie de l'élément francophone et que, en conséquence, il a "un rôle particulier à jouer dans notre fédération". Il répétait substantiellement la même chose, quinze jours plus tard, à un congrès kiwanien tenu à Ottawa.

Le 4 novembre de la même année, à un dîner du Club libéral de Hamilton, il disait: "Les Canadiens français n'accepteront le Canada que sur la base d'une association à part entière; et pourquoi l'accepteraient-ils sur une autre base? Nous, les libéraux, sommes d'accord à ce sujet et c'est sur cette base que nous ferons l'unité de notre pays." Quelques jours plus tard, soit le 27 novembre 1964, parlant devant l'Association libérale de Winnipeg, il proclamait que "notre principal problème domestique est l'unité nationale" et il s'offusquait, par exemple, que les conservateurs aient pu imaginer qu'il voulait un drapeau distinctif pour obtenir les votes du Québec.

On pourrait ainsi allonger presque indéfiniment la liste des citations dans le même sens. Le 7 mai 1965, par exemple, à un dîner de la section québécoise de la Fédération libérale du Canada, il proclamait encore que sa principale préoccupation résidait dans "l'édification d'un Canada où les citoyens, de langue française comme de langue anglaise, vivront, travailleront et se sentiront chez eux ensemble, sur une base d'égalité et de coopération". Il n'y a, en effet, aucune autre base pour l'unité canadienne ou pour l'avenir du pays."

On pourrait également extraire des passages de la même veine dans ses discours du 26 mars 1966, devant les libéraux de Montréal; du 17 juillet suivant à des fêtes ukrainiennes en Alberta; du 30 septembre 1966, au collège Glendon de Toronto; du 30 octobre 1966 devant les libéraux de Montréal; du 29 mars 1967 devant des clubs sociaux de Calgary, du 15 octobre 1967 devant des congressistes réunis à Banff, Alberta, etc.

Mais, à cet égard, l'un de ses discours les plus significatifs aura probablement été celui qu'il faisait à Montréal le 22 octobre 1967. Nous en citerons ici les passages les plus remarquables: "J'ai passé de longues années, disais-je, au service de mon pays. J'ai appris à comprendre et à chérir l'idéal canadien de l'unité nationale dans la diversité, qui non seulement tolère, mais encourage la variété culturelle dans une même société politique... Un fait demeure: c'est qu'en 1867 deux sociétés ont formé une même confédération canadienne, un même État souverain qui existe aujourd'hui et qui doit continuer d'exister. Certains droits ont été garantis au groupe francophone dans cette Confédération. Ils doivent être maintenus et élargis, de sorte que les Canadiens francophones, conservant leur culture, leur langue et leurs traditions propres, deviennent des associés à part entière dans la Confédération canadienne et sentent qu'ils sont considérés comme tels, où qu'ils vivent au Canada..."

"Je crois plus fortement que jamais au Canada, alors que nous nous approchons du terme de cette grande année de notre Centenaire. Ce credo, je peux l'exprimer simplement et brièvement comme suit: "1. Je crois en une seule Confédération canadienne, souveraine et fondée sur deux sociétés originales, l'une de langue anglaise, l'autre de langue française."

au niveau de l'action. M. Pearson a-t-il traduit tous ses beaux principes dans des réalisations que l'on peut palper? La réponse ne peut évidemment être un oui absolu et global, mais l'honnêteté nous oblige à reconnaître que les bonnes intentions du premier ministre se sont concrétisées de plus d'une façon.

Tout d'abord, il faut noter que la participation des francophones dans la fonction fédérale s'est légèrement accrue au cours de son mandat. Mais, surtout, le bilinguisme a commencé à devenir une réalité dans cette même sphère, grâce à ses décisions politiques qu'il a prises.

Il faudrait, en effet, rappeler ici les différentes démarches entreprises sous administration pour faire triompher le bilinguisme chez ces fonctionnaires. Contentons-nous de souligner la déclaration solennelle de politique qu'il faisait aux Communes, le 6 avril 1966, et dans laquelle, après avoir dit que l'objectif de son gouvernement était de mettre la Fonction publique en mesure de rendre les meilleurs services possibles à la population canadienne, il s'exprimait en ces termes: "Le gouvernement espère et compte que, dans une période de temps raisonnable, un état de choses se sera établi au sein de la Fonction publique en vertu duquel: (a) il sera de pratique courante que les communications orales ou écrites à l'intérieur de la Fonction publique se fassent dans l'une ou l'autre langue officielle au choix de l'auteur, celui-ci ayant dorénavant la certitude d'être compris par ceux à qui il s'adressera; (b) les communications avec le public se feront normalement dans l'une ou l'autre langue officielle eu égard au client; (c) la Fonction publique réfléchira, dans le recrutement et la formation de ses membres, les valeurs linguistiques et culturelles des Canadiens aussi bien de langue anglaise que de langue française; et (d) un climat se créera dans lequel des fonctionnaires des deux groupes linguistiques pourront travailler ensemble vers des buts communs, en utilisant leur propre langue et en s'inspirant de leurs valeurs culturelles respectives, tout en appréciant à leur pleine valeur et en respectant celles des autres."

Le même jour, et pour montrer le sérieux qu'il attachait à toute l'affaire, il annonçait la création au sein du Conseil privé d'un Secrétaire spécial du bilinguisme dans la Fonction publique dont le directeur relèverait directement de lui. Plus tard des conseillers en bilinguisme devaient être nommés dans chaque ministère et, le printemps dernier, une nouvelle loi sur l'emploi dans la Fonction publique venait renforcer le fondement statutaire de la Commission de la fonction publique quant à l'accroissement du bilinguisme dans l'administration fédérale. Les cours d'anglais et de français aux fonctionnaires, qui existaient déjà, ont été multipliés et déjà de très bons effets commencent à se faire sentir. On ne peut encore parler de transformation complète, mais le climat n'est sûrement plus le même et les principales résistances semblent bien vaincues.

Autres initiatives

Mais M. Pearson ne s'est pas occupé que de la fonction publique. En créant la Commission Laurendeau-Dunton, il voulait d'ailleurs toucher beaucoup d'autres sphères, y compris des sphères ne relevant point de la compétence d'Ottawa.

Il ne faudrait pas oublier, en effet, qu'il a non seulement créé cette commission royale d'enquête mais qu'il n'a jamais cessé de la soutenir. Dès que le premier rapport final de cette commission a été rendu public, il s'est empressé de le proclamer qu'il en acceptait les conclusions. Or, celles-ci vont fort loin. Elles prévoient notamment la création de districts bilingues où les services gouvernementaux, fédéraux comme provinciaux et municipaux, devront être fournis dans les deux langues. Non seulement cette recommandation a-t-elle été acceptée de M. Pearson mais il a déjà créé un comité chargé de conseiller le gouvernement sur la meilleure façon de la mettre en pratique.

De plus, enfin, on devra se rappeler que M. Pearson a fait appel à toutes ses eloquence, à la conférence constitutionnelle de février dernier à Ottawa, pour amener toutes les provinces à suivre son exemple, à cet égard. Le plaidoyer qu'il a fait en cette circonstance avait quelque chose de pathétique dont on aimera se souvenir longtemps.

Pour toutes ces raisons, et pour d'autres que le manque d'espace ne nous permet pas d'énumérer, nous avons donc raison de dire que l'homme qui, ce soir, à Ottawa, fait ses adieux à ses partisans comme chef du parti libéral fédéral, passera à l'histoire comme le premier ministre canadien qui s'est le plus efforcé de promouvoir l'unité de ce pays dans le respect des droits des deux principales communautés linguistiques.

LE DEVOIR

FONDEUR: PARTI LIBÉRAL CANADIEN

Claude RYAN, Directeur

André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Trouver: Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25,00, 6 mois \$13,00, 3 mois \$7,00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20,00, 6 mois \$11,00, 3 mois \$6,00. À l'étranger: 12 mois \$35,00, 6 mois \$18,00. Édition du samedi 12 mois \$6,00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

De la vérité et de la liberté en politique

Les Canadiens français et le défi fédéral

par Pierre Elliott Trudeau

● Deuxième partie du discours prononcé mardi soir à Montréal, par le ministre fédéral de la justice, devant les membres des clubs Ruchelieu de la région métropolitaine. La première tranche de cet important discours qui marquait la clôture de la campagne de M. Trudeau dans la course au leadership libéral a été publiée hier dans cette même page.

Pour créer cet avenir, il faut non seulement nous y mettre résolument, mais il faut aussi nous donner les moyens, les instruments de sa réalisation. Nous avons commencé déjà; il faut continuer. Le Québec et le Canada français se sont engagés dans la voie du progrès; ils doivent y rester. La seule chose qui pourrait nous empêcher de bâtir le Canada et d'y élargir notre place au soleil, serait un retour à l'immobilisme des années 50, ou encore la complaisance dans les débats stériles et théoriques qui ont trop longtemps tenu lieu chez nous d'action sociale, économique et politique.

Permettez-moi de faire, en passant, un bref retour sur cette histoire récente.

Il s'est mené ici, dans les années 50, un combat pour la liberté. J'ai lutté moi-même avec ceux qui voulaient secouer le joug de l'autoritarisme, de la dictature larvée, de la corruption politique. J'ai combattu avec ceux qui dénonçaient l'autonomisme verbal, prétexte commode qu'on utilisait alors pour justifier l'inaction et l'incurie de notre gouvernement provincial. J'ai fait ma part pour dissiper nos illusions les plus soigneusement entretenues, quand on nous racontait, par exemple, que nous possédions le meilleur système d'édu-

cation au monde, alors que nous ne possédions même pas un ministère de l'éducation.

Mais la nécessité d'une autonomie véritable pour les provinces, et singulièrement pour le Québec, je n'ai jamais cessé de l'affirmer, de la défendre, parfois même contre mes amis.

Et la véritable révolution tranquille, en 1960, fut le résultat d'un effort pour faire "fonctionner" l'autonomie plutôt que de se contenter d'en parler, c'est-à-dire pour exercer réellement les pouvoirs que possède le Québec, en

vertu de la constitution. Après s'être évertués si longtemps à protéger nos droits, on a décidé enfin de les mettre en oeuvre. Il en est résulté des réalisations authentiques, qui ont grandement contribué à l'avancement de la communauté québécoise. C'est cela qui a éveillé l'intérêt de la population et l'enthousiasme des jeunes. Mais chaque fois que la révolution tranquille a oublié ce point de départ pour bifurquer vers le verbalisme et les belles formules, chaque fois elle a cessé d'avancer.

lées au Québec n'ont pas respecté la langue et la culture de leurs employés, non plus que celle de la population. Pour les promotions et l'embauchage, les Canadiens français ont été et sont encore souvent en position d'infériorité.

Il y a dans ces quelques paragraphes tout un programme de réformes à entreprendre. Mais la preuve que cette situation peut être corrigée, c'est que les réformes en question ont toutes été amorcées depuis ces lignes furent écrites.

Les réformes à entreprendre

Ce qu'il faut faire, désormais, c'est d'en mettre en route de nouvelles. Il est indiscutable, et cela n'a jamais fait dans mon esprit le moindre doute, que plusieurs institutions fédérales (j'en veux pour exemple la Cour suprême et le Sénat) ne correspondent plus aux nouveaux rapports qui se sont établis au Canada pendant les dernières décennies. Il est non moins évident que le Parlement et sa procédure, que le fonctionnement même du gouvernement central ont besoin de sérieuses révisions, pour s'adapter aux transformations majeures qu'une évolution accélérée impose à toute la société canadienne. Je ferais seulement remarquer que tous nos parlements ressentent ce même besoin et que, par exemple, les députés qui siègent à Québec réclament à cor et à cri

la même réforme parlementaire, la même redéfinition de leur rôle que les députés fédéraux tentent d'accomplir depuis plusieurs années.

Nous en sommes tous conscients: un programme politique, au Canada, en 1968, ne peut pas se contenter de définir le contenu des lois à faire, il doit porter aussi sur notre façon de faire les lois, sur nos mécanismes parlementaires et ministériels qui sont devenus désuets. Je ne peux donc concevoir de gouvernements nouveaux qui ne soient pas profondément, et résolument réformés. Non seulement les hommes politiques doivent se laisser pousser par le vent de réforme qui souffle aujourd'hui; ils doivent orienter cette poussée vers les secteurs essentiels de la politique.

La réforme constitutionnelle

Cela m'amène à poser une question que vous attendez sans doute et que je formulerais dans les termes suivants: "A quelle réforme faut-il donner la priorité?" ou encore: "Devons-nous privilégier de façon absolue la question constitutionnelle, comme tant de journalistes, de juristes et de professeurs nous poussent à le faire, au Québec, depuis quelques années?"

A cette question, j'ai toujours répondu selon mes convictions. Or, il s'est trouvé qu'elles ne coïncident pas, ces convictions, avec celles de tous les journalistes, avocats et professeurs du Québec et du Canada qui se préoccupent de la question.

J'ai dit et je répète que les réformes constitutionnelles constituent pour moi une priorité, parmi d'autres. J'ai dit, et j'en suis toujours persuadé, que nous aurions tort, comme Québécois et comme Canadiens français, d'investir toutes nos énergies dans ce domaine.

Voilà ce que je pense, et je ne m'en excuse pas.

Mais mon attitude n'en est pas une de refus global, je n'ai jamais été un apôtre du statu

quo constitutionnel et j'ai toujours accepté, voire recherché la discussion avec ceux qui ne pensent pas comme moi.

Depuis que je suis à Ottawa, à cause de mes fonctions mêmes, j'ai dû accorder plus d'attention peut-être aux questions constitutionnelles qu'à n'importe quelle autre, d'abord comme secrétaire parlementaire du premier ministre, ensuite comme ministre de la Justice. J'ai annoncé en septembre, au nom du gouvernement, que la discussion était ouverte sur l'ensemble de la constitution et que nous étions prêts à négocier sur tous et chacun des points que voudraient soulever les provinces en général et le Québec en particulier. Pour assurer que le débat s'engage dès le départ sur un mode positif, j'ai visité tous et chacun des premiers ministres provinciaux et toutes ces rencontres, sans exception, ont été cordiales.

Enfin, vous vous souviendrez qu'au début de février, nous avons mis en marche les négociations au cours d'une conférence fédérale-provinciale, la plus importante, à-t-on dit, depuis le début de la Confédération.

Plaidoyer pour la clarté

Mais, sauf erreur, négocier, c'est discuter, c'est chercher un accord, c'est affronter des points de vue parfois divergents. Ce serait trop simple s'il suffisait que l'une des parties formule une demande pour que l'autre y accède aussitôt. Et ce serait l'anarchie si chacune pouvait décider qu'elle s'attribue tel ou tel pouvoir nouveau sans consulter l'autre.

Enfin, il ne faudrait pas croire que la volonté de négocier, la souplesse d'esprit essentielle à toute négociation, interdit aux négociateurs de faire connaître au préalable les positions qu'ils entendent adopter, ou de réclamer que les autres précisent leurs positions.

Au contraire, dans tout débat public de cette importance, qui met en jeu le sort même de la communauté, les citoyens ont le droit d'exiger

des prises de positions claires et les hommes politiques ont le devoir d'explicitement leur pensée, de faire connaître ouvertement les conséquences éventuelles et les implications diverses des solutions qu'ils préconisent.

Mener une telle négociation en cachette, dissimuler sa pensée ou se tenir délibérément dans l'équivoque, ce serait refuser tout rôle aux citoyens et mépriser la démocratie. Les décisions doivent être prises en pleine connaissance de cause, ce qui implique pour tous les hommes politiques intéressés le devoir d'exposer clairement leur attitude, de dire sans ambiguïté à quelle enseigne ils logent.

J'ai conscience, pour ma part, d'avoir fait connaître mon attitude avec toute la clarté et toute la franchise dont je suis capable.

Les prétentions de certaines "élites"

Certains ont prétendu déjà, et sans doute le feront-ils encore, que cette position va à

contre-courant de ce que pensent aujourd'hui les élites québécoises.

Ils peuvent être manoeuvres, militants syndicaux, hommes d'affaires, gérants de coopératives, balayeurs de rues, fonctionnaires ou professeurs d'université. Ils peuvent être banquiers ou journalistes, techniciens ou ferblantiers, voire même politiciens! Mais ce qui fait d'eux une élite, ce ne sont ni leurs fonctions ni leurs titres; c'est, je le répète, l'aptitude à réfléchir et le souci du bien général, le dépassement des égoïsmes et des intérêts particuliers.

Or qui peut prétendre, à l'heure actuelle, que ces élites-là, dans leur ensemble ou seulement dans leur majorité, adhèrent à telle ou telle these particulière en matière constitutionnelle? Ont-elles eu l'occasion de s'exprimer clairement? Sait-on vraiment ce que pense le peuple québécois?

Je refuse pour ma part de proclamer que je parle en son nom. Je me contente de proposer une pensée, je tente de persuader que je préconise des solutions justes. Mais en vertu du même principe, je me demande qui peut prétendre qu'il parle au nom de tous et se comporter comme si la pensée canadienne-française était unanime et monolithique.

vinciale, d'autres encore le niveau fédéral. Et chacun, dans son option, poursuit le plus honnêtement, le plus efficacement qu'il peut, les objectifs qu'il croit les plus importants pour l'avancement de la communauté qu'il représente. Il est non seulement vain, il est néfaste et dangereux d'opposer, comme si elles étaient contradictoires, les loyautés diverses que ces engagements commandent.

En nous engageant dans la politique fédérale, mes collègues à Ottawa et moi nous servons notre communauté d'origine, nous le faisons de notre mieux et nous refusons les tentatives de confusion de certains pécheurs en eau trouble qui voudraient en quelque sorte nous exclure de la communauté.

Je disais tout à l'heure que pour moi, la question constitutionnelle ne constituait qu'une priorité entre plusieurs autres. Mais si vous me demandiez maintenant de dire laquelle des priorités m'apparaît la première, laquelle se rapproche davantage d'un absolu, voici ce que je répondrais.

Faire de ce pays une société politique libre, ouverte et forte qui puisse, en tout premier lieu, effacer de nos villes et de notre milieu rural la honte que constitue la misère au milieu de l'abondance et la pauvreté côtoyant la richesse. On dit, avec raison, que les jeunes, en particulier, ont besoin de s'enthousiasmer; c'est vers cet objectif-là que je voudrais orienter en tout premier lieu leur enthousiasme politique.

Et sur ce fondement solide, nous pourrions édifier une culture française rayonnante, créatrice, délivrée de la plus terrible des oppressions: celle de l'insécurité et de la peur.

Maitres chez nous? J'en suis.

Mais chez nous, c'est le Canada tout entier, de Terre-Neuve à Victoria, avec ses immenses richesses qui nous appartiennent à nous tous et dont il ne faut pas abandonner

Suite à la page 6

Récipiendaire du mois de la bourse d'études Boulevard Dodge Chrysler



André La Pare
2080, rue De L'Église
Ville St-Laurent
COLLÈGE DE ST-LAURENT

La maison Boulevard Dodge Chrysler est heureuse de présenter un autre aide-vendeur gagnant d'une bourse d'études de \$500.00. Ces bourses sont octroyées mensuellement à des étudiants ou étudiantes qui se sont qualifiés à notre campagne "Aide-vendeur". Si un revenu et une bourse d'études gagnés dans vos moments de loisirs vous facilitent à continuer vos études, afin de vous rendre éligible, écrivez à votre coordinateur aide-vendeur à: Boîte Postale 1400, Succursale Yveline, Montréal.

BOULEVARD
DODGE ★ CHRYSLER

330 Cremazie Blvd West, Montréal 11, P.Q.

Regardez!
Écoutez!
Soyez témoins d'une nouvelle page d'histoire.

La radio et la télévision de RADIO-CANADA

La radio et la télévision en couleur de Radio-Canada couvriront sur les lieux mêmes de la convention à Ottawa, pour le choix du nouveau chef du parti libéral, le nouveau premier ministre du Canada.

Le reportage le plus complet sur la convention.
4-5-6 AVRIL

8 OUVRAGES SONT LANCÉS CE SOIR AUX ÉDITIONS FIDES

Sous la présidence d'honneur de M. Guy Frégault, commissaire général de la coopération avec l'extérieur pour le gouvernement du Québec

DANS LA COLLECTION "ÉCRIVAINS CANADIENS D'AUJOURD'HUI"



ÉMILE NELLIGAN

par Paul Wyczynski



FÉLIX-ANTOINE SAVARD

par André Major

DANS LA COLLECTION "CLASSIQUES CANADIENS"

MARC L'ESCARBOT

Textes choisis et présentés par RENÉ BAUDRY

LOUIS DANTIN

Textes choisis et présentés par YVES GARON

ARMAND LAVERGNE

Textes choisis et présentés par MARC LA TERREUR

CHAMPLAIN

Textes choisis et présentés par MARCEL TRUDEL

JACQUES CARTIER

Textes choisis et présentés par MARCEL TRUDEL

ÉLOQUENCE INDIENNE

Textes choisis et présentés par ANDRÉ VACHON

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

FIDES

245 est, boul. Dorchester, Montréal - 861-9621

Suites de la première page

QUÉBEC

communiquer en aucune façon avec les autorités québécoises à ce sujet.

Embarrassés par cette étrange démarche, et réticents à servir d'instrument d'un gouvernement contre un autre, des "sources" de l'U. de M. ont fait savoir aux intermédiaires clandestins qu'il ne saurait être question d'ignorer les autorités québécoises dans cette affaire.

Il semble ici, selon nos informateurs, que la seule interprétation possible de l'étrange démarche fédérale soit la suivante: Ottawa a cherché à "boucler" le plus vite possible le programme d'activité de M. Bourguiba à Montréal (le président tunisien ne passant qu'une journée en territoire québécois) et le tout à l'insu de l'Etat québécois, de manière que Québec, mis devant le fait accompli, ne puisse adresser d'invitation à l'illustre visiteur.

Selon une autre source, différente de ce que nous citons antérieurement, les "émissaires" d'Ottawa auraient même exigé que lors du passage de M. Bourguiba à l'U. de M., aucun représentant de Québec ne soit présent, de sorte que "Québec ne puisse voler la vedette" aux gens d'Ottawa, comme la chose se serait arrivée à Paris à l'occasion du passage de M. Jean-Luc Pépin.

Nos sources ne concordent pas sur ce point, de toute manière, elles confirment en gros les agissements des émissaires.

Deux ou trois semaines après leur première démarche, les émissaires d'Ottawa reviennent à la charge et indiquent aux mêmes personnes (toujours pas aux autorités comme telles de l'université) que leur demande tient toujours, bien qu'on soit disposé maintenant à laisser l'U. de M. prévenir Québec avant de prendre sa décision.

Ce qui fut fait.

Au point où nous en sommes, l'université de Montréal n'a pas encore accepté que nous sachions, de conférer de grade à M. Bourguiba, ni même de le recevoir. Il faut dire ici que la réaction, à Québec, a été plutôt vive et qu'une stratégie de défense est en voie d'élaboration. Chose certaine, selon nos informateurs, il est normal que les dirigeants de l'université cherchent à demeurer neutres dans cette affaire.

Au fait, un porte-parole de l'université, M. André Lapointe, adjoint au recteur, nous a affirmé hier, au cours d'un entretien téléphonique, que "l'université de Montréal n'a jamais jusqu'à présent été approchée, officiellement ou officieusement, par le gouvernement fédéral, au sujet d'une visite de M. Bourguiba à l'université". M. Lapointe a répété la même réponse à toutes nos questions.

A Québec, le sous-ministre des affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, s'est borné à dire: "Je regrette, mais il ne m'est pas possible de donner le moindre commentaire à ce sujet."

Le secrétaire du premier ministre Johnson, M. Paul Chouinard, n'a pas été beaucoup plus loquace, mais il a néanmoins admis être au courant de cette affaire, pour en avoir entendu parler "entre les branches".

Toujours selon nos sources, à défaut d'obtenir l'accord de l'université de Montréal, les "émissaires" d'Ottawa s'adresseraient à l'université McGill. Cette université n'est pas francophone, mais elle possède un centre d'études islamiques qui pourrait intéresser M. Bourguiba.

Et il faut absolument que, dans l'après-midi du 11 mai, Ottawa trouve quelque chose à faire à M. Bourguiba, sinon on risquerait que ce dernier ne soit pris en charge par les autorités québécoises...

TRUDEAU

le cas, il ne choisirait pas de le faire maintenant.

Il a dit que la tâche primordiale de tout premier ministre à ce moment-ci serait de réaliser l'unité par les pays en

agissant à la fois sur le front linguistique et sur celui des disparités économiques qui existent dans diverses régions du pays.

A ceux qui voulaient le mettre en contradiction avec M. Sharp au sujet de l'assurance-

maladie, il a simplement réitéré sa position selon laquelle cette loi existe, que les provinces choisissent ou non de s'en prévaloir.

Il a souligné le maintien de nos relations avec le Commonwealth, expliqué que la décision de maintenir ou d'abolir la monarchie devrait être une décision fonctionnelle, et précisé que l'état de nos relations avec la France ne l'inquiète pas, qu'à long terme elles devront toujours être fortes et qu'il n'est que normal qu'à l'occasion de problèmes particuliers, des tensions se développent qui les rendent un peu plus délicates.

Enfin, un journaliste lui a demandé, faisant allusion à des comptes rendus publiés en fin de semaine, si un homme qui avait refusé de servir son pays en temps de guerre pouvait en devenir le chef en temps de paix. La question visait évidemment les attitudes prises par le ministre durant la guerre; il les a expliquées sans détour et la question n'a pas eu de suite.

L'arrivée de M. Trudeau en gare d'Ottawa avait été marquée par un véritable affolement d'un peu plus d'une centaine de partisans, la plupart trop jeunes pour voter. Le ministre lui-même, dans une véritable bouillasse en se frayant un chemin jusqu'à l'autobus, le qu'il attendait et qui le conduisait, suivi d'une longue cavalcade d'autobus jusqu'aux édifices du Parlement.

Les principaux collaborateurs de M. Trudeau arrivaient avec lui de Montréal ou se portaient à sa rencontre sur le quai de la gare. M. Jean-Luc Pépin qui hier encore défendait l'option qu'il avait faite pour M. Sharp fut l'un des premiers à se porter à la gare pour saluer M. Trudeau qu'il avait toujours considéré comme son second choix.

Durant toute la journée d'hier, le carnaval s'est poursuivi dans les hôtels de la ville, à la gare, à l'aéroport et aux quartiers généraux des candidats. Les réceptions se suivent à un rythme où dans tous les hôtels de la ville.

Hier soir l'organisation MacEwen en tenait une au château Laurier et tous les partisans de M. Trudeau se réunissaient pour une grande fête à Hull.

Pendant ce temps, les organisateurs et les travailleurs de M. Trudeau tentaient d'intégrer ceux de M. Mitchell Sharp qui paraissent avoir presque tous opté pour M. Trudeau.

L'intégration a été d'autant plus difficile que l'organisation de M. Trudeau ne s'appuierait à fonctionner qu'aujourd'hui; il s'agissait donc de remplacer des chefs de groupe et de faire un partage équitable de toutes ces ressources humaines de façon à ne blesser personne.

Quant aux espèces sonnantes, elles sont également bienvenues dans le camp Trudeau qui se réjouit surtout de l'excellent système de communications qui lui vaut le geste posé par M. Mitchell Sharp.

SHARP

Sharp convaincu que les différences qui peuvent exister entre lui et moi sur ce point sont des différences dans les méthodes et sur l'approche et non quant au fond.

En louant la vitalité et le dynamisme du ministre de la justice, M. Sharp a déclaré qu'il aurait préféré le battre mais que force de se retirer il se devait de l'appuyer parce que selon lui c'est le meilleur candidat de tous ceux qui sont en lice.

M. Sharp a souligné qu'il servirait sous la direction de la plupart d'entre eux mais il a établi très clairement que sa préférence va de loin au ministre de la justice qu'il appuie non pas parce que la victoire serait dans le sac mais parce qu'il veut y travailler lui-même, et qu'il a confiance au ministre de la justice plus qu'en n'importe quel autre candidat.

"On ne pourra jamais dire de M. Trudeau que c'est un grand nationaliste", a simplement déclaré le ministre, lorsqu'on lui a demandé s'il n'y avait pas contradiction dans le fait que M. Walter Gordon appuie lui aussi le ministre de la justice.

Des observateurs prétendent que M. Sharp aurait pu mieux choisir le moment de

se retirer et qu'il aurait aidé davantage M. Trudeau en le faisant au moment du scrutin. M. Sharp a dit qu'il avait étudié toutes les possibilités et qu'il lui paraissait préférable d'encourager des ce moment-ci ses partisans et travailleurs à se ranger du côté de M. Trudeau.

UNE SOCIÉTÉ

tention de faire un profit maximum. "Cette solution contribuera relativement peu à régler le problème du logement en ce qui concerne l'ensemble de la population actuelle, à faible revenu", pense la Société.

Poser un "geste positif" pour l'avenir en trouvant une nouvelle forme de participation qui apporte une solution au problème du logement.

Dans ce dernier cas, la Société estime que le problème du logement est devenu si complexe en milieu défavorisé qu'il sera impossible pour des individus ou des sociétés non spécialisés d'y faire face en restant seuls. Elle invite donc chaque propriétaire à étudier avec elle la forme que pourrait prendre sa collaboration à la solution du problème du logement familial dans ce quartier défavorisé.

Une philosophie de l'habitation

Des architectes professeurs à l'école d'architecture de Montréal sont présentement en train de préparer un projet de recherche expérimentale et multi-disciplinaire pour la Petite Bourgogne. Ce projet vise à créer des logements accessibles à la population à faible revenu.

Il est également possible que la Fédération des coopératives d'habitation tente l'une de ses expériences pilotes dans le même quartier.

Dans tous ces projets, cependant, la nouvelle Société de logement familial estime qu'il faudra dépasser les solutions purement physiques de la reconstruction, si l'on veut contribuer en profondeur à la solution des problèmes de la pauvreté caractéristique de ces zones. Autrement, soutient-elle, on risque de créer de nouvelles difficultés pour la population concernée.

Trois principes de base animent cette nouvelle philosophie de la rénovation urbaine:

— Il est essentiel que dans un quartier défavorisé la population soit informée de changements apportés par la rénovation, participe à l'élaboration des projets de logements et collabore par la suite à la gestion de ces logements avec l'aide de personnes compétentes.

— Le programme de rénovation doit être conçu de façon à susciter le développement personnel des résidents à l'aide de groupes d'éducation permanente, de formation scolaire des enfants, de formation d'hygiène, de loisirs, etc., avec la coopération des organismes spécialisés.

— Toutes les classes sociales, enfin, doivent être intégrées dans le secteur afin d'éviter de créer un ghetto de pauvres classifiés comme tels, mettre un terme à l'émigration hors du quartier des personnes qui ont réussi à améliorer leur niveau de vie, et

briser le fatalisme et la résignation qui frappent les personnes défavorisées.

Le financement

La Société de logement familial s'est donnée les quatre objectifs immédiats suivants: 1) trouver les moyens de financer un certain nombre de logements; 2) acheter de nouveaux logements; 3) en faire construire de neufs; 4) participer à la construction de logements en collaboration avec une coopérative.

Dans ce domaine, la Société pourra demander à la Société d'habitation du Québec ou à la Société centrale d'hypothèques et de logement des prêts couvrant jusqu'à 90 p.c. du coût de la construction.

Mais comme il lui faudra, dans cette éventualité, trouver encore une part de 10 p.c. sans parler du coût des programmes de développement des résidents, il est clair que la nouvelle Société devra se procurer une mise de fonds.

De plus comme la SHQ prend à sa charge 75 p.c. des déficits d'exploitation des habitations publiques gérées par les municipalités, mais laisse sans le sou à cet égard les sociétés à buts non lucratifs qui construisent des logis pour les gens à faibles revenus, il apparaît que la Société devra compter sur des appuis non gouvernementaux, dans l'état actuel de la législation, si elle veut ne pas être éliminée, faute de fonds, du champ de la guerre à la pauvreté.

POURPARLERS

représentants pour discuter des moyens de mettre fin à la guerre.

M. Johnson n'a pas fourni de précisions sur le lieu ou la manière dont les contacts seraient pris avec les représentants du Nord-Vietnam. Mais de nombreux moyens de communiquer avec Hanoi sont à la disposition du gouvernement américain.

Le gouvernement sud-vietnamien et les autres alliés des Etats-Unis sont consultés sur le déroulement des événements.

Les perspectives de négociations

PARIS — Premier stade: Le gouvernement d'Hanoi accepte la concession partielle que constitue l'arrêt des bombardements américains sur la partie du Nord-Vietnam située au nord du 20ème parallèle.

Deuxième stade: Le gouvernement d'Hanoi est prêt à discuter d'un arrêt total des bombardements sur son territoire, qui reste pour lui la condition d'une véritable négociation. La conversation s'ouvre.

Troisième stade: La discussion s'étend aux "autres actes de guerre".

Quatrième stade: le problème se pose de savoir comment le gouvernement du Sud-Vietnam peut être élargi pour acquiescer le caractère représentatif qui lui manque. C'est celui du rôle du Front national de libération.

Telles sont, selon les experts, les phases du processus qui pourrait aboutir au rétablissement de la paix au Vietnam.

Québec ne s'oppose pas au projet de Drapeau

QUÉBEC (par G.L.) — Le gouvernement provincial ne mettra pas de bois dans les roues pour empêcher le maire Jean Drapeau de réaliser son projet de loterie municipale, mais l'on ne pense pas ici qu'il vienne à jour.

Le premier ministre, M. Johnson, s'est refusé à tout commentaire, sauf pour dire que les conseillers juridiques étudiaient la légalité du projet visant à accroître les revenus de la ville de Montréal de \$32 millions.

Mais, de sources près du

gouvernement, l'on est certain que la métropole ne pourra pas éviter une hausse de taxes substantielle.

L'on signale à Québec que le gouvernement étudie depuis quelques années un projet de loterie, et que la commission Bélanger elle-même, avait suggéré qu'une loterie à l'échelle provinciale apporterait des revenus annuels d'environ \$10 millions seulement et nécessiterait une organisation énorme.

L'on estime, par contre, que le projet de Montréal n'est pas illégal puisqu'il prévoit que des questions seront posées aux "contribuables volontaires" avant qu'ils ne puissent toucher leurs gros lots.

Le gouvernement provincial étudie pour sa part l'idée d'instituer des obligations de loterie en vue d'accroître ses revenus, tel que la chose se pratique en Grande-Bretagne.

LES CANADIENS

Suite de la page 5

une parcelle. Ce pays que nous avons exploré une première fois, que nos pères les tout premiers ont foulé dans un émerveillement extraordinaire, il faut repartir à sa découverte et cette fois pour de bon.

Nos jeunes ingénieurs ne s'arrêteront pas à la Manic; ils s'intéresseront bientôt, ils s'intéressent déjà aux sables pétroliers de l'Athabaska ou aux gisements de potasse de la Saskatchewan. Nos hommes d'affaires, nos marchands, nos entrepreneurs, nos manufacturiers n'ont pas renoncé aux marchés de l'ensemble canadien. Nos artistes ont déjà conquis de larges auditoires à travers tout le Canada.

C'est cela que nous devons continuer, c'est cet effort que nous devons poursuivre. Il faut ouvrir le compas et non le refermer.

Et c'est vous qui pouvez réaliser ce rêve, qui n'est pas une utopie. C'est vous qui pouvez le transformer en réalité. Et c'est pour vous que vous le ferez.

Nous, à titre d'hommes politiques, nous ne pouvons que vous assister. Mais nous le ferons, nous le faisons déjà, avec toute notre énergie.

AVIS

GRANT TIGNER ASSOCIATES LIMITED, donne par les présentes avis qu'elle fera une demande au secrétaire provincial de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte.

SAUL HANDELMAN
Procureur pour
Grant Tigner Associates Limited

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 29 mars, 1968, par lequel Selective Draperies Company, a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 2 avril, 1968, sous le numéro 2052773.

Banque de Montréal
le 29 mars, 1968.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 29 mars, 1968, par lequel Selective Draperies Company, a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 2 avril, 1968, sous le numéro 2052774.

Banque de Montréal,
le 29 mars, 1968.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mars 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Millo Jewelry Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour d'avril 1968, sous le numéro 2052529.

Daté ce 2e jour d'avril 1968.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 mars 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Adam Swica opérant seul sous le nom de POLARIS HOSIERY RED'D, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour d'avril 1968, sous le numéro 2052530.

Daté ce 2e jour d'avril 1968.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 mars 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Joseph Chenciner opérant seul sous le nom de UNIVERSAL COMMODITIES CO., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour d'avril 1968, sous le numéro 2052528.

Daté ce 2e jour d'avril 1968.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie de toutes les créances présentes et futures, de SOCIÉTÉ SECAS INTERNATIONALE, ayant sa place d'affaires en la cité de Montréal, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 1er avril 1968, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er avril 1968, sous le No 2052535.

Banque Canadienne Nationale,
Montréal, le 1er avril 1968.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie de toutes les créances présentes et futures, de FIT RIGHT TOOLS INC., ayant sa place d'affaires en la cité de Montréal-Nord, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 1er avril 1968, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er avril 1968, sous le No 2052534.

Banque Canadienne Nationale,
Montréal, le 1er avril 1968.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de WALKER MANUFACTURING CO. LTD., ayant sa principale place d'affaires à Montréal, Québec, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 27 mars, 1968, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er avril 1968, sous le No 2052534.

Banque Canadienne Nationale,
Montréal, le 1er avril 1968.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de MODERN MACHINE INDUSTRY LTD., ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Jacques Cartier, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 22 mars 1968, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chamby le 26 mars 1968, sous le numéro 295819.

Banque Canadienne Nationale
Montréal, le 28 mars 1968

AVIS

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 25 mars, 1968, par lequel J & R Tisseur Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 28 mars 1968 sous le No. 2051846.

Banque de Montréal
le 25 mars 1968"

AVIS DE LA PRÉPARATION ET DU DÉPÔT DE LA LISTE DES ÉLECTEURS
AVIS PUBLIC

est par le présent donné que je, soussigné, Clément Janelle, Secrétaire-Tresorier de la Commission Scolaire des Ecoles Catholiques de Mont-Royal, ai préparé suivant la loi la liste des électeurs pour la Municipalité Scolaire de Mont-Royal, et que cette liste est maintenant déposée dans mon bureau, 1345 ave. Regent, jusqu'au 16 avril 1968, entre 9:00 A.M. et 5:00 P.M., samedis et dimanches exceptés, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Dans les quinze jours suivant l'avis du dépôt de la liste, quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste peut déposer à ce sujet une demande écrite en inscription ou en radiation au bureau du secrétaire-tresorier.

Donné sous mon seing à Mont-Royal, ce premier jour d'avril, 1968.

CLÉMENT JANELLE
Secrétaire-Tresorier



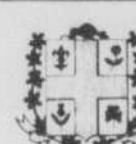
VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de ruelles, de certains immeubles situés dans le quadrilatère borné par la rue de Bellechasse, la quarante et une avenue, la rue Baubien et la quarante-deuxième avenue.

C.S.M. 1036 - 1er rapport
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 22 mars 1968, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 1er rapport, en date du 20 mars 1968, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, palais de justice à Montréal, le 1er jour de mai 1968, à 10 heures 30 du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville,
Robert Bouchard, c.r.

Hôtel de ville,
Montréal, le 4 avril 1968.



VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, en vue de l'exécution d'un projet, tel qu'autorisé par l'article 130 de la loi 10-11 Elizabeth II, 1962, chapitre 59, des immeubles situés à l'intérieur d'un secteur borné au nord par la ligne sud du boulevard Dorchester, à l'est par le côté ouest de l'avenue Papineau, au sud par le côté nord de la rue Craig et à l'ouest par le côté est de la rue Wolfe.

C.S.M. 510 - 42e rapport
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 27 mars 1968, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 42e rapport, en date du 25 mars 1968, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, palais de justice à Montréal, le dixième jour de mai 1968, à 10 heures 30 du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville,
Robert Bouchard, c.r.

Hôtel de ville,
Montréal, le 4 avril, 1968.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 748 608
STEVE DART COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,

demanderesse.

- vs -

THE ATCHISON-TOPEKA & SANTA FE RAILWAY CO., corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité de Topeka, État du Kansas, ur des États unis d'Amérique,

defendresse.

Montréal, le 1er avril 1968.

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

ORENSTEIN, RUBY & MICHELIN,
Avocats,
637 ouest, rue Craig, suite 308,
Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.



VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, pour fins de ruelle, de certains immeubles situés dans le quadrilatère borné par les avenues Wiseman, Ogilvy et Stuart et la rue St-Roch.

C.S.M. 748
2e rapport du B.E.M.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 22 mars 1968, conformément à la loi, le Bureau des Expropriations de Montréal a déposé au bureau du greffier de la ville son 2e rapport, en date du 22 mars 1968, concernant l'expropriation ci-dessus et que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation, à la Cour Supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre no 31, palais de justice à Montréal, le 8 jour de mai 1968, à 10 heures 30 du matin ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

Le greffier de la ville,
Robert Bouchard, c.r.

Hôtel de ville,
Montréal, le 4 avril 1968.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPÉRIEURE

No 748607
STEVE DART COMPANY, corps politique et incorporé dûment incorporé selon la loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,

Demanderesse

- vs -

SOUTHERN PACIFIC CO., corps politique et incorporé, faisant affaires comme opérateur de ligne de Chemin de Fer dans la Cité de Californie, un des E.U.A.,

Defendresse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défendresse SOUTHERN PACIFIC CO. est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTRÉAL, 1er avril 1968

Protonotaire adjoint C.S.M.
H. W. BRODEUR

ORENSTEIN, RUBY & MICHELIN,
Avocats,
637 rue Craig Ouest, Suite 308,
Montréal, P.Q.
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-68-10076

pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 avril 1968

Poste Laurent
(Montréal)

sur le monde...regards sur le monde...regards sur le monde...regards sur le monde...regards sur le monde

L'ordre nouveau au pays des "gauchos" (2)

Un effort rigoureux pour restaurer l'économie argentine

par Oscar Villanueva

Réaliste, le général Onganía a compris que l'Argentine ne retrouverait la grandeur à laquelle elle aspire que par l'effort et la ténacité. D'où une série de mesures draconniennes imposant des sacrifices à toutes les classes de la population, afin d'assainir une économie malade.

Préchant d'exemple, le général-président limita son gouvernement à 5 ministres, assistés de 15 secrétaires d'Etat, tous catholiques pratiquants et profondément nationalistes (héritage péroniste), non "contaminés" par la politique.

Puis le chef de l'Etat décida d'en finir avec les énormes déficits du budget qui entraîneraient tout assainissement. Le Peso fut dévalué de 40%, le 13 mars 1967 (1 dollar = 350 pesos); cette mesure s'accompagna du retour à la liberté des changes.

Alors le gouvernement et plus spécialement l'économiste de renom Adalberto Krieger Vasena, ministre de l'Economie, s'adressa aux organismes financiers internationaux (Fonds Monétaire International (150 millions de dollars), au Trésor Américain (100 millions), aux banques américaines (150 millions), à la Banque Internationale du Développement (85 millions).

L'Argentine traditionnellement le pays le plus isolationniste et le plus anti-américain de l'Amérique latine, fit aussi appel à l'investissement des capitaux étrangers que l'actuelle politique monétaire du général Onganía ne peut qu'encourager. Ainsi pourrait être assurée l'équilibre de la balance des comptes internationaux.

Une bastille réputée impenable...

L'ordre remis dans les finances, le déficit de 1967 réduit d'un tiers, le gouvernement allait se lancer à l'assaut d'une bastille: les chemins de fer.

Responsables pour les trois-

quarts du déficit du budget de l'Etat, les Chemins de fer (42.000 km de voies) entraînaient chaque année une perte de 500 millions de dollars (plus d'un million de dollars par jour), compromettant toute tentative d'assainissement monétaire.

La politique démagogique du président déchu, le radical Arturo Illia avait entraîné la multiplication du nombre des fonctionnaires, (750.000, soit 10% de la population active); les titulaires d'emplois sans fonctions étaient si nombreux que le général Onganía décida la liquidation de 40.000 agents en trop sur un effectif de 172.000 cheminots.

Semblables licenciements rencontrèrent l'opposition des syndicats de cheminots qui répliquèrent par l'action directe en décrétant la grève générale des transports. (Sous Frondizi, la grève des transports avait paralysé plusieurs mois la vie économique du pays). Le général-président qu'il ne tolérerait pas que les multiples centrales syndicales fussent la politique, contraignit les plus agressives à la dissolution en bloquant leurs comptes en banque. La grève générale n'eut pas lieu. Les meneurs ayant été immédiatement licenciés, alors présentant qu'ils risquaient de n'être pas suivis par leurs troupes, les dirigeants syndicaux décidèrent de renoncer à l'action prévue.

Les milliers de licenciements eurent lieu, et la remise en ordre en fut facilitée.

Retour à la tradition

Revenant à la conception traditionnelle argentine, le général-président accorda la priorité à l'agriculture et à l'élevage qui alimentent plus de 90% des exportations.

C'est de l'activité rurale — production compétitive pour les marchés extérieurs — que dépend l'obtention des devises que réclame le développement économique.

Le cheptel est fort développé: 40 millions de bovins, 48 millions d'ovins. S'y ajoutent fruits, blé, coton, tabac, canne à sucre, oléagineux.

L'industrie n'est évidemment pas oubliée. Plus questions naturellement de vouloir rivaliser avec les U.S.A. Les devises permettant d'importer des équipements industriels d'ou modernisation des entreprises et création de nouvelles, pour compléter la gamme des productions. Le sous-sol argentin est d'ailleurs fort riche: charbon, wolfram, manganèse, uranium, soufre, pétrole, gaz naturel, etc. Désormais le gouver-

nement intervient dans trois secteurs, directement et sur une grande échelle, sans toutefois recourir au monopole: pétrole, électricité, sidérurgie.

L'industrie sidérurgique, clé de voûte

L'industrie sidérurgique est la clé de voûte de l'industrialisation. Elle est activement développée. Ainsi est-il prévu pour 1970, 2 millions de t. d'acier auxquelles s'ajouteront les productions des compagnies privées, environ 4 millions, donc, plus que le Mexique (2,5 millions de t.) et que le Brésil (3 millions de t.).

Pour réduire la dépendance à l'égard de l'étranger, les riches gisements de Sierra Grande, dans le Sud, sont activement exploités.

Pour ce qui concerne le pétrole, le gouvernement du général-président a décidé de reorganiser de fond en comble la Régie nationale des pétroles (elle n'arrivait qu'à produire 25 millions de m3 à grands frais, laissant à importer 14 millions de m3), et d'ouvrir aux compagnies privées l'exploration et la perforation (permis de 9 années portées à 12 pour la plate-forme sous-marine, et concernant des zones de 100 à 10.000 km2 par adjudication publique).

En rétablissant le régime des concessions aux grandes compagnies pétrolières internationales, le gouvernement ONGANIA a franchi un pas important. Il lui a fallu beaucoup de courage pour une telle décision. Mais les décisions du général Onganía sont soigneusement et longuement réfléchies et, quand son choix est fait, le général agit avec promptitude et assurance. L'opposition crie à la trahison, le général-président n'en a cure!

Marché commun latino-américain en 1970

Naturellement, quand les présidents d'Amérique latine se réunissent à Punta del Este, en avril

dernier, pour jeter les bases d'un Marché commun latino-américain à partir de 1970; il est apparu tout de suite que ces 20 républiques aux systèmes administratifs, fiscaux, douaniers, différents, avaient quelques difficultés à tomber d'accord.

Les pays relativement moins développés (Paraguay, Equateur, Bolivie) exigeaient un traitement préférentiel que ne sont guère décidés à leur accorder des pays relativement industrialisés tels: le Mexique, le Brésil, l'Argentine notamment, (en fait il n'y en a que deux — Argentine et Uruguay — qui aient pratiquement dépassé le cap du sous-développement), ce qui eût signifié une concurrence insupportable pour leurs industries nationales.

Aussi bien, la réunion ministérielle d'Asunción qui suivit, n'a finalement fait qu'ouvrir des négociations qui demanderont du temps. On n'oublie pas en un jour, un siècle d'intérêts divergents! Et, divergents parce que résultant de la concurrence des grandes puissances qui aideront au développement des économies latino-américaines exclusivement en fonction de leurs intérêts propres.

L'hémisphère latino-américain (18 fois l'Europe des Six, et 230 millions de latino-américains,

dont 100 millions d'origine blanche), ne peut rester ignoré de l'Occident et maintenir dans sa pauvreté. C'est en aidant à produire corps ce "continent" — 600 millions d'individus à la fin de ce siècle — qu'on en fera plus vite un membre prospère du monde occidental.

"Potencia mundial"

L'Argentine actuelle est potentiellement riche et n'a besoin que

d'un peu de bon sens, de sacrifices temporaires, de la part de tous les secteurs sociaux pour devenir prospère, rétablir sa position prééminente en Amérique latine et ainsi, marcher vers le destin auquel chaque Argentin aspire pour son pays: voir l'Argentine devenir une "potencia mundial" — une puissance mondiale.

Copyright Bureau international de presse

MONTROSE

VENTE DE DISQUES

RCA VICTOR

STÉREO SEULEMENT 12" MICROSILLON
VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL

RÉG. 4.98
SPECIAL 298

DS-3006 If You Can Believe, Your Eyes and Ears, The Mama's and The Papa's
DS-3010 The Mama's and The Papa's
DS-3025 Farwell to the Fun Golden Era The Mama's and The Papa's
DS-3012 Lara's Theme (Somewhere My Love) The Brass Ring
DS-3014 The Mama's and The Papa's Deliver
DS-3017 Dis-Advantages of You, The Brass Ring
COS-101 The Monkees
COS-102 More of the Monkees
COS-103 The Monkees Headquarters
COS-104 Pines, Aquarius, Capricorn and James Last, The Monkees
PCS-1000 Le Balcon en sa, Paolo NoeXia
PCS-1001 Avec amour (Ginette) Ginette Ravel
PCS-1002 Pot-pourri continental Sacha Distel
PCS-1025 Mes grands succès, Ginette Ravel
PCS-1033 Les Jolies à la Comédie Canadienne
PCS-1035 Le Marin et la rose, Paolo NoeXia
PCS-1044 Guy Godin
PCS-1070 Tu le savais de moi, Ginette Ravel
PCS-1072 Alain Barrière
PCS-1073 Chantie ma guitare, Paolo NoeXia
PCS-1074 L'Amour, c'est comme un jour, Ginette Ravel
PCS-1088 Les Feux Follets
PCS-1100 La belle époque, Margot Campbell, Anne Major
PCS-1106 Daniel Guérard
PCS-1107 Monique Brunet
PCS-1109 Succès de Route 66 — Jen Roger
PCS-1112 Monique Brunet — Jen Roger
PCS-1113 L'Amour et le fait d'oublier — Therese Delfoy
PCS-1114 Paolo NoeXia à Toast et Café
PCS-1115 Daniel Guérard interprète
PCS-1128 Les Jolies à l'Olympia
PCS-1129 Hourrah, Ginette Ravel
PCS-1131 Une Fille, Guy Godin, Monique Brunet
PCS-1132 La Madama d'Angela, Jen Roger
PCS-1141 La belle époque, Serge Laprade, Monique Brunet
PCS-1150 Songs and Folklore, Vicky
PCS-1151 Ballade pour un amour, Sylvie Vartan
PCS-1157 Les Cabestans
PCS-1158 En vocal — Jen Roger
PCS-1159 Pour vous madame, Paolo NoeXia
PCS-1162 Douce France — Les 3 Ménestrels

LSP-3533 Only the Big Ones, Floyd Cramer
LSP-3532 Solo Flight, Chet Atkins
LSP-3565 The Fascinating Rhythms of Their Brazil Los Indios Tabajaras
LSP-3517 All Hirt Plays Bert Kaempfert
LPE-1192 Glenn Miller Story, The Caribbean
LPE-1196 Belafonte Sings of The Caribbean
DS-3002 The New Sound of The Brass Ring
LSP-3556 Best of All Hirt (Vol. 2)
LSP-3557 Best of Mancini (Vol. 2)
LSP-3558 Best of Chet Atkins (Vol. 2)
LSP-3571 In My Quiet Room Harry Belafonte
LSP-3504 Mancini 67
LSP-2713 Music of Hawaii Henry Mancini
LSP-2728 It's a Guitar World, Chet Atkins
LSP-3578 Soul in the Horn Al Hirt
LPE-1248 Calypso, Harry Belafonte
LPE-1297 Elvis gold record Vol.1, Elvis Presley
LPE-2075 Elvis Golden record Vol.2, Elvis Presley
LSP-3511 Elvis gold record Vol.4, Elvis Presley



RÉG. 5.98
SPECIAL 398

*SC-3576 My Favorite Chopin, Van Cliburn
LSC-2588 Prima Donna Leontyne Price
LSC-2585 Prima Donna, Vol.2 Leontyne Price
LSC-2588 The Pops Goes Latin Arthur Fiedler
LSC-2595 Verdi Rarities Montserrat Caballé



LSC-2594 Music from "Tommy" and Juliet Boston Symphony Orchestra
LSC-2590 Rachmaninoff, Symphony No.3 Andre Previn
LSC-2587 Dances of Dowland, Julian Bream
LSC-2591 Excerpts from The Widow, CBC Winnipeg Orchestra and Chorus
LSC-2590 Okuban Mehta and Pierre Hétu Montreal Symphony Orchestra
LSC-2597 Pictures at an Exhibition Seiji Ozawa
LSC-2597 Schumann, Piano Concerto in A, Arthur Schnabel
LSC-2592 Piano Concerto No.1, Tchaikovsky, Van Cliburn
LSC-2593 The Student Prince, Mario Lanza
LSC-2578 Baroque Guitar, Julian Bream, guitariste
LSC-2589 Chopin Fantaisie in F minor Barcarolle Berceuse Bolero-Tarentelle Rubinstein, Pianiste
LSC-2596 J.S. Bach, Lute suites 1 et 2
LSC-2594 Lute music from the royal courts of Europe Julian Bream, Luthiste
LSC-2595 Vocal music of Viradi
LSC-2540 Beethoven, Tchaikovsky, Rimsky-Korsakov, Fauré, Stephen Carter, violoncelle, Samuel Sanders, violoncelle
LSC-2592 The Heifetz-Piatigorsky concerts



LSC-2594 20th Century guitar, Julian Bream
LSC-2593 Mozart, Four Horn Concertos Alan Civil, Royal Phil. Orch.
LSC-2594 Music for solo viola Walter Trampler
LSC-2595 Saint-Saëns, Sonata no.1 in D and autres selections, Jarcha Heifetz, Brocks Smith
LSC-2596 Misha Dichter joue Brahms
LSC-2590 Mozart, Judith Haskin, Richard Lewis Andre Previn cond.
LSC-3002 Piano Music of Carl Nielsen John Opston, pianist
LSC-3003 Suites pour orchestre, Bartok Hindemith, Chicago Symph.
LSC-3006 Beethoven, Symphony no.4 Leonard Bernstein, Boston symph. Erich Leinsdorf
LSC-3007 Evening Serenade, Morton Gould and his orch.
LSC-3009 Brahms, Piano quartet in C minor Heifetz, Piatigorsky
LSC-3010 Brahms, Symphony no.4, Boston symph. orch. Erich Leinsdorf

COMMANDES POSTALES

\$0 par 3 disques pour frais de poste et d'emballage. Taux en plus, SUG-GEREZ UN DEUXIEME CHOIX.

LE MAGASIN SERA OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 6 P.M.
SAUF JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9.30 P.M.

MONTROSE

3162 est, Bélanger Montréal 36 RA. 9-2833

Perspectives américaines

La fin d'un intermède

par Joseph Kraft

WASHINGTON — En décidant de ne pas solliciter un deuxième mandat, le président Johnson a mis fin en quelque sorte à l'intermède américain dans la vie politique américaine par l'assassinat du feu président Kennedy. Il appartient probablement à quelqu'un d'autre de faire la paix au Vietnam, ce que M. Johnson ne pouvait pas (et ne peut apparemment pas non plus, dans les mois qui viennent) accomplir. Une fois refermée cette parenthèse, l'Amérique pourra s'efforcer de mieux partager avec d'autres puissances les responsabilités internationales et, des lors, se consacrer de façon plus active à la solution de ses propres problèmes intérieurs, qui ne sont pas minces.

Reconnaître cela, c'est admettre en même temps le courage qu'il a fallu à Lyndon Johnson pour prendre l'étonnante décision qu'il a annon-

cée dimanche dernier. John Kennedy, son prédécesseur, avait engagé le plus clair de son énergie et de ses ressources, comme de celles de son administration, dans la solution des grands problèmes internationaux. Ce n'est guère qu'après l'issue victorieuse de l'affrontement avec l'Union soviétique dans l'affaire des missiles à Cuba, c'est-à-dire pendant la dernière année de son mandat, que Kennedy a entrepris de s'attaquer avec un esprit neuf et avec des mesures radicales aux problèmes sociaux du pays. A l'opposé, Johnson était par excellence un connaisseur des affaires intérieures, un des hommes apparemment les mieux préparés du fait de son expérience parlementaire et de son appui de la première heure au New Deal pour amener le pays à s'attaquer avec vigueur à ses propres problèmes. Et s'il n'a pu réussir dans cette entreprise, cela tient largement à des circonstances indépendantes de sa volonté.

Il y eut d'abord le fait que son âge, ses origines, sa formation, sa personnalité l'empêchaient d'être sur la même longueur d'ondes que les jeunes éléments de la nouvelle moyenne bourgeoisie plus cultivée, plus articulée, mieux avertie des réalités contemporaines.

Sensible à cela, Johnson comprit dès le début qu'il ne saurait unir la nation entière. D'autre part, les conditions même de son avènement à la direction des affaires devaient amener le nouveau président à faire prévaloir sur son propre instinct politique les recommandations des conseillers de politique étrangère de feu Kennedy. En suivant leurs conseils, beaucoup plus sans doute que n'aurait fait Kennedy lui-même, le président Johnson s'est trouvé en quel-

que sorte prisonnier de cette guerre du Vietnam.

Je dirais en d'autres mots que si le président est finalement apparu comme un obstacle à la paix et à l'unité nationale, ce fut le résultat d'un ensemble de facteurs internes et internationaux. Dans ces conditions, l'homme qui assume implicitement la responsabilité de la situation, manifeste un courage qui n'est pas loin d'être de l'héroïsme. Vue dans cette perspective, la décision de M. Johnson est le couronnement d'une carrière féconde en accomplissements importants: en faisant son geste dramatique de dimanche dernier, il met fin avec noblesse à son rôle historique. Il est spécialement important que cela soit reconnu par tous ceux qui furent ses censeurs: les critiques élevées contre la politique de Johnson ont eu leur effet; l'opposition n'a cessé de grandir à l'intérieur mais, avec un certain recul, une bonne partie de ce qui a été dit et écrit au sujet de Johnson semble injuste et mesquin. Le président a donné en règle générale l'exemple d'une retenue que nombre de ses critiques auraient intérêt à imiter.

Cette retenue devrait se manifester d'autant plus que nous sommes loin encore d'en avoir fini avec le Vietnam. La guerre continue et il n'y a encore que de faibles raisons de penser que les dernières propositions du président peuvent conduire à un règlement satisfaisant. Et cela non pas seulement parce que le camp adverse peut y voir une renonciation qui l'inciterait à durcir ses propres positions mais parce que l'initiative du président n'a point été précédée des habituels contacts diplomatiques.

Il reste encore impossible pour le président de rejoindre les exigences minimum de Hanoi. On peut même penser que les conditions sont réunies

pour un rejet dédaigneux par l'autre partie de la dernière tentative de Washington, échec qui rendrait difficiles les nouveaux efforts en vue d'un règlement négocié. Certes, en limitant à un strict minimum l'envoi de renforts, le président a pratiquement accepté de ne mener désormais qu'une guerre défensive au Vietnam. Il appartiendra aux troupes sud-vietnamiennes d'assumer une part croissante du fardeau de la guerre, notamment des opérations offensives.

D'avantage, dans son discours, le président a évoqué implicitement les principaux éléments d'un éventuel règlement, notamment la réduction de l'activité militaire et un retrait réciproque des troupes américaines et nord-vietnamiennes du Vietnam du sud. Il a même cautionné, en quel que sorte, la présence de représentants du F.N.L. dans la vie politique normale du Sud, lorsqu'il a souhaité la mise en oeuvre d'un processus par lequel "les Sud-Vietnamiens de toutes les tendances soient capables de dégager un compromis et une solution par libre choix politique plutôt que par affrontement armé".

Ce qu'il y a de tragique pour le président, c'est de ne pouvoir attendre lui-même pareil objectif. Et pourtant, s'il n'y peut parvenir, qui le pourra? C'est la grande question qui va se trouver au centre de l'élection présidentielle de l'automne prochain. Aussi, importe-t-il qu'au cours des prochaines semaines, tous les citoyens américains s'interrogent sur les chefs politiques les plus aptes à diriger le pays tous les chefs politiques (soient possibles), sur leur position exacte devant les problèmes de guerre et de paix, comme sur leur possibilité de s'attaquer avec énergie et bonheur aux grands problèmes sociaux des Etats-Unis.

lettres

Pour M. Trudeau

Je viens de lire la lettre (11 mars) de M. Morin de Gravelbourg, Sask. Je crains que la révolution tranquille n'ait pas pénétré dans notre province de Saskatchewan. A propos de la question de l'avortement, l'illustre médecin a dit que M. Trudeau a cédé à l'opinion de la majorité, mais cette majorité n'est pas

constituée uniquement de Canadiens anglais. Néanmoins il s'agit d'une mesure permissive et non d'une obligation créée à qui que ce soit.

Je suis d'accord avec M. Morin. L'historique risque de se répéter: le risque d'avoir un autre premier ministre comme celui qui fut le plus grand de tous,

M. Laurier. Comme M. Morin, j'espère que les Canadiens français se réveilleront avant qu'il ne soit trop tard. Que les Québécois aient à élire M. Trudeau. On aura besoin pour l'avenir d'un homme d'action.

Keith Chow,

Saskatoon, Sask., 25 mars 1968.

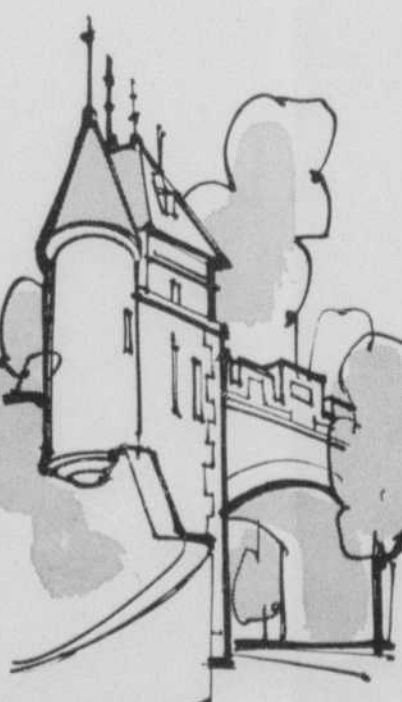
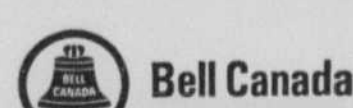
La ville de Québec est dans la région 418

Soyez-y en quelques secondes par l'interurbain automatique

C'est très simple.

Faites d'abord le "1" puis l'indicatif régional (pour Québec, 418) suivi du numéro de téléphone

Si vous composez un faux numéro, appelez immédiatement la téléphoniste. Cette erreur ne vous coûtera rien.



MONTROSE

VENTE DE NOUVEAUX DISQUES BARCLAY

12" MICROSILLON

Reg. \$4.98

Mono - Stéréo

\$3.99

Spécial



JEAN-PIERRE FERLAND

Je le sais - Marie-Claire - Si je savais parler aux femmes - La grande mélod - Je n'ai plus rien - Je reviens chez nous - Les négresses - L'assassin mondain - Le cauchemar - Modern Hotel.



HUGUES AUFRAY

Je ne pourrai l'oublier tout à jamais - Prière pour un spectacle - Le calendrier de fabre d'églantine - Si j'étais capitaine - La gimbard - Si Dieu nous en donne le temps - Et si moi je ne veux pas - L'ancien - Pauvre Martin - Le marin et la Sainte Vierge.

NO B-8001



JEAN FERRAT

Cuba si - Mourir au soleil - Excuse-moi - Prisunic - A Santiago - Ce qu'on est bien mon amour - Les guerilleros - Au point du jour - Pauvres petits C... - Indien.

NO B-8002



CHARLES AZNAVOUR

Emmenez-moi - Éteins la lumière - Adieu - Un jour un jour - Les vertes années - Je reviens Fanny - Yerushalaim - Entre nous - J'aimerai - Il te faudra bien revenir - Au voleur - Tout s'en va.

NO B-8000

VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL

MONTROSE

LE MAGASIN SERA OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 6.00 P.M.
SAUF JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9.30 P.M.

3162 est, Bélanger Montréal 36

RA. 9-2833

La nouvelle victoire de McCarthy va l'opposer directement à Kennedy

MADISON (Wisconsin) (AFP) — Le dépouillement du scrutin des élections primaires du Wisconsin étant terminé dans 98 bureaux de vote pour les démocrates et dans 99 pour cent des bureaux pour les républicains, les résultats se présentent comme suit:

Démocrates: McCarthy: 403,945 voix (57 pour cent); Johnson: 248,352 voix (35 pour cent). Votes inscrits à la main: Kennedy: 42,737 voix (6 pour cent); Wallace: 3,262 voix; Humphrey: 3,173 voix. Républicains: Nixon: 384,953 voix (80 pour cent); Reagan: 51,574 voix (11 pour cent); Stassen: 28,448 voix (6 pour cent). Votes inscrits à la main: Rockefeller: 7,296 voix (2 pour cent); Wallace: 1,207 voix.

Le sénateur Eugene McCarthy émerge donc incontestablement fortifié des élections primaires du Wisconsin. C'est rayonnant, exprimant la confiance et l'optimisme, qu'il est venu annoncer à ses jeu-

nes partisans la victoire et leur donner rendez-vous à la convention nationale démocrate de Chicago. Alors que chacun dans son entourage s'interrogeait mardi sur l'effet qu'aurait sur les électeurs démocrates de cet Etat du Middle-West l'annonce du retrait de la course du président Johnson et des mesures de désescalade au Vietnam, il a réussi à prouver comme il l'a proclamé lui-même que son premier succès au New Hampshire n'était pas dû à un simple accident.

Il apparaît que contrairement à l'attente de certains, les électeurs démocrates n'ont pas apporté au président Johnson le vote de sympathie qu'aurait pu provoquer sa décision dramatique.

C'est maintenant en fonction de la nouvelle phase de la compétition qui va l'opposer directement au sénateur Kennedy que doivent être appréciés ces résultats. M. Kennedy a en face de lui un con-

current entré avant lui dans la course et pouvant se targuer d'un succès populaire obtenu par des moyens de fortune et grâce à l'enthousiasme d'une jeunesse universitaire dont le frère du défunt président aurait pu sans doute à l'origine s'assurer le quasi-monopole.

Ce prestige imprévu jouerait à plus forte raison, jugent-ils à Milwaukee, contre le vice-président Hubert Humphrey, ancien sénateur (libéral) du Minnesota comme l'est actuellement M. McCarthy, au cas où il se porterait candidat pour défendre les réalisations de l'administration Johnson, et en particulier l'intervention au Vietnam.

Mais ni le sénateur lui-même ni les membres de son entourage dont certains sont partagés entre la sympathie grandissante qu'il leur inspire et des affinités anciennes ou présentes pour M. Kennedy, ne se dissimulent que le chemin qui lui reste à parcourir est difficile. Ce ne sont encore, reconnaît-on en dépit de l'euphorie qui règne à son état-major, que les premiers obstacles qui viennent d'être franchis avec honneur.

Johnson reçoit Kennedy

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a reçu, coup sur coup, hier matin, le sénateur Robert Kennedy et le vice-président, M. Hubert Humphrey.

La Maison Blanche s'est toutefois refusée à fournir la moindre précision à propos de chacune de ces entrevues, sinon pour dire qu'elles avaient duré environ une heure. Le porte-parole de la Maison Blanche M. George Christian n'a annoncé l'entrevue accordée par le président à M. Kennedy qu'une heure et demie environ après l'heure fixée pour le rendez-vous du chef de l'exécutif et du sénateur.

M. Christian a également déclaré qu'il ignorait si M. Johnson recevrait le sénateur Eugene McCarthy dans les jours à venir en ajoutant qu'à sa connaissance le sénateur du Minnesota n'avait pas encore demandé de rendez-vous avec le président.

La fin de la guerre du Vietnam provoquera une légère récession qui pourra être facilement évitée

WASHINGTON (AFP) — Une récession de l'économie américaine pourrait être assez facilement évitée en cas de désescalade du conflit vietnamien, estime la chambre de commerce des Etats-Unis dans un rapport établi par une commission ad hoc créée en juin 1967, et intitulé "Après le Vietnam". Il faudra cependant que le gouvernement adopte une politique économique visant à la fois à maintenir la demande intérieure et à freiner les pressions inflationnistes, en fonction du rythme de la désescalade, ajoute-t-elle.

Ce rapport, publié pratiquement au moment où l'amorce de négociations entre Hanoi et Washington se dessine, souligne que l'impact économique du conflit représente

environ 3 pour cent du produit national brut américain. "En assumant au mieux de notre jugement une réduction de 20 milliards de dollars des dépenses militaires en 1968, répartie sur 18 mois, le P.N.B. ne tomberait que de 3 pour cent (sans tenir compte des effets sur les revenus et des effets sur les secteurs secondaire et tertiaire) même si aucun correctif économique n'était appliqué; mais certaines industries seraient lourdement affectées", affirme le rapport. "Sur la base de notre expérience malheureuse de désescalade en Corée en 1953/54, il est peu probable que le gouvernement fédéral permettrait sans correctifs fiscaux et monétaires, au moment voulu, une rapide réduction des dépenses militaires", ajoute-t-il.

Sans ces correctifs, poursuit la commission, "une récession — bien que relativement mineure — pourrait se produire". Elle souligne que l'industrie aéronautique et les fabricants d'armements et de munitions supporteraient 60 pour cent de la réduction des commandes militaires et 80 pour cent de cette réduction affecterait les producteurs de biens durables et se répercuterait sur leurs fournisseurs, notamment l'industrie métallurgique. La diminution des commandes provoquerait probablement une baisse de l'emploi de l'ordre de 1,4 million.

En cas de désescalade, estime le rapport, la politique économique devra viser un taux d'emploi élevé et un rythme de croissance soutenable à long terme dans le cadre de l'équilibre de la balance des paiements. "Cette politique devra répondre au rythme de la désescalade et à l'état de l'économie".

Sur la base d'une désescalade soudaine dans un climat économique soutenu, la commission formule les recommandations suivantes pour compenser l'impact de la réduction des commandes militaires:

- 1- Réduction générale des impôts sur le revenu et sur les bénéfices des sociétés au moment où le taux des commandes commencera à diminuer. Toute augmentation des impôts en 1968 devrait comporter une clause permettant au président de l'annuler en cas de nécessité.
- 2- Abaissement du taux d'escompte de la Réserve fédérale, actuellement à 5 pour cent, et desserrement général de la politique monétaire.
- 3- Augmentation des paiements de transfert gouvernementaux, notamment des indemnités de chômage.
- 4- Accélération du rythme de la construction des travaux publics déjà autorisés et pour lesquels les crédits ont déjà été approuvés.

Pressions sur Israël pour une présence de l'ONU sur les bords du Jourdain

TEL-AVIV (AFP) — La pression de M. Thant et de certaines grandes puissances, tels que les Etats-Unis, sur Israël pour l'amener à accepter que des observateurs de l'ONU soient postés sur le Jourdain devient de plus en plus vive, indique-t-on dans les milieux proches du ministère israélien des affaires étrangères. Le gouvernement israélien, apprend-on, examinera au cours de sa réunion de dimanche prochain ce projet, que la Jordanie a repoussé jusqu'à présent.

On ne croit pas dans les milieux politiques israéliens que cette mesure réduirait sensiblement les raids des commandos. Par contre, on estime qu'elle ne pourrait que gêner une riposte israélienne qui, nécessairement, serait plus à constater que les attaques nocturnes des terroristes. On aurait souhaité à Jérusalem un

contact direct entre les autorités militaires israéliennes et jordaniennes, mais en tout état de cause, il semble que la position d'Israël sur ce point soit moins intransigeante que celle de la Jordanie. Si Amman accepte le projet de M. Thant, Israël, dit-on, ne le fera pas échouer.

D'autre part, selon la presse israélienne, des notables de Cisjordanie ont fait part au roi Hussein de leur inquiétude au sujet du renforcement des organisations terroristes en Jordanie, et l'auraient averti que cela pourrait avoir pour son pays et pour son régime les plus graves conséquences.

On rappelle que Cheik Jabari, maire de Hebron, a énergiquement condamné l'attentat qui a eu lieu dimanche dernier dans cette ville, et au cours duquel un policier israélien a été tué et un autre blessé.

COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Éducation

Directeur: M. Aurèle Daoust

EXAMENS D'ENTRÉE EN 8e ANNÉE

garçons et filles
Samedi le 6 avril
1968 de 9 h. A.M. à midi
(Examen réservé aux élèves de 7e année, et à ceux de 6e année qui ont une moyenne supérieure à 75%)

Inscriptions en cours pour toutes les sections du secondaire

1380, rue Gifford, Montréal 34
Téléphone: 525-2516

Prestige tradition bouquet de la France



Cognac Jules ROBIN

Fine Champagne V.S.O.P. (127-H) \$10.40 *** (127-F) \$8.50
Jules ROBIN & Co, France

Il a fait un gain de 1/8 hier! Pourquoi pas vous?

Certains indices, aujourd'hui insignifiants, annoncent peut-être déjà les tendances de demain. Il faut cependant avoir de l'habileté et de l'expérience pour le reconnaître... et les connaissances d'un expert pour en tirer parti.

La spécialité de Grant Johnston, c'est de recruter pareils talents. Mais une fois que nous les avons, nous les appuyons de toutes les ressources de notre service de recherches, y compris l'outillage le plus moderne qu'on ait pu concevoir pour avoir instantanément le pouls du marché.

Nous aimerions mettre ces services à votre disposition pour vous aider à préparer votre programme personnel de placement. Venez donc faire un tour.



Grant Johnston & CO. LIMITED

1, Place Ville-Marie, Montréal — Téléphone: 875-5200

Membre: Bourse de Montréal — Bourse canadienne
Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Le relâchement se poursuit sur les marchés de l'or

LONDRES (AFP) — Le cours de l'or est tombé de \$37,60 à \$37 acheteurs et de \$37,80 à \$37,50 vendeurs, sur le marché de Londres les plus bas niveaux enregistrés depuis sa réouverture lundi.

Prague demanderait des crédits aux EU

PRAGUE — M. Eugen Loeb, qui est l'un des experts économiques les plus en vue de la Tchécoslovaquie, devait partir pour les Etats-Unis pour effectuer un sondage au sujet des possibilités d'obtenir des crédits à long terme pour son pays. Son départ a été ajourné, M. Loeb étant grippé, apprend-on à Prague.

M. Loeb, qui fut vice-ministre du commerce extérieur jusqu'en 1951, date à laquelle il fut arrêté, pour être condamné en 1952 au procès de Rudolf Slansky, est le candidat des milieux économiques libéraux au poste de ministre du commerce extérieur.

Dans une série d'articles publiés récemment dans la revue "Kulturny Zivot" de Bratislava, il a souligné la nécessité, pour la Tchécoslovaquie, d'intensifier son commerce avec l'Ouest et d'obtenir des crédits à long terme en vue de la modernisation de son équipement.

Etudiants arrêtés en Tunisie

TUNIS (AFP) — Trente-quatre personnes dont une majorité d'étudiants et plusieurs professeurs de l'université ont été arrêtées à la suite des incidents survenus à l'Université de Tunis entre le 16 et le 19 mars dernier, a annoncé un communiqué officiel.

L'enquête de la Sûreté nationale a permis d'établir que les activités de ces prévenus "revêtent un caractère subversif inspiré par des mouvements étrangers et visent à porter atteinte à la sûreté de l'Etat et les personnes arrêtées seront traduites devant les juridictions compétentes" ajoute le communiqué. Il précise d'autre part qu'un "important matériel d'impression et de publications séditieuses" a été saisi.

De même au "stock exchange", les actions des mines d'or, déjà repli, ont accéléré leur mouvement; les cours de certaines d'entre elles sont tombés de 10 shillings d'un seul coup. Par contre, les valeurs industrielles et les fonds d'Etat se sont immédiatement raffermis, ces derniers s'inscrivant en hausse d'un huitième à un quart de point.

A Paris la parité de l'or est remontée à \$37,95 l'once contre \$37,60 hier et \$35 la parité officielle pratiquée par les banques centrales. On a enregistré une nouvelle baisse du volume des transactions qui sont tombées à 24,7 millions de francs (29,5 millions) hier.

A Zurich, dans les transactions après bourse, les déclarations de Hanoi ont entraîné une nette fermeté sur les valeurs américaines. En même temps, parmi les valeurs européennes, les allemandes ont été également très fermes tandis que les mines d'or se sont affaiblies.

Union de trois Etats africains

FORT LAMY (AFP) — Les présidents Mobutu (Congo-Kinshasa), Tombalbaye (Tchad) et Bokassa (République centrafricaine) ont signé la charte de l'Union des Etats de l'Afrique centrale (UEAC).

Le chef de l'Etat congolais a été désigné comme premier président de l'UEAC, dont le siège sera à Bangui. Le secrétaire général exécutif de l'organisation sera désigné par le Tchad, et il sera assisté de deux secrétaires généraux adjoints, l'un congolais et l'autre centrafricain.

Le nom d'"Union des Etats de l'Afrique centrale" a remplacé celui primitivement choisi d'"Etats-Unis d'Afrique centrale" pour désigner le nouveau groupement régional.

La charte de l'UEAC déclare notamment: "Les parties contractantes décident la création d'un marché commun des Etats de l'Afrique centrale. A cet effet, elles conviennent d'harmoniser leur politique d'industrialisation, leurs plans de développement et leur politique en matière de transports et de télécommunications."

"Dans le but d'assurer la sécurité de leurs territoires et de sauvegarder leur souveraineté, les Etats membres proclament leur solidarité et leur assistance militaire en cas d'agression étrangère".

coupable...



de ne pas connaître votre pays?

vous pouvez vous amender immédiatement grâce aux voyages MAPLE LEAF!

(offerts à longueur d'année)

Les voyages Maple Leaf du CN vous permettent de prendre des vacances libres de tous soucis! Le CN s'occupe de vos billets, de votre séjour dans les meilleurs hôtels, des excursions, etc. Il suffit de vous laisser choyer comme un roi. La durée des voyages Maple Leaf varie de trois à quinze jours. Voici quelques exemples:

Voyage M-5: (de Montréal) Vancouver, Kamloops, Lac Louise, Banff, Jasper Park Lodge (15 jours). Prix par personne (2 par chambre) \$559.

Voyage M-3: (de Montréal) Toronto, Chutes Niagara (5 jours). Prix par personne (2 par chambre) \$99.

Voyage M-2: (de Montréal) Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard (10 jours). Prix par personne (2 par chambre) \$345.

Pour obtenir tous les renseignements sur les voyages mentionnés et tous les autres voyages Maple Leaf, adressez-vous à votre agent de voyage ou au bureau des Ventes-Voyageurs du CN le plus près de chez vous, ou encore postez le coupon. Vous recevrez le dépliant des voyages Maple Leaf.

VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF

Bureau des Ventes-Voyageurs du CN,
C.P. 8100, 935 ouest, rue LaSalle,
Montréal 3, Québec.

Veuillez m'envoyer la brochure des voyages Maple Leaf

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____ MD-60 _____



CN

Lester B. PEARSON, premier ministre de transition?

Désastreuse sur le plan électoral, sa carrière n'en a pas moins été féconde en réalisations législatives

OTTAWA — Le premier ministre Lester B. Pearson fait ce soir des adieux officiels à son parti.

En même temps qu'un point de départ d'un autre chapitre de l'histoire canadienne ce pourrait bien être en quelque sorte un testament politi-

que et il n'est pas impossible qu'avant les historiens eux-mêmes le premier ministre jette quelque lumière discrète sur certains des grands jalons qu'il a posés dans l'histoire du pays.

On peut à partir de points de vue différents évaluer de

façon variable et souvent contradictoire la carrière de M. Pearson et son passage à la tête du parti libéral puis du gouvernement.

Mais on résiste mal à l'ouverture du congrès qui choisira son remplaçant à le juger autrement que selon les catégories qu'utiliseront eux-mêmes les députés du parti pour lui trouver un successeur.

Ces catégories sont bien connues. Les députés cherchent à trouver dans la même personne un chef politique capable d'accumuler des victoires électorales, un chef de parti qui aurait la pleine maîtrise de ses troupes et enfin un chef de gouvernement à la fois inventif et prudent.

Selon que les députés vont privilégier l'un ou l'autre de

ces éléments — puisqu'ils ne se retrouvent qu'à des degrés divers dans la même personne — ils vont opter pour un homme qui aura sur d'autres plans des faiblesses certaines.

A partir de ces catégories et, sans attendre le jugement des historiens, il est donc

— par —
Pierre-C. O'Neil

possible de porter un jugement provisoire et forcément très partiel sur le passage de M. Pearson et sur les hauts et les bas de sa carrière sur le plan électoral, quant à sa façon de diriger le parti, et finalement comme chef de gouvernement.

nécessité de réorganiser complètement le parti est un indice de l'état dans lequel M. Pearson le laisse après s'en être passablement désintéressé et après que les différentes crises auxquelles il eut à faire aient réduit peu à peu l'autorité du chef du gouvernement sur les structures et le fonctionnement du parti.

A ces occasions en particulier, la façon de M. Pearson de tirer malhabilement la couverture sous les pieds de certains ministres n'a pas peu contribué à indisposer certains membres du parti.

Le chef du gouvernement

Aussi est-ce principalement des réalisations législatives de son gouvernement qu'on se souviendra le plus longtemps bien qu'à l'heure actuelle il ne reçoive pas le crédit de cet impressionnant dossier.

Il s'ouvre sur le plan international par un arrêt de la détérioration de nos relations avec l'Angleterre et les États-Unis que d'autres avaient salué — ex post bien sûr — comme un indice de l'émergence d'une véritable identité nationale. Et comme l'ont signalé des commentateurs, le moindre mérite de M. Pearson en matière internationale n'est pas d'avoir assuré que notre pays traverse sans trop de heurts, une époque durant laquelle il est devenu de moyenne puissance de première importance, une moyenne puissance tout court qui n'est plus en mesure de commander l'autorité qu'il avait dans les années qui suivirent la guerre mondiale.

Mais c'est sur le plan interne que ce dossier est le plus intéressant. Il comporte une action dynamique et délicate pour raffermir l'unité nationale par l'adoption d'un drapeau et d'un hymne national, la création de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, la politique du bilinguisme dans la fonction publique, l'érection en véritable système parallèle de gouvernement des conférences fédérales provinciales, et sur le plan de la fiscalité l'élaboration de techniques nou-

velles pour satisfaire aux revendications québécoises.

Sous la direction de M. Pearson les libéraux ont en outre à toutes fins pratiques presque complété le système canadien de sécurité sociale qui devrait être couronné bientôt d'un programme de revenu annuel garanti et auquel il a ajouté en 5 ans un nouveau système de caisses de retraites, une amélioration du programme des pensions de vieillesse, des programmes nouveaux pour venir en aide aux étudiants et l'assurance-maladie qui devrait être en vigueur en juillet de cette année.

Les Canadiens ignorent cela

L'ironie c'est que le gouvernement ait fait tout cela et n'en ait pas cueilli les fruits sur le plan électoral. Encore récemment un sondage de l'opinion publique indiquait que 70 pour cent des personnes interrogées ne pouvaient, en réponse aux interviewers, trouver une seule mesure adoptée par le gouvernement qui leur favorisât sa réélection.

Et ce fut peut-être, là, durant les années de M. Pearson, le principal problème des libéraux: ils furent incapables de "vendre" leur chef et leur

On groupe généralement dans une troisième catégorie la réforme de certaines institutions fédérales comme la commission des transports, la réorganisation des forces armées sous un commandement unifié, un début de réforme parlementaire, l'amorce d'une réorganisation de l'administration fédérale, la réforme de la carte électorale et enfin la réforme de certaines grandes lois sociales comme celle du code criminel qui s'amorce, celle des lois sur le divorce et la peine de mort qui sont complétées.

constamment où en est le parti et de façon à ce que le chef du gouvernement soit constamment informé des réactions du parti et de la population.

Le dossier législatif des libéraux a aussi été terni par des incidents et des véritables crises comme les 60 jours de décision, le premier budget Gordon, les erreurs tactiques en chambre, les hésitations et les reculs en matière de relations fédérales provinciales, et l'époque des scandales Munsinger, Rivard et le reste.

Pour toutes ces raisons, on retient surtout des dix années de M. Pearson qu'elles ont marqué la fin de l'image qu'avait le parti au temps de St-Laurent, celle d'une organisation dont l'efficacité était impitoyable et qui fonctionnait en politique avec la précision d'un instrument perfectionné.

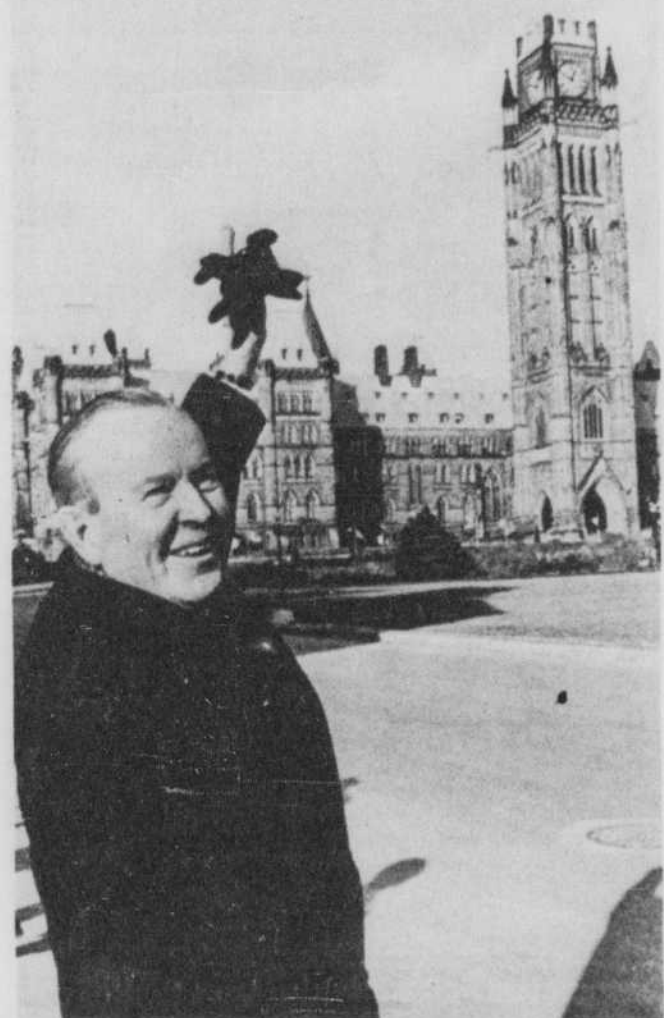
De cette époque les libéraux actuels n'ont retenu que l'arrogance et elle sied encore plus mal au parti erratique et souvent désarmé d'aujourd'hui qu'à l'espèce de conseil d'administration du temps.

De la personne du premier ministre, on retiendra que,

Suite à la page 16



... le fauteuil laissé libre dans le bureau du premier ministre



M. Pearson fait ce soir ses adieux...

Au pied de cochon
vous offre
Son diner d'hommes d'affaires à partir de \$1.75
Son réputé menu à la carte
Ses entrecôtes grillées devant vous
Son choix de vins sélectionnés
Son cocktail-bar Parisien
Cuisine sous la direction de
Mme Gabrielle Godineau
1449 rue Metcalfe
(derrière l'hôtel Mt-Royal)
Réservations: 849-2195
Metro Peel

SADE
a été interdit
ANDRÉ MOREAU
a été interdit
UNE CONFÉRENCE
A ÉTÉ INTERDITE
Mais elle aura lieu à l'auditorium
de l'Université de Montréal
Judi, le 4 avril 1968 à 20 heures
Entrée: \$1.25

Chef du parti entre deux âges

Du point de vue du parti, on se rend compte maintenant que M. Pearson fut en quelque sorte un pape de transition, l'homme qui assura avec les moyens du bord le passage de la machine du parti d'un âge à un autre, d'une époque durant laquelle le parti avait avec une étonnante efficacité tout balayé sur son passage grâce à une discipline de fer, à une époque où l'épreuve de la défaite avait accentué des tensions, des conflits de personnalité, et la mise au rancart d'hommes expérimentés dont la seule erreur avait été d'être battus.

Il y a tout un monde entre la machine libérale qui connut la défaite en 1957 et celle qui a commencé à naître et qui se mettra à fonctionner sous la coupe du prochain chef du parti. Elle est rajeunie, la discipline y fait plus de place à la tolérance et à certaines dissensions et elle a complètement transformé ses mé-

thodes d'action pour les accorder avec celles du temps.

Mais il n'est que juste de dire qu'au moment d'annoncer sa démission éventuelle, M. Pearson laissait le parti dans un état déplorable, complètement disloqué à l'ouest à cause de son incapacité d'y faire élire des représentants, très divisé en Ontario et presque totalement à refaire à Québec par suite des luttes intestines des Québécois ponctuées à différents moments de retentissants scandales.

Pearson laissait le parti dans un état déplorable, complètement disloqué à l'ouest à cause de son incapacité d'y faire élire des représentants, très divisé en Ontario et presque totalement à refaire à Québec par suite des luttes intestines des Québécois ponctuées à différents moments de retentissants scandales.

L'insistance que mettent des candidats comme M. Paul Martin ou M. Paul Hellyer sur la

PEUGEOT

LES GRANDS GARAGES
306 est St-Zotique
DU QUÉBEC
Tél.: 273-9105

COURS DE CONVERSATION
ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Bénéficiez de nos 90 années d'expérience, de recherches et d'expansion

Leçons particulières — Cours collectifs — jour — soir toute l'année

Gratis et sans engagement
Leçons tests, leçons de démonstration et de familiarisation

Berlitz Langues Vivantes

MONTREAL - 288-3111	CHATEAUGUAY - 288-3111	STE-THERESE - 288-3111	REPENTIGNY - 288-3111	QUEBEC - 529-6161	RIMOUSKI - 723-1944	CHICOUTIMI - 549-7474	TROIS-RIVIERES - 378-2811	SHAWINIGAN - 537-0416	JOLIETTE - 756-0438	SOREL - 743-4679	DRUMMONDVILLE - 478-7000	SHERBROOKE - 569-9179	GRANBY - 378-8787	ST-HYACINTHE - 773-7022	ST-JEAN - 346-6100	VALLEYFIELD - 371-3010	ST-JEROME - 436-1398	ROUYN - 762-0282	OTTAWA - 732-5343	TORONTO - 924-7773	CALGARY - 265-3860	EDMONTON - 429-5602	VANCOUVER - 685-9331
---------------------	------------------------	------------------------	-----------------------	-------------------	---------------------	-----------------------	---------------------------	-----------------------	---------------------	------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------	-------------------------	--------------------	------------------------	----------------------	------------------	-------------------	--------------------	--------------------	---------------------	----------------------

Arts et spectacles



"LE FESTIN DES MORTS"

ou le drame du tiers monde face à l'Occident

Dans une bourgade livrée à la famine, à l'épidémie et à l'épouvante, l'Indien et le Blanc s'affrontent. Tandis que les anciens de la nation honteuse discutent du sort des missionnaires, soupçonnés d'être de connivence avec le ciel et ses malédictions, ceux-ci se préparent à subir la torture sous les sarcasmes des indigènes, assaillis par le doute et la peur. En cette longue veillée de cauchemar qui commence, le sens même de leur présence au sein de la bourgade va leur être jeté au visage par ceux-là qu'ils s'étaient donnés pour mission de convertir.

C'est "LE FESTIN DES MORTS", long métrage dramatique de Fernand Danterieu, produit par l'ONF, qui sera présenté à la télévision de Radio-Canada le Vendredi Saint, 12 avril, à 22h.30.

Par-delà la mythologie, à travers le drame intérieur des personnages, "LE FESTIN DES MORTS" pousse à un paroxysme quasi insoutenable le problème aigu de l'engagement humain et de la crainte devant la mort; l'apostolat mis au poteau, c'est aussi le drame déchirant du

choc de civilisations de force inégale, la question toute d'actualité de la valeur et de la coexistence — de cultures, de modes de pensée différents, et le procès des notions classiques de "civilisation" et de "barbarie". Les Indiens du Nouveau-Monde face à l'Européen armé de la croix et de l'épée au 17^e siècle, n'est-ce pas un peu le Tiers Monde face à l'Occident au 20^e?

La mise en scène est impressionnante: un village indien a été bâti de toutes pièces à Mascoche, en 1964, lors du tournage du film. Le commentaire et les dialogues, oeuvre d'Alce Pelletier, procèdent d'une longue recherche qui puise abondamment dans les "Relations" des Jésuites. La beauté et la force des images de Georges Dufaux, jointes à une musique orchestrale d'une rare qualité, donnent à ce film une puissance d'évocation qui confine à celle de l'opéra. La distribution groupe, outre l'acteur français Alain Cuny dans le rôle du Père Brébeuf, Jean-Guy Sabourin, Hubert Loiseau, Jacques Godin, Jean-Louis Millette, Albert Millette, Yves Létourneau, Ginette Letondal, Jeannette Sutto et Jean Perraud.

CONCERT DU DIMANCHE DES RAMEAUX

Le chœur de la Faculté de musique de l'Université McGill, composé de 50 étudiants de la Faculté, donnera son concert annuel du dimanche des Rameaux, dimanche

prochain, le 7 avril à 16h., à la salle Redpath. Le programme débutera avec le motet à cinq voix de Monteverdi, "Christe, adoramus te", puis

prochain, le 7 avril à 16h., à la salle Redpath. Le programme débutera avec le motet à cinq voix de Monteverdi, "Christe, adoramus te", puis

THÉÂTRE

LA BOITE À CLÉMENCE: "Sois toi-même, revue musicale de Clémence Desrochers et Pierre F. Brault. Vendredi (21h et 23h) et samedi 19h.30 et 22h.30.

COMÉDIE-CANADIENNE: Jean-Pierre Ferland.

THÉÂTRE DE L'ESCALE: Les Saltimbanques. "Équation pour un homme actuel" de Pierre Moreth. (au bateau-théâtre l'Escale). 21h.

THÉÂTRE DE L'ENCLOS: "Allons, parents de la patrie" de Levac. 20h.30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: "Un goût de miel". 21.00. — Samedi. 20h. dimanche 17h.30.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST: "Comment épouser un premier ministre". 11.15 - 2.15 - 5.35 - 8.40. "Un médecin constate". 12.40 - 3.40 - 7.00 - 10.10.

BIJOU: "Bazooka pour un espion". 12.30 - 3.43 - 6.36 - 9.49. "Les yeux cernés". 2.03 - 5.16 - 8.29.

BONAVENTURE: "L'étranger". 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.20.

CANADIEN: "Hélga". 2.15 - 5.50 - 9.30. "A nous deux Paris". 12.30 - 4.10 - 7.45.

CHAMPLAIN: "Comment voler un million". 2.05 - 6.01 - 9.57. "Une sacrée tripouille". 12.10 - 4.06 - 8.02.

CHATEAU: "La main chaude". 1.05 - 4.30 - 7.55 - "Cover Girls". 2.50 - 6.15 - 9.40.

CREMAZIE: "La mélodie du bonheur". 8.15. Matinée mercredi 1.15.

DAUPHIN: "Vivre pour vivre". 7.15 - 9.40. sam. et dim. 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.40.

ELECTRA: "Le tambour de ces demoiselles". 1.38 - 4.54 - 8.10. "Le justicier de l'Arizona". 12.00 - 3.16 - 6.32 - 9.48.

ELYSEE: "Salle Resnais". "Kid Sentiment". 7.30 - 9.30. sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. (sam. 10.00).

FLEUR DE LYS: "A coeur joie". 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FRANÇAIS: "La main chaude". 1.00 - 4.20 - 7.40. "Cover Girls". 2.50 - 6.00 - 9.40.

GRANDE: "Cover Girls". 1.10 - 4.35 - "La main chaude". 2.50 - 6.15 - 9.40.

JEAN-TALON: "Les Arnauds". sem. 6.20 - 10.15. Dim. 2.35 - 6.20 - 10.15. "Route de Corinthe". sem. 8.05 - Dim. 12.30 - 4.10 - 8.05.

MAISONNEUVE: "Les Arnauds" sur sem. 6.20 - 10.15. Dim. 2.35 - 6.20 - 10.15. "Route de Corinthe". sem. 8.05 - Dim. 12.30 - 4.10 - 8.05.

MERCER: "Le justicier de l'Arizona". 8.05. sam. et dim. 1.33 - 4.49 - 8.05. "Le tambour de ces demoiselles". 6.30 - 9.48. sam. et dim. 12.00 - 3.16 - 6.32 - 9.48.

PAPINEAU: "Dr Zivago". 2.15 - 8.15.

PARISIEN: "La grande Vadrouille". 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.30.

PLAZA: "Hélga". 2.15 - 5.50 - 9.30. "A nous deux Paris". 12.30 - 4.10 - 7.45.

RIVOLI: "Un médecin constate". 12.30 - 3.30 - 6.35 - 9.45. "Comment épouser un premier ministre". 1.55 - 5.05 - 8.10.

ST-DENIS: "Les yeux cernés". 12.35 - 3.48 - 6.41 - 9.54. "Bazooka pour un espion". 1.55 - 5.08 - 8.21.

VERDI: "La Bombe" (The War Game) de Peter Watkins. 6.30 - 9.30.

VILLERAY: "Le justicier de l'Arizona". 8.15. "Le tambour de ces demoiselles". 11.15 - 2.15.

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE: "Doctor Dottle". soirs. 8.15 - Matinée, mer., sam. et dim. 2.15.

ATWATER: "Guess Who's Coming to Dinner". 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40.

AVENUE: "Bedazzled". 1.00 - 3.00 - 5.10 - 7.15 - 9.25.

CAPITOL: "Will Penny". 10.05 - 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.30.

CINERAMA-IMPERIAL: "Custer at the West". soirs 8.30 - Mats, mer. et sam. 2.00 - dim. 2.00 - 7.30.

THE CINEMA WESTMOUNT SQUARE: "In Cold Blood". 1.15 - 3.50 - 6.20 - 8.55.

KENT: "Gone with the Wind". soirs. 8.15 - Matinées mer., sam. et dim. 2.15.

LOEW'S: "P.J.". 10.05 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.30.

PALACE: "The Good, the Bad & the Ugly". 10.00 - 12.45 - 3.30 - 6.15 - 9.05.

PLACE DU CANADA: "In the Heat of the Night" et "The Russians Are Coming".

PLACE VILLE-MARIE (petite salle): "Tell Me Lies". 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.30.

SEVILLE: "Half a Sixpence". 8.15. Merc., sam. et dim. 2.15 - 8.15.

STRAND: "The Doctor Speaks Out". 1.40 - 3.40 - 5.35 - 7.35 - 9.35.

VERDI: "The War Game" de Peter Watkins. 8.00.

WESTMOUNT: "Poor Cow". 1.00 - 3.00 - 5.10 - 7.10 - 9.30.

YORK: "Bonnie and Clyde". 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25.

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Danois s.t. anglais: "Virtue Runs Wild". 7.00 - 9.15. sam. et dim. 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.25.

Italiens s.t. anglais: "Festiva". 7.30 - 9.30. dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

Japonais s.t. anglais: "Blind Devotion". 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

Suédais s.t. anglais: "Snowdon". 1.05 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.40.

VAN HORNE: "Elvira Madigan". 1.30 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.40.

VENDOME: "Love Mates". 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30.

CINEMATHEQUE CANADIENNE: 6.15. "La tradition de minuit". 8.15. "Lola Montès".

"Allons parents de la patrie" à l'Enclos

par André Major

Je n'ai pas vu, présenté par l'Enclos, le spectacle dramatique de Claude Levac, "L'âme à poil", et c'est bien regrettable, puisque je ne trouve pas, après avoir vu "Allons parents de la patrie", matière suffisante pour donner une opinion sérieuse sur le genre de recherche théâtrale auquel on nous convie. Il est certain que l'équipe de l'Enclos parvient à provoquer le spectateur, ne serait-ce qu'en l'indignant de confetti, en s'adressant directement à lui en l'invitant à saccager la paternité, la maternité, qui, dans notre théâtre, occupent une si grande place. En fait, Claude Levac a fait un montage de textes pour cela: parodier ce qu'il considère comme un mythe, à savoir le père et la mère canadiens-français. Il a puisé ses textes un peu partout, chez O'Neill, dans la Bible, etc. Au jeu — remarquable — des comédiens venant s'ajouter un dispositif scénique qui accentue l'aspect parodique du spectacle. Il m'a semblé que c'était trop long, et ennuyeux même, passé trente minutes. Au fond, ce qui est gênant c'est qu'on arrive mal à coller à cette entreprise de démythification. Evidemment, on comprend très bien que Levac tente de déga-

ger le théâtre québécois de ses ornières, et qu'il en profite pour fustiger les rites du

théâtre conventionnel. Par exemple, à la fin du spectacle, les comédiens ne viennent pas

saluer le public, mais on nous présente sur écran qui nous saluent. Il faudra, cepen-

dant, attendre pour juger globalement une expérience aussi aventureuse.

Un film de Gogo Vérité
Sur la jeunesse d'aujourd'hui
Réalisation: Jacques Godbout
Avec: André Cousineau
François Guy, Michèle Mercure
et Louis Pariseau
Musique et chansons des Sinners
Production: Clément Perron
Un film de l'ONF

elysée
14 ans et plus 2^e SEMAINE 35 MILTON/842-6053

"LE FILM LE PLUS IMPORTANT ET INSTRUCTIF DEPUIS LES DIX DERNIÈRES ANNÉES"

"un médecin, constate"
RÉSERVE AUX ADULTES 18 ans

Dernier programme complet
Rivoli 8.10 p.m.
Amherst 8.30 p.m.
Versailles 8.20 p.m.

RIVOLI AMHERST VERSAILLES
277-8178 1004 STE-CATHERINE E. 388-7943 7205 SHELBORNE E. 352-0200

14 ANS ET PLUS

YVES MONTAND
ANNIE GIRARDOT
CANDICE BERGEN

en film de
CLAUDE LELOUCH

VIVRE POUR VIVRE

LE DAUPHIN EASTMANCOLOR
BEAUBIEN PRÈS IBERVILLE SUB SEMAINE 7.15 - 9.40 721-6060

Lauréats du Festival régional du centre de l'Ontario

(TORONTO) — La présentation de "All in Good Time" par le groupe des Scarborough Players, a remporté les honneurs du Festival régional du Centre de l'Ontario. Ce spectacle sera au programme du Festival National d'Art dramatique qui aura lieu à Windsor le mois prochain. Le prix décerné à la meilleure comédienne est attribué à Gay Rowan, qui joue dans cette pièce.

dès VENDREDI POUR UNE SEULE SEMAINE!

UN CHEF-D'OEUVRE DE BEAUTÉ FÉRIQUE!

"LA BELLE AU BOIS DORMANT" en couleur
musique de TCHAIKOVSKY avec
LE BALLET RUSSE SERGEYEV

7.00 - 9.15 p.m.
451, OGILVY - 274-4521

empire

DERNIÈRES SÉANCES: VIRTUE RUNS WILD

le très grand film de
PETER WATKINS

l'impitoyable
jeu de la guerre
atomique

LA BOMBE
THE WAR GAME

version française: 6.30-9.30
version originale angl.: 8.00

Demain relâche de "LA BOMBE"
Un soir seulement: première mondiale
"FACES" de John Cassavetes

Laissez-passer
disponible au cinéma

verdi

théâtre du rideau vert
CRÉATION CANADIENNE

L'exécution

pièce de MARIE-CLAIRE BLAIS
mise en scène Yvette Brindl-Gimou
décors: Wüstrich - costumes: Barbeau
Du Stello 844-1793-4664 St-Denis.

LES ARTISTES NORD AMÉRICAINS & COMPAGNIE LTÉE PRÉSENTENT

count basie ET SON ORCHESTRE

4 AVRIL '68 à 8:30pm.

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER
MONTREAL 18 QUÉBEC TEL. 482-7111

AVIS

A cause de l'enthousiasme montréalais pour "LES EXPLORATEURS FRANÇAIS" le cinéaste-explorateur Marcel Lys-Schwartz présentera une dernière fois son film "INCROYABLE BRÉSIL" devant le public montréalais, à l'Auditorium du PLATEAU, vendredi 5 avril à 8h.30 p.m.

BILLETS: \$1.50 ÉTUDIANTS: \$1.00
En vente au guichet du PLATEAU à compter de 5h.
VENDREDI SEULEMENT

N.B.: Tous ceux qui possèdent des billets et qui n'ont pu voir le film, mardi dernier, pourront assister à cette représentation supplémentaire.

GINÉ-ART FILMS

BIENTÔT LE NOUVEAU
LOUIS DE FUNÈS
présente **FANTOMAS 3**

14 ANS

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE
• LA CONCEPTION • LA FÉCONDATION
• LA NAISSANCE etc.

HELGA
la vie INTIME d'une jeune femme

COMPLÉMENT DE PROGRAMME A NOUS DEUX, PARIS!
12.30 - 2.15 - 5.50 - 9.30

PLAZA CANADIEN STATION BEAUBIEN 274-6155 6505, ST-HUBERT
STATION BEAUBIEN 523-5180 1204, E. STE-CATHERINE

VOUS L'AVEZ AIMÉ COMME CHANTEUR
VOUS L'AIMERIEZ DAVANTAGE
COMME ACTEUR!

ADAMO EN COULEURS
(14 ANS) BOURVIL
CHRISTINE DELAROCHE
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
JEAN SEBERG LA ROUTE DE CORINTHE COULEURS

JEAN-TALON MAISONNEUVE 3019, E. SHERBROOKE 525-2174
JEAN-TALON, À L'EST DE PIERRE 725-7000

EN SEMAINE: 6.20 - 8.05 - 10.15 - DIMANCHE des 12.30

dès VENDREDI
"OSCAR" REVIENT POUR TOUS
A LA DEMANDE GÉNÉRALE!

LOUIS de FUNÈS EN COULEURS
OSCAR POUR TOUS

1.30 - 3.30 - 5.30
7.30 - 9.30

5^e MOIS!
ET LE SUCCÈS CONTINUE!

FLEUR DE LYS 850, E. STE-CATHERINE
STATION BERRI - 268-3303

DERNIÈRES SÉANCES: BRIGITTE BARDOT "A COEUR JOIE"

dès VENDREDI

"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" — L'EXPRESS

NIGHT GAMES RÉSERVE AUX ADULTES (18 ANS)
V.O. SUÉDOISE AVEC DEUX TITRES ANGLAIS

INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING

"MAI ZETTERLING NE MANQUE CERTES PAS DE TALENT!" — Le Figure

FESTIVAL 1204, E. STE-CATHERINE
STATION BEAUBIEN - 525-8600

DERNIÈRES SÉANCES: ARID SUMMER

Vous avez aimé "Les Parapluies de Cherbourg"...

Vous adorerez
LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT

EASTMANCOLOR

POUR TOUS

un film de
JACQUES DEMY
Musique:
MICHEL LEGRAND

AVEC
CATHERINE DENEUE et FRANÇOISE DORLEAC

CHAMPLAIN
524-1485 station papineau STE-CATHERINE ET PAPINEAU

DÈS SAMEDI

Arts et spectacles

Radio
Télévision

Le structuralisme

A la radio de Radio-Canada, le vendredi 5 avril à 21 h 00, il sera question du Structuralisme.

Pour nous en parler, les responsables de l'émission Documents ont fait appel à divers spécialistes tels Michel Foucault, Claude Lévi-Strauss, Roland Barthes, Max-Pol Fouchet, Jean-Pierre Richard, etc.

En un clin d'oeil

● FEMINA: canal 2, à 15 h 00 — FEMME D'AUJOURD'HUI. Entretien sur la sexualité humaine, avec le docteur Frans Manouvrier et Huguette Proulx. — Médecine préventive, avec Françoise Faucher. — Billet d'éducation politique, par Louis Martin.

● CONGRES: canal 2, à 20 h 30 — CONGRES DU PARTI LIBERAL. Résumé de la journée et discours d'adieu de l'honorable Lester B. Pearson. A la radio d'Etat, à 21h00 — LE CONGRES LIBERAL le discours d'adieu de l'honorable Lester B. Pearson.

● CINEMA: canal 2, à 23h20 — CINEMA. "Le Petit Chose" Film de Maurice Cloche, avec Robert Lymen, Arletty, Marcel Bary et Gabrielle Fontan. La jeunesse d'Alphonse Daudet.

● MUSIQUE: radio d'Etat, à 00 h 07 — AU FIL DE LA NUIT De Québec. Musique de jazz et poésies, avec Vincent Joly.



Les Cailloux reçoivent Charles AZNAVOUR, à 22 h 15.



Renée CLAUDE, invitée à "Jeunesse oblige", à 18 h 00.

Horaires-TV

JEUDI		11 00	
Le sigle C marque une émission en couleur.		La ronde des sports	
CBFT 2		11 15	
9 55 Aujourd'hui à CBFT		Cinéma	
10 00 Télévision scolaire		E.U.	
10 30 Monvreur surprise présente		12 45	
10 45 La Soirée Verte		Dernière édition	
11 00 Congrès du parti libéral		12 55	
12 30 Film		Fermeture	
1 15		CBMT 3	
Cine-feuilleton:		8 15	
"La femme de feu" (#4)		Test Pattern and Music	
Long métrage:		9 09	
"Les mystères du Tibet"		Today on CBMT	
3 00 Femme d'aujourd'hui		9 15	
4 00 Bobino		Montreal Notebook	
4 30 La boîte à surprise		9 30	
5 00 Thierry la Fronde		Quebec School Telecast	
5 30 Bédouin de Tarnacadam		9 45	
6 00 Jeunesse oblige		Quebec School Telecast	
"Quand passe la chanson"		10 00	
6 25 Nouvelles du sport		Canadian Schools	
6 30 Téléjournal		10 31	
6 45 Aujourd'hui		Friendly Giant	
7 30 Les Cavaliers de la route		10 45	
8 00 Commando du désert		Chez Helene	
8 30 Congrès du parti libéral		11 00	
9 30 A communiqué		Federal Liberal Leadership	
10 15 Les Cailloux		Convention (ouverture)	
10 45 Téléjournal		12 30	
11 05 Supplément régional		Search for Tomorrow	
11 15 Nouvelles du sport		The Guiding Light	
11 20 Cinéma:		1 00	
"Le petit chape"		Mid-Day Report	
1 15 Téléjournal		1 04	
CFTM 10		Calendar	
7 15 Mire et musique		1 30	
7 30 Les P'tits bonshommes		As the World Turns	
7 45 Metro-Matin		2 00	
8 45 36-24-36		Love is a Many Splendored Thing	
9 00 Toast et Café		2 30	
10 00 Voix de femmes		Coronation Street	
10 35 Edith Serej		3 00	
10 45 L'école du bonheur		Federal Liberal Leadership	
11 00 Voix de femmes		Convention	
11 30 Eternel amour		5 00	
"La danseuse de Marrakech" (#1)		Birdman and the Galaxy Trio	
12 00 Première édition		5 30	
12 15 Cinéma-roman:		Let's Go	
"Les deux gosses" (#2)		6 00	
12 30 Cinéma-midi:		Reach for the Top	
"Les filles de la Rochelle"		6 31	
Fantaisie - France		Evening Report	
2 00 Cinéma-jeudi:		7 00	
"Pitié pour celle qui tombe"		Seven on Six	
Drame - Italie		7 25	
3 30 A vous de jouer		Sports	
4 00 Champion		7 30	
4 30 Zoo du Capitaine Bonhomme		Federal Liberal Leadership	
5 30 Maman Bégonie		Convention	
6 00 Télé-Méto		9 15	
6 40 Sports Images		T.B.A.	
6 50 Télé-Méto		10 00	
Dernière heure		Dragnet	
7 15 Télé-Méto		10 30	
Un peu beaucoup		Man at the Center	
8 00 Mon marien favori		11 00	
8 30 Cinéma Kraft:		CBC National News	
"Maciste contre Cyclone"		11 19	
Aventures - Italie		Viewpoint	
10 00 Secret bien gardé		11 26	
10 30 Chez le père Gédéon		Night Report	
10 45 Dernière heure et météo		11 36	
		Sports Final	
		11 43	
		Thursday Showcase	
		1 00	
		Johnny Nobody	
		Final Report	
		CFCF 12	
		9 00	
		Sound of 12	
		9 15	
		Newsroom 12	
		9 30	
		University of the Air	
		10 00	
		Romper Room	
		10 30	
		Magic Tom	
		11 00	
		Mike Douglas Show	
		12 30	
		Little People	
		1 00	
		Photo Finish	
		1 30	
		Mr. and Mrs.	
		2 00	
		In Town	
		2 30	
		People in Conflict	
		3 00	
		Magistrate's Court	
		3 30	
		It's Your Move	
		4 00	
		The Buddies	
		4 30	
		Family Theatre	
		"Laser Takes All" - Comédie	
		6 00	
		The Pierre Berton Show	
		6 30	
		Pulse	
		7 00	
		The Flying Nun	
		7 30	
		Star Trek	
		8 30	
		It's Happening	
		9 00	
		The Dean Martin Show	
		10 00	
		Mannix	
		11 00	
		National News	
		11 18	
		Pulse	
		11 43	
		Pajama Playhouse	
		"Ruthless" - Drame	

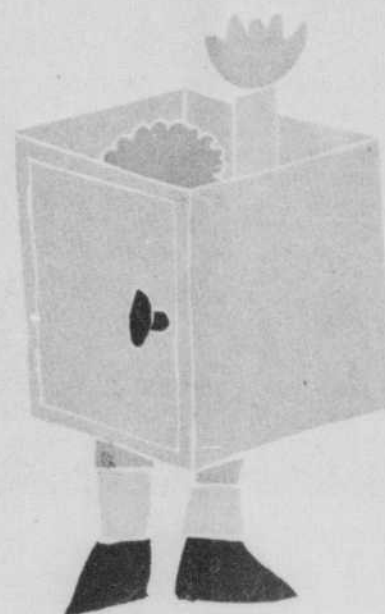
Un livre exceptionnel:

L'histoire d'un enfant-problème, DIBS, guéri grâce à une psychothérapie basée sur le jeu

par Jean Basile

Dr. VIRGINIA AXLINE

DIBS



L'enfance inadaptée ne cesse de poser de graves problèmes. Innombrables sont les livres qui en traitent pour aider les parents à mieux comprendre leurs enfants et favoriser par là même leur développement harmonieux. L'adaptation va sans doute de la forme la plus bénigne aux perturbations les plus profondes. Il reste que chacun peut tirer un profit de l'expérience des psychologues qui s'en préoccupent.

Un livre important dans ce domaine vient de paraître. Son titre est "Dibs" (1), nom de convention qui recouvre l'identité véritable d'un enfant de cinq ans. Dans cet ouvrage, le docteur Virginia Axline décrit sous forme de reportage le comportement perturbé de cet enfant, ainsi que le traitement qui peu à peu l'amènera à une guérison complète.

Il s'agit, non pas d'un récit d'imagination, mais d'un document précis compilé à l'usage des profanes. On y découvre une psychothérapie, pratiquée aux E.-U. selon la doctrine du docteur Rogers et de ses disciples. Ceux-ci utilisent la valeur constructive du jeu mais se refusent à interpréter, conseiller, orienter (au contraire des psychanalystes "classiques" qui estiment cette intervention nécessaire à la cure) au profit d'une attitude de compréhension en vue d'une psychothérapie non directive.

Cela paraît de prime abord un peu compliqué. Le livre du docteur Axline éclaircira bien des points.

Qui est Dibs?

Dibs, petit garçon de cinq ans, est bien sûr un exemple quand bien même son existence est réelle. Il est bon de signaler, dès l'abord, que les traitements varient selon les cas mais la méthode de base reste la même. Quand le docteur Axline a été appelée en consultation, le petit Dibs fréquentait une école pour enfants. Au lieu de se mélanger à ses camarades, il se tenait à l'écart. Sa position favorite était allongée sous une table. Il ne répondait jamais aux questions que les maîtresses lui posaient. On ne voyait chez lui aucun signe de compréhension, ni aucune tentative de participation. A la maison, le petit Dibs était le même. Sa mère le décrivait comme ayant l'air parfaitement indifférent à la vie familiale.

Par quelques réactions saisisées sans que l'enfant s'en rende compte, maîtresses et parents pouvaient cependant déduire que Dibs comprenait ce qui se passait autour de lui. Son divertissement favori était d'avoir le nez plongé dans des livres; il semblait lire vraiment sans qu'on puisse le prouver. Aucun progrès n'étant sen-

sible dans son comportement social, la direction de l'école dut avertir les parents de Dibs qu'elle ne pourrait pas garder l'enfant. Ses parents penchèrent à croire que Dibs était un enfant retardé. Avant de le confier à une institution spécialisée, ils acceptèrent de le faire examiner par le docteur Axline qui demanda l'autorisation de le traiter selon sa méthode. Signalons que l'autorisation fut donnée avec réticence de la part des parents qui acceptèrent la proposition du thérapeute à condition de ne pas participer eux-mêmes.

Le traitement

Il fut donc convenu que Dibs irait une fois par semaine rencontrer le thérapeute. Chaque séance durerait une heure. La mère accompagnait l'enfant et revenait le chercher quand l'heure serait terminée. Mais qu'est-ce que le traitement? L'enfant est amené dans une pièce où sont rassemblés des jeux: poupées de différentes grandeurs, soldats, etc... On y trouve également quelques objets usuels ainsi qu'un sac de sable, des couleurs, des crayons, du papier, etc... Rien n'est ni neuf ni beau. Rien ne peut restreindre les activités d'un enfant. C'est l'expérience individuelle qui rend cette pièce différente et unique pour chaque enfant. C'est là qu'il partira à la recherche de son moi connu et inconnu.

La première phrase du docteur Axline à Dibs fut la suivante: "Nous allons passer une heure ici ensemble, dans cette salle de jeux. Tu peux regarder de quels

jouets et de quels matériaux nous disposons et tu verras ensuite ce que tu veux faire". Il est essentiel, en effet, que l'enfant sente qu'il est complètement libre, libre de jouer, libre de détruire, libre de ne rien faire. Il doit sentir également la neutralité du thérapeute. Cependant des observateurs, cachés derrière un miroir sans tain, notent toutes ses réactions; des magnétophones enregistrent toutes ses phrases. Ces matériaux analysés aideront le thérapeute à modifier son comportement vis-à-vis de l'enfant qui sera invité à aller toujours un peu plus loin dans la découverte de son soi-même.

L'itinéraire

La cure est longue et délicate. Il y a des pas en avant et des sauts en arrière. Il semble que pour Dibs la confiance ne fut pas longue à s'établir. Il revint avec plaisir dans la salle de jeux. Tout doucement son vocabulaire et sa façon de s'exprimer se modifièrent. L'enfant sembla intellectuellement très doué mais déplorablement déficient sur le plan affectif.

Au bout de quelques séances, il commença à jouer la comédie de ses conflits, fit valoir ses connaissances qui étaient nettement plus étendues que celles habituelles à un enfant de son âge.

Il fallut pourtant de nombreuses séances pour que le comportement de Dibs se modifia à l'extérieur de la salle de jeux. Ses relations avec l'environnement s'améliorèrent d'abord à l'école. Mais il fallut une crise

chez ses parents pour permettre à Dibs d'accepter son milieu familial.

Si les parents de Dibs, en effet, parurent au début de la crise se désintéresser de ce qui allait advenir, Dibs les impliqua malgré eux dans un examen de conscience. Un soir que son père lui dit une parole désagréable, Dibs eut un violent accès de colère, le battit en hurlant: "Je te hais, je te hais". Or il ne parlait JAMAIS à son père et ne répondait même pas à ses questions. Dibs fut enfermé à clé dans sa chambre mais le lendemain, sa mère vint trouver le docteur Axline et parla avec elle d'une façon assez libre des problèmes que lui avait posés son fils.

Ce qui se passait, en réalité, c'est que le traitement de Dibs influençait ses parents qui modifieraient à leur tour leur comportement. L'épanouissement de la personnalité de l'enfant permit aux conflits des parents de s'estomper largement et transforma complètement les rapports familiaux, pour le mieux de tous.

Il va sans dire qu'un tel résumé ne fait qu'effleurer les difficultés que Dibs rencontra sur sa longue route. Une fois le but atteint, Dibs devint ce qu'il n'avait sans doute jamais cessé d'être mais qu'il ne pouvait pas exprimer: un individu brillant intellectuellement et capable de résoudre les nombreux conflits que les êtres humains trouvent dans leur vie.

Le livre

Le livre du docteur Virginia Axline est passionnant. Le document est conservé dans son entier mais rédigé avec soin. On le lit avec l'intérêt d'un roman policier et peu de parents le refermeront sans se sentir peu ou tout transformés. C'est que finalement le lecteur est invité à s'identifier soit à Dibs, soit à ses parents. D'un côté ou de l'autre on se sent concerné. Enfin, la personnalité du cas "Dibs" est extraordinairement attachante. L'enfant est magnifiquement décrit. On le voit vivre, on le voit chercher sa route orageusement des qu'on lui donne l'occasion de le faire. Son vocabulaire, sa syntaxe sont éblouissantes ainsi que nous le prouvent ses chansons et ses poèmes.

Il s'agit manifestement d'un cas extrême et particulièrement riche et l'on verra vite que tous les enfants ne sont pas des Dibs mais dans ce fonctionnement on trouvera d'autant plus à apprendre. On publie rarement des livres qui marient un tel intérêt et une telle émotion. Il est souhaitable que tous les parents le lisent car chaque enfant est un peu "Dibs", et personne ne mérite de l'être.

(1) "Dibs" par le docteur Virginia Axline - 282 pages - Flammarion éditeur - en vente partout. Signalons que le livre est traduit de l'anglais; son titre original est "Dibs: In search of self".



Lentheric, l'une des plus importantes maisons de Paris, a commandé à douze grands artistes contemporains de définir leur idéal féminin sur toile. Cette célèbre collection de tableaux, assurée pour une somme de quelque \$50,000 a été dévoilée pour la première fois en Amérique du nord l'automne dernier. La collection est en montre à compter d'aujourd'hui au salon de mode - 3e étage - du magasin Simpson, rue Ste-Catherine ouest, et y demeurera jusqu'au samedi 13 avril. L'une des oeuvres les plus importantes de la collection est une toile du portraitiste italien Pietro Annigoni. Notre photo montre celle du peintre anglais Ruskin Spear. De cette collection est né un nouveau parfum moderne et jeune, le Lentheric 12.

En G.-B.

Les femmes se disent encore des citoyennes de seconde zone

LONDRES - Le cinquantième anniversaire de l'obtention du droit de suffrage accordé aux femmes britanniques a rendu ces dernières encore plus conscientes des luttes qui restent à mener pour faire valoir entièrement leurs droits.

Ces suffragettes modernes se plaignent maintenant d'une évolution trop lente sur des sujets autres que le droit de vote.

Les femmes qui exercent des professions veulent obtenir des résultats tangibles quant à l'égalité de la condition de la femme

La Compagnie d'assurance du Québec a célébré, cette semaine, son 150^{ème} anniversaire

potins financiers

L'annonce que le Nord Vietnam était prêt à entamer des conversations avec les E-U concernant un arrêt inconditionnel des bombardements expliquerait le regain de vie hier sur la Bourse de N.Y. L'indice des industriels, compilé par DJJ y clôtura hier 5.13 points plus haut à 869.11, au regard d'une avance de 2.21 points la veille. L'acceptation d'Hanoi a fait sensation, hier, sur la Bourse de Londres. Le cours de l'or a de nouveau faibli hier sur la Bourse de Paris et il y eut maints effrémements des prix des valeurs industrielles françaises. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les cours suivaient l'exemple de ceux de N.Y., mais, les avances y furent moins accentuées.

Que les pourparlers, s'engageront entre Washington et Hanoi, conduisent à la paix et la récession économique attendue pour le dernier semestre de cette année n'aurait pas lieu, en vertu du diction boursier "peace is bullish", la paix est favorable au marché. C'est évidemment beaucoup mieux de produire du constructif (écoles, maisons, chemins, hôpitaux, édifices publics, etc.) que de fabriquer des armements consommant du cuivre, de l'acier, etc., sans oublier les taxes qu'ils entraînent.

L'ancien record de 39 ans, établi lundi à Wall Street, soit 17,730,000 actions échangées, a été dépassé hier, puisque 19,290,000 actions furent transigées sur la Bourse de N.Y. hier, rien d'étonnant que l'appareil-enregistreur ait accusé un retard de plus de 40 minutes, en dépit du fait que cet appareil enregistre 900 caractères à l'heure.

Si l'on en juge par le fait que l'indice des industriels de DJJ grimpa de 20 points au début à 883.38, et qu'il clôtura seulement 5.13 points plus haut à 869.11, il faut admettre que les prises de profits ont été nombreuses et que la prudence semble encore de mise chez les spéculateurs.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Inscription en bourse, ce matin, de 4,000,000 d'actions de MacLean Hunter Limited

4,000,000 d'actions nouvelles ordinaires de MacLean Hunter Limited, seront admises sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 4 avril 1968, sous réserve de l'approbation par ses actionnaires lors d'une assemblée qui aura lieu le 9 avril 1968 ainsi que de l'émission de lettres patentes supplémentaires portant la même date. Sur ce total, 2,000,000 d'actions sont émises et en circulation et 2,000,000 sont réservées pour l'exercice du privilège de conversion des actions de la classe "B" de l'entreprise. Cette inscription a lieu en substitution des anciennes actions ordinaires de MacLean Hunter Publishing Co. Ltd., qui se sont subdivisées à raison de 4 nouvelles actions pour chaque action, détenue le 8 avril 1968. Le nom de MacLean Hunter Publishing Co. Ltd. sera changé en la raison sociale de MacLean Hunter Limited. Les actions de la compagnie se vendront ex-distribution à l'ouverture de la Bourse précitée le 4 avril 1968 et, lors de toute transaction le jour après cette date, la livraison pourra être faite en couvrant que le 1-4 des actions vendues et le solde "sur une base conditionnelle à leur émission". La livraison sera complétée lorsque les certificats d'actions additionnelles auront été reçus par les actionnaires immatriculés. Ces certificats d'actions additionnelles seront expédiés par la poste le 15 avril 1968. Leur symbole au téléscripteur sera "MHP New". Les actions de MacLean Hunter Publishing Co. Ltd., présentement inscrites, seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 4 avril 1968.

La Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée déclare un 1^{er} dividende

À la suite d'une Assemblée tenue ces jours-ci à Toronto par le Conseil d'Administration de La Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée, le Président, M. John H. Devlin annonce le versement du premier dividende par sa compagnie. Ce dividende, de 25 cents par action, sera payable de 17 juin 1968 aux actionnaires dont les noms figurent aux registres le 3 juin 1968.

M. Devlin précise que la compagnie connaît actuellement des bénéfices supérieurs à ceux de l'année dernière et que, désormais, la compagnie a l'intention de maintenir ce dividende sur une base trimestrielle.

Rothmans, établie au Canada depuis 1957, émettait en 1961 1,300,000 actions ordinaires, dont 50% étaient offertes au public canadien à raison d'une valeur nominale de 10 dollars chacune. La compagnie est membre d'un groupe international qui exploite maintenant 34 usines dans 20 pays et dont les produits se vendent dans 160 pays.

Production record chez Ford-Canada durant le 1^{er} trimestre de 1968

Durant le premier trimestre de 1968, 109,520 voitures et camions — un chiffre record — ont été fabriqués aux trois usines de montage de Ford-Canada.

Ce total, applicable à la période janvier-février-mars, dépasse de 22,338 unités, ou 25.6 pour cent, le sommet atteint antérieurement durant un trimestre quelconque, au cours des 64 dernières années. L'ancien record de production de Ford-Canada était de 87,182 unités, et il avait été atteint au cours du premier trimestre de 1967.

Cette forte augmentation est attribuable à deux facteurs: la nouvelle capacité de production que représente l'usine de St. Thomas (Ont.), qui a ouvert ses portes le 18 décembre 1967, et le rendement à pleine capacité des usines d'Oakville, à la suite de l'arrêt du travail occasionné à l'automne de 1967 par la grève des T.U.A. contre Ford-E.U.

Les 71,204 voitures produites au cours du premier trimestre de 1968 constituent également un record pour un trimestre quelconque. Ce total dépasse de 14,446 unités, ou 25.5 pour cent, le sommet précédent de 56,758 unités, atteint au cours du premier trimestre de 1966.

La Banque du Canada, son rôle et ses opérations, décrites par M. Lorenzo Hébert, sous-gouverneur de cette Banque

Lors d'une causerie, donnée récemment au Club Rotary des Trois-Rivières par M. Lorenzo Hébert, sous-gouverneur de la Banque du Canada, ce dernier fit ressortir son rôle et ses opérations. Comme son texte représente 22 pages, il nous est évidemment impossible de le reproduire mot à mot. Nous croyons opportun, toutefois, de signaler au public que la Banque du Canada a été créée en 1934 et qu'elle joue dans notre pays le rôle de banque centrale et d'institut d'émission, c'est-à-dire qu'elle est la banque des autres banques canadiennes, la banque du Gouvernement canadien et qu'elle est chargée de l'émission des billets dont nous nous servons chaque jour pour nos paiements au comptant. La Banque du Canada a ouvert ses portes le 11 mars 1935, mais, dès 1936, le Gouvernement fédéral se portait acquiescent de 51% de son capital-actions, puis, en 1938, il en devint le seul actionnaire. C'est donc une Société de la Couronne, qui jouit, toutefois, d'une grande autonomie. Elle est, cependant, responsable de sa gestion à l'Etat plutôt qu'à des intérêts privés. Son capital est présentement de \$5,000,000 et son fonds de réserve, constitué entre 1936 et 1955, est de \$25,000,000. Cette banque a réalisé, l'an dernier, \$177,000,000 de bénéfices et ces derniers furent versés au Receveur général du Canada. Le peu d'espace à notre disposition ne nous permet pas de parler de son administration et de son organisation ainsi que de ses moyens d'actions, mais c'est notre intention d'y revenir.

Marcel Clément.

MALIBU FABRICS



Anthony A. Kennedy

Le Conseil d'Administration de Malibu Fabrics of Canada Limited, annonce la nomination de Monsieur A. Kennedy, au poste de président. Malibu ouvrira le mois prochain une nouvelle usine de 100,000 pieds carrés à Ville LaSalle, Québec, pour s'occuper de production dans le rembourrage et autres produits. Cette usine est ce qu'il y a de plus moderne et ses nouvelles facilités permettront tout en éparpillant, de remplir des commandes beaucoup plus rapidement. L'usine atteindra son plein rendement dès le début de l'automne et les métiers à tisser pilotes, fabriqués de ces nouveaux produits de style, Monsieur Kennedy quitte son poste de vice-président et de gerant général chez Collins & Akman, une importante compagnie industrielle canadienne, où il agissait aussi en tant que Chef du département de finance. Il est membre de l'Institut des Comptables Agréés du Québec et du Financial Executives Institute.

La livre sterling plus raffermie

LONDRES (AFP) — Au marché des changes, le cours de la livre s'est brusquement raffermi, passant, par rapport au dollar, de 2.4054 à 2.4067, tandis que le marché de l'or, qui se préparait à clôturer, s'est animé sous l'effet d'ordres de ventes qui ont fait baisser légèrement le cours.

Le caoutchouc, autre produit très sensible aux événements dans le sud-est asiatique, a baissé de 1/16^{ème} à 1/8^{ème} de penny.

Bourse de Montréal

La liste locale, affectée favorablement par les perspectives de paix

La Bourse de Montréal a nettement suivi la tendance à la hausse de Wall Street, devant les nouvelles perspectives de paix au Nord-Vietnam.

Les avances l'ont emporté sur les gains par 97 à 41 avec 35 valeurs inchangées.

Dans les industrielles, Vélcro a grimpé de 2 1/4 à 46 1/2 et Lewis Bros. de 1 7/8 à 14. Famous Players, Simpsons et Massey-Ferguson ont tous gagné 1 1/2 à 46 1/2, 34 1/2 et 16 3/4 respectivement.

Canadian British Aluminium a progressé de 1 3/8 à 15 1/2 et Walker et Morse Rob A de 1 1/4 chacun à 32 7/8 et 18 1/4 respectivement. Montreal Trust a perdu 1 1/8 à 10 1/2 et CPR 1/2 à 50.

Dans les mines et pétroles, Dome Petroleum a gagné 3 1/2 à 56 3/4, Falconbridge Nickel 2 5/8 à 99, B-A Oil et Home Oil A 2 chacun à 38 1/2 et 22 respectivement.

Inco a progressé de 1 3/4 à 119 1/4, Noranda de 1 1/4 à 49 et Husky Oil de 1 1/2 à 22.

Parmi les uraniums, Denison Mines a avancé de 5/8 à 69 1/2 et Rio Algom de 1 1/4 à 30 3/4.

Dofasco a monté de 3/8 à 16 1/2, MacMillan de 1 à 21, B.C. Forest de 3/8 à 14 5/8, Stelco de 1/4 à 17 3/4 tandis que Dosco était inchangé à 9.

Trans-Canada Pipe a progressé de 1 1/4 à 27 et Calgary Power de 1 1/8 à 21. Dans les banques Toronto-Dominion a gagné 1 1/2, Montréal 3/8 à 11 1/4 et Canadian Imperial de 1 1/4 à 14.

Sur le marché canadien, les pertes l'ont emporté sur les gains par 44 à 38 dans les mines et pétroles.

Eagle Mines a régressé de 20 cents à \$3.00, Carbec Mines de deux cents à 49 cents, Agassiz de un cent à 55 cents et Dolan de 1/2 cent à neuf cents.

Shawinigan Mining and Smelter a avancé de sept cents à 40 cents, Matatchewan Gold de six cents à 65 cents et Fort Reliance de cinq cents à 46 cents.

L'indice global a gagné 2.32 à 147.72, celui des industriels de 2.80 à 156.71, celui des services publics 30 à 125.68, celui des banques 2.91 à 126.79 et celui des papiers 1.13 à 74.65.

À noter...

Burns Foods Ltd a gagné \$1.15 l'action en 1967.

Calgary Power Ltd a eu un revenu net de \$9,724,000 en 1967 contre \$9,931,000 en 1966. Son revenu brut a toutefois augmenté de \$3,190,000 à \$4,930,000 au dire de son président M. A.W. Howard. Ses recettes nettes par action ordinaires furent équivalentes à \$1.59 vs \$1.58 précédemment.

Opemiska Copper Mines a gagné 93.5 cts l'action l'an dernier, au regard de \$1.13 en 1966.

M. J.D. Hannaford vient de démissionner comme membre du conseil d'administration de Collier, Norris & Quinlan Limited.

Simpsons Ltd a eu des recettes nettes de \$10,868,767 durant l'exercice clos le 3 janvier 1968 vs \$9,071,016 précédemment. Ses ventes ont augmenté de \$11,423,978 à \$259,445,891.

Intégrée au Groupe Royal

La seconde plus ancienne compagnie d'assurance du Canada, la Compagnie d'Assurance du Québec, a célébré à Québec, les 1^{er} et 2^{ème} avril, son 150^{ème} anniversaire de fondation.

La compagnie qui vit le jour à Québec, le 2 avril 1818, sous le nom de "Compagnie d'assurance du Québec contre les accidents du feu", y possède toujours son siège social bien qu'elle soit intégrée au Groupe Royal depuis 1961.

À l'occasion de cet anniversaire, le conseil d'administration de l'entreprise a tenu, le 1^{er} avril, une réunion à la Maison Mailloux, à quelques pas du Château Normand (Bureau provincial du Tourisme) où 150 ans plus tôt, un groupe de Québécois avaient répondu à l'invitation de John McNider pour former la "Compagnie d'assurance du Québec contre les accidents du feu". La compagnie a tenu également à Québec, le lendemain, son assemblée générale.

L'histoire de cette compagnie est intimement liée à Québec et l'on retrouve dans ses archives les réclamations payées à la suite de violents incendies qui dévastèrent divers quartiers de la capitale.

Ainsi, en mai 1845, un incendie qui ravagea 1,630 maisons des quartiers Saint-Roch et Saint-Jean coûta \$184,852 à la compagnie, un mois plus tard, un autre feu obligeait la compagnie à verser \$47,884 à ses assurés. À la suite de ces deux sinistres, plus de 20,000 personnes se trouvèrent sans abri.

Une vingtaine d'années plus tard, soit en octobre 1866, le feu se propagea dans 55 rues du quartier Saint-Roch et 2,500 maisons sont détruites. D'autres importants sinistres survinrent en 1870, en 1876 et en 1881 où 600 maisons du quartier Saint-Jean sont détruites.

Neanmoins, dès les débuts, la compagnie étendit ses activités à Montréal, à Trois-Rivières et enfin dans la province du Haut Canada. Au cours des années qui suivirent la Confédération, elle dirigea son programme d'expansion vers les provinces atlantiques.

D'abord établie sur la rue Sault-au-Matelot et sur la rue Saint-Pierre, la compagnie d'Assurance du Québec possède depuis 1964 son siège social sur le Chemin Saint-Louis, à Sillery.

Cinq Québécois, dont le président du conseil d'administration, M. Maurice Samson, dirigent les destinées de la compagnie: ce sont MM. A. A. Labèque, Henri Deslauriers, Henri W. Joly et Jacques de Billy. Le conseil d'administration est complété par MM. D. B. Martin, de Toronto, J. B. Lefebvre et Raymond Dupuis, de Montréal.

Ventes de la Prudentielle d'Amérique

A un record au cours de l'an dernier

La Prudentielle d'Amérique a vendu au Canada, en 1967, plus d'assurance-vie qu'en aucune autre année.

M. Floyd H. Bragg, premier vice-président chargé des affaires canadiennes de la compagnie a en effet annoncé que les ventes au Canada avaient atteint \$609 millions l'année dernière. Ce chiffre représente une augmentation de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre global comprend pour \$431 millions d'assurances individuelles et \$178 millions d'assurance-groupe.

La Prudentielle a maintenant pour plus de \$4.8 milliards d'assurance-vie en vigueur au Canada.

Pendant l'année, la compagnie a versé à ses assurés canadiens ou à leurs bénéficiaires \$77.2 millions, soit plus de \$4 millions de plus que le chiffre record de 1966. Sur ce total, \$10.7 millions (soit une augmentation de 26%) ont servi à défrayer le coût de soins médicaux, chirurgicaux et hospitaliers, et à alléger les pertes de revenus causées par un accident ou une maladie.

M. Bragg a déclaré que pendant l'année, la Prudentielle avait prêté sur hypothèque \$79.5 millions, qui ont servi à financer la construction de maisons privées et la mise en valeur d'exploitations agricoles, industrielles et commerciales. Les immobilisations de la compagnie en prêts hypothécaires atteignent maintenant \$742 millions, soit 5% de plus qu'à la fin de 1966.

Outre les capitaux placés en hypothèques, la Prudentielle a investi plus de \$25 millions en prêts directs accordés à diverses entreprises canadiennes.

Dans tous ses principaux secteurs d'activité, la Prudentielle a atteint de nouveaux sommets en 1967, aussi bien au Canada qu'aux États-Unis. Le nombre des personnes qui ont pris de l'assurance-vie individuelle a été si étonnant que la compagnie en a vendu pour \$9.7 milliards en tout, ce qui représente une augmentation

Indices de Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
30 Ind.	857.67	863.38	859.45	869.11	5.15
25 Ind.	221.18	221.65	220.44	221.82	1.82
65 Stocks	299.42	305.34	298.04	301.57	2.03

1967, année du cinquantenaire de la fondation de la Consumers Glass Co.

Ses ventes ont augmenté de 38% et son profit de 3%

L'année du cinquantenaire de "Consumers Glass Company Limited" a vu la compagnie atteindre un niveau sans précédent de ventes et de bénéfices. C'est aussi l'année où la compagnie a augmenté d'une façon marquée sa capacité productive pour assurer la prospérité et le progrès continu au cours du deuxième demi-siècle de son exploitation, au dire de son président M. J.D. Mingay.

Au cours de 1967, le volume des ventes augmenta de 38% pour atteindre \$29,777,959 et le bénéfice net augmenta de 3% pour atteindre \$1,302,880. En 1966, le total des ventes fut de \$21,570,323 et le bénéfice net fut de \$1,266,230, selon le rapport annuel publié en français et en anglais.

En avril 1967, le terrain, les immeubles et l'équipement de la division Iroquois Glass de Sogemins Limited à Candiac, Québec, furent achetés au coût de \$9,925,000. L'intégration de l'usine Iroquois Glass dans notre exploitation exigea des dépenses considérables durant l'année qui, ajoutées à l'augmentation des frais de main-d'œuvre et des matières premières, ont eu l'effet de réduire notre retour sur les ventes, en comparaison de l'année précédente.

Cependant, un progrès substantiel a été fait pour apporter l'usine Iroquois à la hauteur de nos standards grâce à un programme continu d'entraînement du personnel et d'amélioration importante à l'usine, aux fours et à l'équipement.

de \$313 millions par rapport à 1966. La valeur des polices en vigueur a atteint \$129.5 milliards. Les avoirs de la compagnie qui ont augmenté de \$1.5 milliards, se dégageant à \$25.1 milliards.

FONDS MUTUELS

Cours fournis par Francis I. Dupont et Co.

Adm.	Mut. Fonds	Offre dem.
x Affiliated Fund Inc. Com.	2.34	2.56
x All Canadian Fund	8.22	8.89
x All Canadian Div.	7.54	8.24
x All Canadian Ventr.	9.20	10.06
x American Business Shares	8.32	9.09
x American Growth	1.37	1.65
x Associated Investors	6.60	7.29
x Baskin Corporation	3.39	3.70
x Boston Fund Ltd.	1.49	1.54
x Bullcock Fund Ltd.	18.71	16.13
x Canada Growth Fund	1.96	2.22
x Canada Security Fund	1.50	1.94
x Can. Gas & Energy Fund PFD	11.72	12.84
x Can. Investment Fund	3.78	4.15
x Can. Trust Ind. Fund	4.39	4.78
x Canfund Co. Ltd.	40.86	32.35
x Champion Mutual Fund of Can.	6.56	7.15
x C.I. Leverage	12.02	13.00
x Collective Mutual Fund	5.21	6.75
x Commonwealth Int'l.	10.13	11.10
x Div. Inc. Shares Ser. "A"	1.35	1.49
x Div. Inc. Shares Ser. "B"	4.34	4.78
x Dividend Shares	3.73	4.09
x Dreyfus Fund Inc.	13.93	15.39
x Dynamic Fund	16.74	16.91
x European Growth Fund	7.92	8.22
x Euro. Fund of Canada Ltd.	6.91	7.26
x Euro. Int'l. Fund	8.62	11.10
x Federated Financial	5.21	5.69
x Federated Growth	7.47	8.16
x Fidelity Trend	29.58	36.07
x Fonds Collectif "A"	6.32	6.87
x Fonds Collectif "B"	4.94	5.10
x Fonds Collectif "C"	8.14	8.94
x Fonds Desjardins "A"	4.30	
x Fonds Desjardins "B"	4.35	
x Fonds Mutual-Adm.	2.34	2.56
x The Fraser Fund Ltd.	11.79	11.85
x G.I.S. Compound	8.69	9.50
x G.I.S. Income	3.83	4.19
x Growth Equity Fund	18.15	
x Growth Oil & Gas	7.55	8.26
x Guardian Growth Fund	9.79	10.46
x Investor Growth	7.19	7.82
x Investors Int'l. Mutual	4.94	5.37
x Investors Mutual of Can.	4.89	5.32
x Keystone Canadian K-2	6.63	7.24
x Keystone Canadian S-1	21.79	23.78
x Keystone Canadian S-4	7.02	7.67
x Le Fonds F.E.P.	3.64	3.96
x Lexington Research	14.78	16.15
x Mass Inv. Growth Stocks	11.80	12.90
x Mass Investment Trust	15.88	17.14
x M.G.F. Management	2.63	2.90
x Molson M. Fund	4.34	4.96
x Natural Resources	12.52	13.33
x One William Street	12.19	13.32
x First Participating	6.64	7.26
x Prêt et Rev. Mut. Mutual	4.89	4.79
x Principal Growth Fund	5.44	5.95
x Provident Mutual Fund	12.51	13.67
x Putnam Growth Fund	1.75	
x Radisson R.I.	9.27	10.13
x Regent Fund Ltd.	4.79	4.94
x Rufford Fund Ltd.	6.82	7.18
x Spec.	4.31	4.75
x Taurus Fund	10.75	11.75
x United Accum. Fund	2.77	2.97
x United Growth	4.51	4.93
x United Venture	3.44	3.95
x U.S. Equat. Fund Ltd.	12.35	13.64
x Western Growth Fund Ltd.	4.69	5.15
x York Fund of Canada	3.62	3.94

Bourse de Toronto

Pétroles et industriels, plus populaires hier

Les nouveaux espoirs de paix au Nord-Vietnam ont suscité, pour la deuxième fois dans la semaine, une remontée des valeurs à la Bourse de Toronto.

Les pétroles et les industriels ont de nouveau progressé dès l'ouverture du marché alors que Hanoi manifestait le désir de rencontrer un représentant américain pour discuter des bombardements au Nord-Vietnam.

Dans les pétroles, Hudson's Bay a grimpé de 2 3/4 à 37 5/8, Dome Pete de 2 1/2 à 56 1/2, Home A de 2 1/4 à 22 et Great Plains de 1 1/4 à 17 1/4.

Ford of Canada a battu la marche dans les industriels, faisant un bond de 10 3/4 à 169 3/4.

Falconbridge a progressé de 1 5/8 à 98, Massey-Ferguson de 1 1/2 à 16 3/4, MacMillan Bloedel de 1 1/8 à 21 3/4, Dofasco de 3/4 à 16 1/4 et la Banque Toronto-Dominion de 5/8 à 14 3/8.

LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Avis est, par les présentes, donné qu'une assemblée générale spéciale des membres de la Société aura lieu à Québec le 18 avril à 5.00 heures p.m., à 190 rue Dorchester, aux fins d'approuver le règlement no 11 décrétant que le Siège Social de la Société soit désormais situé dans la Cité de Ste-Foy.

Québec, ce 3 avril 1968.

Le Secrétaire,
André Bilodeau



UNE REPONSE A CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL

SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES
T.A.S.
866-6921

SHERBROOKE GRANBY QUEBEC
569-6366 372-5851 522-2024

TEXACO
CANADA TEXACO LIMITED

Dividende d'actions ordinaires no 117

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'un dividende de dix-huit cents par action a été déclaré sur les actions ordinaires, sans valeur au pair, de Texaco Canada Limited pour le trimestre se terminant le 31 mars 1968, payable le 31 mai 1968, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires ce 30 avril, 1968.

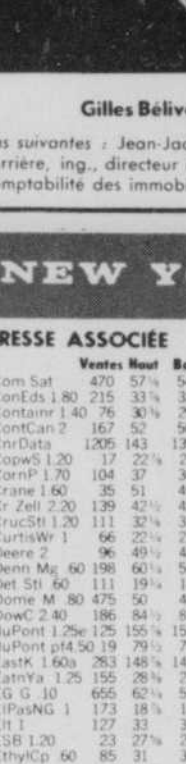
Par ordre du conseil d'administration

J. R. C. BOYCE
Secrétaire

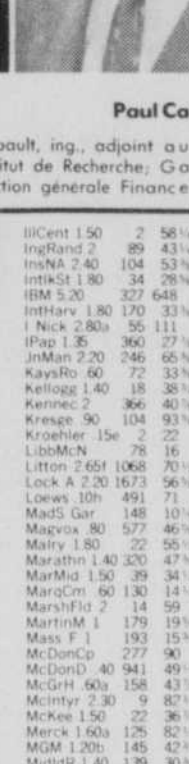
Montréal, Québec
28 mars 1968



Situation idéale: à 50 milles de Montréal, par l'aut



Gilles Béliveau



Paul Carrière

Présentations suivantes : Jean-Jacques Archambault, ing., adjoint au directeur
Paul Carrière, ing., directeur du Projet, Institut de Recherche Gaston Desjardins
et la Comptabilité des immobilisations, direction générale Finance et Contrôles.

E NEW YORK

pour la PRESSE ASSOCIÉE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Com Sat	470	57%	54	54%	+%
ConfEds 1.80	215	33%	33%	33%	+%
Containe 1.40	76	30%	29	30%	+%
ConCan 2	167	52	50%	51%	+%
CnData	1205	143	129%	140	+%
CopwS 1.20	17	22%	22%	22%	-%
CornP 1.70	104	37	36%	36%	+%
Crane 1.60	35	51	49%	50%	+1%
Dent M 80	40	49%	48	48%	+%
DrucSt 1.20	111	32%	31%	31%	-%
EconWg 1	66	22%	21%	21%	-%
Deere 2	90	49%	48	48%	+%
Denn M 60	198	60%	56%	59%	+2%
Detl Sst 60	11	19%	18%	18%	-%
Dime 1.50	283	142%	145%	146%	+%
Dow 2.40	186	84%	81%	83	+1%
dPuEnt 1.25e	125	155%	153%	154%	+%
dPuEnt p4 50	19	79%	78%	78%	-1%
EstR 1.50	263	148%	145%	146%	+%
Eat G 10	655	62%	59%	59%	+1
ElfaPNC 1	173	18%	18%	18%	-%
ESB 1	127	33	31%	32%	+%
EST 1.20	23	27%	27%	27%	+%
EthyCp 60	85	31	30	30%	+%
Evershp	27	14%	14%	14%	-%
Excel 1.20	62	30%	30	30%	-%
F-Cam 50e	738	80%	76%	77	-%
Firest 1.40	148	51%	50%	50%	+%
FirmC 75	223	34%	33%	34%	+1%
FMC dF 25	10	82%	82%	82%	+%
Ford 2.40	1128	54%	52%	54%	+%
Fruen 1.70	44	36%	34	36	+2
Gen Dyn 1	532	48%	46%	46%	-%
Gen Mills 80	62	37%	36	37	+1%
Gfds 4.00	302	75%	73	75	+2
Genl 1.081	83	55	52%	53	-%
Gen Mills 80	296	40%	40	40	-%
GMC 85e	1462	85%	79%	82%	+2%
GPCern 80	108	14%	13%	14%	+%
Grain 1.081	38	24%	24%	24%	-%
GTEll 1.40	31	40%	39%	39%	-%
GTime 80	102	24%	23%	24	+%
Gulf Pac 10	415	68%	64%	68	+3%
Gdich 2.40	74	60%	59%	60%	+1%
Gdyr 1.35	256	49%	48%	49%	-%
GFC 1.40	295	40%	39	39	-%
Gu No Ry 3	41	50%	49%	49%	-1%
Gu PAc 10	415	68%	64%	68	+3%
Heinz 1.40	21	43%	43	43%	+1%
Hewlett 1.20	607	78%	75	75%	-1
High Volt	225	28%	26%	26%	-1%
Hmstrk 80	563	57%	49%	56	-1%
Honey 1.10	808	124%	115	120	+4%
HovafLyn J	219	38%	36	37%	+%

E MONTREAL

pour la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Q N Gas 5%	100	56%	68	68	-2
Rip Alg	1983	29%	30%	30%	+%
Rolland A	765	47	6%	6%	+%
Rothmans	1100	52%	24	24	+%
Royal Bnk	1221	15%	14%	15%	+%
Royal Trust	1510	137	16	17	+%
Scott Las	535	518%	18%	18	-1%
Shell Can	795	27%	27%	27%	+%
Shell Int W	100	13%	13%	13%	+%
Shop Save	2475	11	11	11	+%
Simpsons	2375	135%	33%	34%	+1%
Soc Gen DF	100	56%	6%	6%	+%
Sogermes	150	113%	13%	13%	-%
Southern	9075	142	41	42	+%
Steel Can	5300	518%	17%	17%	+%
Steintab A	2538	116%	16%	16%	-%
Texaco C	5520	27%	26%	27%	+%
Tr Dor	6103	114	14	14	+%




Gaston Galois

William J. Robitaille

Général, Genie; Gilles Beliveau, ing., directeur adjoint de la Mise en marche, direction générale Distribution et Vente; William Robitaille, ing., directeur de la Distribution, direction générale Distribution et Vente; William Robitaille.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aim Met En	2550	250	340	350	Pat Silver	7000	28	27	+2
Blue Bon	1300	270	270	270	Perrinco	3000	7	7	-1
Can Secur A	250	290	290	290	Peso Silver	2130	245	240	+2
Cassidy	100	56%	6%	6%	Phoenix Can	300	340	330	+10
Comdore	580	435	435	435	Pitt Gold	2000	5%	5%	5%
Domeco Ltd	225	\$9	9	9	Prime Pot	1000	6%	6%	6%
Fiscal pr	6400	15	13	13	Que Chib	2000	42	39	42
Fleet Mig	200	165	165	165	Queenst	13500	18	14	18
Gilchrist	500	450	450	450	Ranchera	2000	13	12	13
Inspiratn	3075	115	110	115	Red Cst	4100	3%	3%	3%
Kodak P	200	86	86	86	Roya A n P	500	91	91	-1
N Auto Vend	200	170	170	170	S&L Colum	100	160	160	+10
Peace Riv	1900	415	4100	400	Shwenn M	244900	41	34	40
St L Div Ltd	300	55	55	55	Silver Reg	2200	18	17	17
Superpk	100	\$9%	4%	4%	Solv Sum	24500	15%	14	15
Tooke	200	100	100	100	Tazni	2000	48	45	45
Treor pr	700	150	150	150	South Out	6000	19	18	18
V Der Hout	500	195	195	195	Stairs Expl	900	14%	12%	14%
Mines et huiles					Sturgeon	8000	34	45	45
Agassiz	18300	59	50	55	Subeo	100	218	218	-1
Anthonan	7000	10	10	10	Sullivan	1000	425	425	425
Arne	2000	4%	4%	4%	Surliga	2200	225	210	211
Baker	6000	26%	26	26	Tahman	2500	40	36	40
Bell Canada	1500	50	50	50	Tarnz	8500	16%	16	16
Beauce	2100	7%	7%	7%	Terrex	16825	68	67	67
Bellechue	3500	6%	6%	6%	Titan	2500	10%	10	10
Black Riv	2500	6	6	6	Unit Obal	2300	104	103	104
Burnt Hill	14000	75	72	74	Upton Cop	1000	22	22	22
Camflo	2900	425	415	425	Warte Duf	500	17	17	17
Cannon	11000	42	40	40	Western T	2000	11	11	11
Carbec	18300	52	48	49	West Hull	1000	27%	27%	27%
Chemalloy	2650	380	370	375	Wisconsin	2500	22%	22%	22%
Chipman	2000	9%	9%	9%					
Cominga	5000	4%	4%	4%					
Cons Mannt	2500	61	60	61					
C Persht	1000	36	36	36					
CQ Smelt	2000	220	215	215					
C Virginia	2000	81	77	81					
Corporine	1500	50	50	50					
Credo	1000	28	28	28					
Cr Bridge	1000	13	13	13					
Daughn	1500	24	21	24					
Dalsan	26700	9	37	37					
D Explorer	500								

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

\$500,000 en 3 ans?

Peggy Fleming signe un contrat à "long terme" avec la NBC!

NEW YORK (AFP) — L'Américaine Peggy Fleming, championne olympique à Grenoble et triple championne du monde de patinage artistique, a signé hier un contrat à long terme et en exclusivité avec la chaîne de télévision NBC pour laquelle elle commentera, à partir de la saison prochaine, une série d'émissions spécialement produites à son intention.

La signature du contrat, qui met ainsi fin à la prestigieuse carrière amateur de la Californienne, a été annoncée à New York.

La championne olympique effectuera sa dernière sortie en tant qu'amateur du 19 au 21 avril au Essex Skating Club, du New Jersey, au profit de l'Hôpital d'Orange.

Savoir s'arrêter

Peggy Fleming, présente à la conférence de presse à New York, annonçant la signature du contrat qui s'élevait à \$500,000 dollars, garantis sur cinq ans, fut très vague sur les questions quant à ses prochaines activités: "J'ai obtenu ce que je voulais, une médaille d'or olympique c'était mon but. Maintenant, il faut que je pense à ma carrière professionnelle et je pense que mes services aideront à développer le patinage artistique aux États-Unis", a simplement déclaré la Californienne de Colorado Springs qui a l'intention de poursuivre ses études par correspondance et ce afin de devenir institutrice, dans un avenir plus lointain.

"La compétition me man-

quera mais ça fait onze ans que je m'y consacre. Je devais savoir arrêter", ajouta-t-elle, précisant qu'elle effectuera sa dernière sortie amateur du 19 au 21 avril à Orange (New Jersey) au profit de l'hôpital de la ville.

Les agents de la firme publicitaire représentant la triple championne du monde ont d'autre part laissé entendre que des pourparlers étaient en cours avec les grandes revues sur glace "Holiday On Ice", "Ice Capades" et "Ice Follies" pour que Peggy Fleming s'y produise mais toujours dans le cadre du contrat exclusif avec N.B.C.

Bachman, sous contrat avec les Lions

VANCOUVER — Les Lions de la Colombie britannique, de la conférence de l'Ouest de la ligue Canadienne de football, ont fait signer un contrat à un jeune joueur américain.

Il s'agit de Gene Bachman, un bloqueur défensif de 235 livres âgé de 21 ans.

L'égérant général des Lions, Denny Veitch a dit que Bachman avait joué durant trois saisons dans l'équipe de l'université du Mississippi du Sud.

En 1967, il en était le capitaine de l'équipe défensive et fut nommé le meilleur joueur.



La MARZAL: vedette du Salon de l'automobile

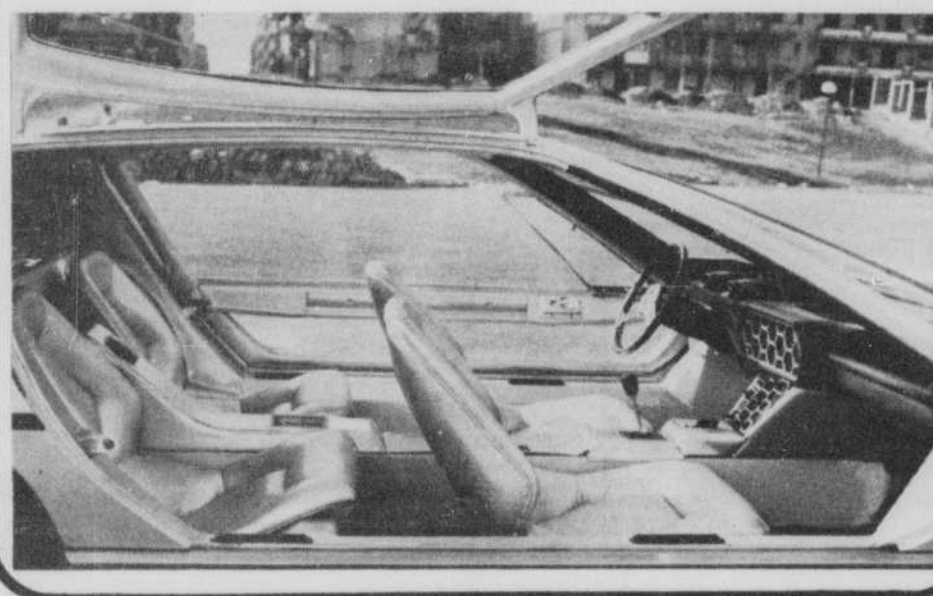
Nouveautés, élégance et prestige prendront force de loi lors de la quatrième présentation du Salon Auto Sport, du 19 au 28 avril, au Centre Sportif Paul Sauvé.

Et c'est dans un décor et une ambiance inégalés jusqu'ici que se déroulera l'exposition de cette année à laquelle les directeurs n'ont rien ménagé pour donner une orientation nouvelle et un caractère véritablement international.

Bien entendu, la grande vedette de ce quatrième Salon, sans aucun doute le plus imposant à être présenté dans la Belle Province tant par sa qualité, son ampleur et son originalité, sera ce chef-d'œuvre sur quatre roues qu'est la Marzal et laquelle a fait l'envie de plus d'un million de visiteurs aux prestigieux Salons de Paris, Genève, Bruxelles, etc.

Aux côtés de cet unique échantillon qui, à lui seul, vaut le prix d'entrée, seront exposées d'autres "Prima Donne" qui font l'orgueil de renommées écuries européennes, nord-américaines, québécoises et mont-réalisées.

Jamais un aussi grand nombre de "véhicules-vedettes" n'auront été réunis sous un même toit au Québec et les visiteurs aux goûts les plus raffinés et les plus exigeants pourront le constater par eux-mêmes, qu'ils soient amateurs de prototypes, de courses, de stock cars, de somptueuses voitures, de rallye, de motocyclettes et nous en passons.



Pas de série entre l'Ouest et les champions de la ligue Américaine

QUEBEC (PC) — Selon une décision prise il y a déjà plusieurs semaines, les champions de série éliminatoires de la ligue Américaine de hockey doivent jouer contre les champions des séries éliminatoires de la ligue de l'Ouest ce printemps, mais la série n'aura pas lieu.

En effet, Jim Morrison, joueur de défense des As de Québec et président de l'Association des joueurs de la ligue Américaine, a déclaré, hier, que les joueurs de la ligue de l'Ouest auraient décidé, à la suite d'un vote, de ne pas participer à une telle série parce que la direction de la ligue Américaine aurait refusé, du moins à venir jusqu'à aujourd'hui, de reconnaître l'Association des joueurs de l'Ouest et de

rencontrer les représentants des joueurs de l'Amérique. "En tant que je le sache", a dit Morrison, "les joueurs de la ligue de l'Ouest ont décidé de ne pas jouer contre les champions éventuels de l'Amérique parce que la direction refuse de reconnaître notre association".

Selon Morrison, une lettre aurait été envoyée au président Jack Butterfield, de la ligue Américaine, des janvier dernier par l'Association des joueurs de l'Amérique, lettre dans laquelle les joueurs de l'Amérique demandaient une rencontre avec les représentants de la ligue et les représentants de chacun des clubs. Toujours selon Morrison, il aurait fait mention à Frank Carlin, il y a une couple de semaines, de la lettre envoyée à Butterfield et du fait qu'aucune réponse n'avait été reçue, mais Carlin lui aurait avoué ne pas avoir entendu parler de quoi que ce soit.

Morrison croit savoir que la réunion demandée par les joueurs de l'Amérique devait avoir lieu lundi dernier, mais qu'elle aurait été nécessairement contremandée à cause du match supplémentaire présenté lundi à Québec entre les As et les Barons de Cleveland.

Un autre record est tombé

TALLIN — Le Soviétique André Douaev a battu hier le record du monde du 400 mètres, quatre nages, en 4' 45" 3/10 (ancien record par l'Américain D. Roth 4' 45" 4, depuis le 14/10/64 à Tokio).

Dalton met un autre as dans son jeu: Adipotti!

L'an dernier les Alouettes de Montréal, de la ligue Canadienne de football, n'ont marqué que 166 points en 14 joues.

O.K. Dalton, l'instructeur des Alouettes, a bel et bien l'intention de voir à ce que ses protégés comptent plus de points cette saison.

Il peut dire, sans gêne, qu'il a déjà entrepris cette tâche. Jusqu'à maintenant, la situation — sur papier — semble grandement améliorée.

Il n'y a pas tellement longtemps, Dalton a annoncé que Gary Glick avait accepté de se joindre à l'équipe montréalaise à titre d'instructeur adjoint, chargé de l'offensive. Glick a conduit les Neptunes de Norfolk à une fiche impressionnante de 11 victoires et trois défaites dans la ligue Continentale l'an dernier, et cette même équipe a marqué 422 points au cours de ses 14 joues!

Puis Dalton a dévoilé les

noms de Myles Strasser et d'Ed Tomlin, deux joueurs de champ-arrière repêchés par des équipes américaines, et qui font tous deux osciller la balance à plus de 230 livres.

Hier Dalton a annoncé que Dick Adipotti a accepté de venir tenter sa chance avec l'équipe.

Adipotti, une "boule de feu" de 185 livres mesurant 5'9", a joué son football collégial à l'université Youngstown State où il a connu des succès vraiment extraordinaires.

L'an dernier, même s'il n'a participé qu'à quatre joues, Adipotti a tout de même porté le ballon à 67 reprises pour des gains de 422 verges et une solide moyenne de 6.3 verges par essai. Il a aussi croisé la ligne des buts à six reprises sur des courses au sol.

Adipotti a aussi retourné six bottes d'envol pour 103 verges et deux bottes de dégagement pour 154 verges. Il a en plus capté trois passes pour des gains de 25 verges.



Lovell Coleman

Coleman jouera à Ottawa

Une journée mémorable

Contre l'université Southern Illinois, une équipe qui avait vaincu Tulsa 16-13 la semaine précédente, Adipotti a connu une journée mémorable, conduisant les Penguins à une victoire facile de 29-3. Le puissant demi de Monroeville, Pa., a porté le ballon pour des gains de 124 verges.

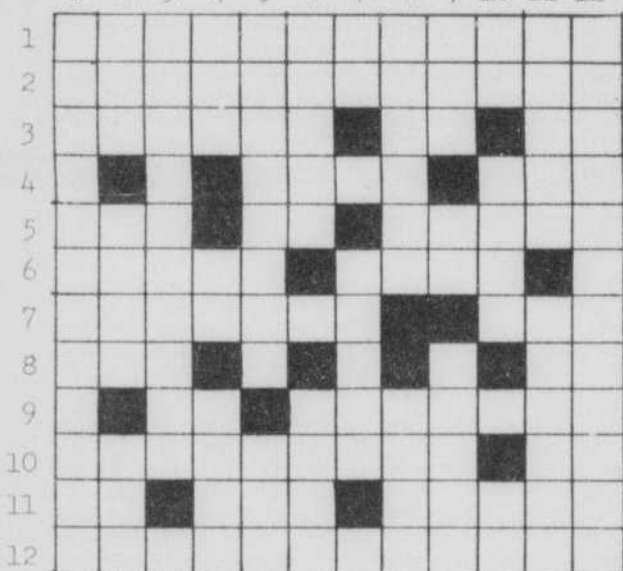
Adipotti avait aussi connu une saison mémorable en 1966. Blessé à une cheville au cours de la quatrième jouée de la saison, il n'a pu revenir au jeu par après, mais il a toutefois porté le ballon à 64 reprises au cours de ces quatre joues pour des gains de 600 verges, une moyenne presque incroyable de 9.3 verges par tentative.

CALGARY (PC) — Les Stampers de Calgary, de la division Ouest, de la ligue canadienne de football, ont échangé le centre-arrière Lovell Coleman, aux Rough Riders d'Ottawa, de la conférence de l'Est, en retour des services du second Mike Blum et du demi offensif David Cranmer, hier.

Coleman, vétéran de huit saisons et âgé de 30 ans, a été choisi sur les équipes d'étoiles de la conférence de l'Ouest et de la ligue, en 1963, 1964 et 1965. Il a été désigné le meilleur joueur au pays, en 1964. Blum faisait partie de la formation régulière des Riders depuis quatre saisons, tandis que Cranmer s'alignait avec l'université Bowling Green depuis 1964. Ces trois joueurs sont considérés comme Canadiens.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Horizontalement

- Qualité de ce qui est délicat, agréable, pl.
- Qui amoluit
- En forme de croissant, pl. — Très Saint — Préf. privatif
- Ensemble d'idées, d'images qui se présentent à l'esprit durant le sommeil — Pois, en anglais.
- Unité monétaire de Norvège — Symb. chim. du germanium — Action d'écartier ou de s'écarter
- Renouvelée une obligation — Tenter avec hardiesse
- Faisons exactement la même chose qu'une autre — Trois fois
- Pièce du jeu de golf, inversé — Mis pour ici
- Term. d'inf. — Mettra de la nouvelle terre au pied d'une plante
- Prononcer avec un son nasal — Pron. pers.
- Art. espagnol — Trois fois — Unité de longueur dans le système métrique à six unités de base
- Qui ont rapport au sensualisme

Verticalement

- Qui sont affectées par le daltonisme
- Emotionné, troublé — La ville éternelle — Bière anglaise

- Longues durees de la vie
- Terre entourée d'eau — Con. — Felis rousgeus
- Enfant de chœur — Unité monétaire roumaine
- Naturelle, qui a une certaine fortune — Amena vers soi ou après soi
- Très Saint — Tentées avec hardiesse
- Intendées une action en justice — Prénom masculin
- Tamis — Adj. dém. — Vas à l'aventure
- Symb. chim. de l'étain — Portion d'un tout, divisé entre plusieurs personnes — Consonnes doubles
- Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants — Exprimer par des signes tracés
- Qui appartiennent aux sénauteurs

Solution d'hier

1. CROQUIS 2. L'ÉTOILE 3. L'ÉTOILE 4. L'ÉTOILE 5. L'ÉTOILE 6. L'ÉTOILE 7. L'ÉTOILE 8. L'ÉTOILE 9. L'ÉTOILE 10. L'ÉTOILE 11. L'ÉTOILE 12. L'ÉTOILE



Le Canadian Club est distillé et embouteillé à Walkerville, Canada.

Comme le reste du monde exigez le Canadian Club.

Meilleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

Faites faire vos travaux du printemps — murs et plafonds \$6.00, planchers \$3.00. Tel. 844-1301. 8-4-68

ANTIQUITES CANADIENNES

Berthierville Antiquités vient d'ouvrir à 222 de l'hôpital, Vieux Montréal, succursale de meubles canadiens authentiques de tout genre, en pin, ainsi que meubles européens. 843-8513 ou 272-7859. J.N.O.

Antiquités canadiennes: armoires, tables, chaises, bancs, commodes, coffres, berceaux, encoignures, etc. particulier, bas prix 671-0558. 22-4-68

APPARTEMENT À LOUER

75 ROY OUEST, coin St-Urbain, 2½ moderne, bon prix. Tel. 374-4341. 9-4-68

À VENDRE

MAISON QUÉBÉCOISE ARTISTIQUE INC. Division de décorations intérieures, vous offre 30% d'escompte sur ameublement complet de tout style. A prix réduit les plus beaux tissus, tapis, draperies. À votre service décorateurs et salles de montage. Sur rendez-vous 274-3007. 8-5-68

8 comptoirs pour bijoutier, restaurateur, tabacat, très propres, 5 pieds, \$35.00 à \$75.00. S'adresser 3007 Sherbrooke est, centre d'achats Maisonneuve. Tel. 527-1881. 8-4-68

Davenport, fauteuils, lits doubles, lampes, aubaine 2444 Bellechasse. Tel. 722-4194. 15-4-68

Chien Dalmatien, pure race, \$50.00. Tel. après 6 heures, 684-4094. 5-4-68

BUREAUX À LOUER

Pour professionnel, 7282 rue St-Denis, Tel. 276-8277. 6-4-68

CHALET À LOUER

Lac Memphémagog, 3½ miles de Magog, chemin de Georges Ville au Snug Harbor. Chauffage automatique, eau chaude, salle de bain. Aussi grands terrains à vendre. Informations Granby 378-6920. 6-4-68

CHALET À VENDRE

Magnifique bungalow fini hiver-été, plage privée, meublé, chauffage électrique, fenêtres panoramiques, immense terrain 135' x 75' ou 70' x 75'. Sabrevois, Interurbain 348-2313. J.N.O.

DÉMENAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage 725-2421 J.N.O.

DIVERS

TOP MART INC., 15 est. rue Ste-Catherine, Tel. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Vestons sport en tweed \$6, imperméables \$6, habits complets \$10, \$20, habits en Fortrel, \$25, \$30, manteaux de saison \$15, vestons sport \$10, \$15, pantalons \$3, \$6, \$50, etc. J.N.O.

FEMME DEMANDÉE

Secrétaire possédant très bien son français, raisonnablement son anglais, disposition à la comptabilité \$80. par semaine (5 jours) Ecrite Case postale 95, Ville Mont-Royal. 8-4-68

PROPRIÉTÉ À VENDRE

AHUNTSIC, luxueux triplex neuf, 37 x 46, escalier circulaire, salles de bain couleur, bugnerie, intercom, chauffage électrique. Sous-sol, salle de jeux, foyer, prévision pièces, garage double, 388-6376. 8-4-68

PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-DONAT
Voisin du Centre de ski La Réserv. Terrain boisé pour chalet de vacances avec droit sur plage Lac Ouareau. Prix \$1,500 et plus.

VILLAGE SUISSE INC.

731-1573 5-4-68

RÉPARATIONS

Réparations poêles électriques à domicile. Tel. 473-0666. 16-4-68

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR

SPECIALITÉ - Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT

Tel. 388-2532 J.N.O.

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERLIN, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmè, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Synch. Licence
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADRON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉVAIS, C.A.
GÉRALD FORCET, C.A.
CLAUDE QUINTEL, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

Jean Ostiguy, C.A.
Louis P. Morin, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.
André St-Amand, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Jacques Lacombe, C.A.
Jacques Carrière, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Michel Morand, C.A.
Paul F. Malenfant, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Léopold Beuchemin, C.A.
André Musy, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert S. Menard, C.A.
André Roussel, C.A.
Jean J. Lecavalier, C.A.
Jean Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

J. R. Dawson, C.A.
D. P. Aikens, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. G. Ward, C.A.
I. Hogg, C.A.
J. P. Leves, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
A. C. Shickel, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.
C. A. Ponsant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
H. J. Galarneau, C.A.
P. Galarneau, C.A.
D. Huard, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Comptables agréés

Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dorland Huet, C.A.
Albert Gagneau, C.A.
Bernat Sylvain, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Coudland, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Levesque, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Pierre Pharoand, C.A.
Roland Levesque, C.A.
Gerald Trudeau, C.A.
Rajean Myre, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Gerald Trudeau, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Clément Lussier, C.A.
Pierre Grou, C.A.
Paul E. Bonnet, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Farber, C.A.
Clement Primeau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Trahan, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gagné, C.A.
Martha Gauthier, C.A.
Roland Trudeau, C.A.
Clément Duchesne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Roger Jousenne, C.A.
Jean Foucher, C.A.
Gilles Beaulieu, C.A.
Walter Rivard, C.A.
Richard Jean, C.A.
Jacques Proulx, C.A.
Raymond Robitaille, C.A.
Paul E. Bonnet, C.A.
Leon Côté, C.A.
Hershey Bourgoin, C.A.
Perry Auger, C.A.
Marcel Imbelleu, C.A.
Vianney Forget, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Jean Paul Boyer, C.A.
René Auger, C.A.
Jean Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Jean Fournier, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Dennis Menard, C.A.
Jean M. Allard, C.A.
André Sasse, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Conrad Menard, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Louis Gravel, C.A.
Gaston Bruneau, C.A.
D.A. Menard, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

La Charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE 3-4-5 ans Conditions - Trot 1 mille - Bourse: \$2,500									
Dominique Roy	7	3	4	4	3	4	1	12	204
Rex Mar Mic	1	1	1	1	1	1	1	12	204
Two Mount Fury	8	2	2	2	2	2	2	12	204
Lone Star	3	3	3	3	3	3	3	12	204
Duc Carol	5	5	5	5	5	5	5	12	204
Go Gally	2	2	2	2	2	2	2	12	204
Mervin 90	4	4	4	4	4	4	4	12	204
D. F. Galand	6	6	6	6	6	6	6	12	204
Dominique Roy	7	3	4	4	3	4	1	12	204
1 Hets Mar Mic	1270	400	240	240	240	240	240	240	240
8 Two Mountains Fury	350	350	350	350	350	350	350	350	350

Calendrier Des séries de la LNH

Aujourd'hui demi-finales Section Est
Boston à Montréal
 (1ère partie, série 4 de 7)
Chicago à New York
 (1ère partie, série 4 de 7)
Section Ouest
St-Louis à Philadelphie
 (1ère partie, série 4 de 7)

LNH: les 4 séries éliminatoires s'ouvrent ce soir à Montréal, New York, Philadelphie et Los Angeles

Les Canadiens sont donnés favoris à 13 contre 5 pour battre les Bruins

Baseball hors-concours

A Mesa, Ariz.
 310 003 120-10 13 1
 Los Angeles 501 002 000 8 11 2
 Williams, Sutherland 4, Kurtz 8 et Sims.
 C. Kurtz, P. Romo, C. Cleveland, Fuller, Sims
 Los Angeles, Haller.

A Fort Lauderdale, Fla.
 Atlanta 001 600 000 7 7 9
 Jarvis, Miller 9 et Torre, Balmes, Verbanic 6, Womack 9 et Fernandez, C. Jarvis, P. Balmes.

L'instructeur des Kings est éligible!

Red Kelly jouera-t-il?

LOS ANGELES — Dans ce qui fut une décision très surprenante la direction des Kings de Los Angeles a annoncé hier que son instructeur Red Kelly avait été placé sur la liste des joueurs éligibles à participer — comme joueur — aux matches des séries de la Coupe Stanley.

Il reste maintenant à savoir si Kelly se-

ra envoyé (ou se donnera lui-même l'ordre) de prendre part à une partie de détail.

On sait que l'an dernier Red Kelly fut un pilier des Maple Leafs de Toronto qui remportèrent la Coupe Stanley.

Agé de 39 ans, Kelly a déclaré: "Je jouerai seulement s'il y a un besoin urgent!".

C'est ce soir, à 9 hrs, au Forum de Montréal que se fera la première mise au jeu des séries éliminatoires 1968 de la Coupe Stanley alors que les Canadiens et les Bruins de Boston s'engageront dans la semi-finale "A".

Selon les experts cette série sera dure... et très longue.

Dans les autres matches des séries, ce soir, Chicago jouera à New York en semi-finale "B" tandis que dans la division "Ouest" Philadelphie recevra St-Louis alors que Minnesota rendra visite au Los Angeles.

Les Canadiens de Montréal prévoient une rude série contre les Bruins de Boston, laquelle débutera à 9h, p.m., ce soir au Forum et sera télédiffusée par Radio-Canada à partir de 9h.30 p.m.

Ce retard d'une heure est dû à la convention libérale dans le but d'écrire un nouveau chef à Ottawa.

Tandis que la plupart des Canadiens ont aidé le pilote Toe Blake à remporter la coupe Stanley à sept reprises en 13 saisons, Boston ne compte qu'un ancien Bruins avec l'expérience des séries éliminatoires.

Il s'agit de Johnny Bucyk qui a récolté deux buts et quatre aides en six joutes éliminatoires avec les Bruins il y a neuf ans, lors des dernières séries des Bruins.

Blake n'en considère pas moins les Bruins comme très dangereux même si les cotes favorisent les Canadiens à 13 contre 5, car le pilote vétérinaire sait très bien que les cotes n'ont aucune importance au jeu.

Blake considère Ted Green comme le plus fort Bruins au point de vue physique, ajoutant que John McKenzie et Ken Hodge étaient également robustes.

Il n'a pas oublié de mentionner, dans le même sens, Phil Esposito, Gary Doak, Don Awry et Dallas Smith, qui a forcé Ted Harris, des Canadiens, à prendre un repos forcé en raison de fractures aux côtes depuis le 17 mars, lors d'un match où Terry Harper a aussi été blessé à un oeil.

Retour de Harris

Harris sera définitivement de retour ce soir et Harper est pratiquement assuré de jouer. Si ce dernier ne peut évoluer, Blake utilisera le jeune Carol Vadnais comme 6e défenseur, réduisant ainsi son personnel à 11 joueurs d'avant au lieu de 12, tel que prévu originalement.

Blake a signalé que ses centres Jean Béliveau, Ralph Backstrom et Jacques Lemaire, ainsi que l'ailier droit Robert Rousseau, avaient été les facteurs importants dans l'ascension du dernier au premier rang au cours de la deuxième moitié de la saison.

Tout en admettant que les Bruins empêchaient les Canadiens d'évoluer à leur façon habituelle, soit en mettant l'accent sur la rapidité, en les tenant tout le temps en échec, Backstrom et Rousseau rappellent que les Canadiens ont déjà fait face à ce genre d'opposition au cours des séries dans le passé et s'en étaient tirés avec honneur.

Pour sa part, la recrue Lemaire admet qu'il se sent un peu nerveux, mais croit que la nervosité disparaîtra en mettant les pieds sur la patinoire.

Les Canadiens ne comptent qu'un seul blessé, le jeune Blakey Redmond, victime d'une blessure à la hanche, lundi dernier, à l'entraînement.

Blake ne compte plus que trois joueurs qui l'ont aidé à conquérir la coupe Stanley pour la première fois en 1956. Il s'agit de Béliveau, Richard et Claude Provost.

Le gardien Lorne Worley, complètement remis de sa blessure à l'aîne, sera probablement le choix de Blake ce soir alors que Rogation Vanhanen agira comme substitut.

Les Canadiens peuvent également compter sur le gardien Ernie Wakely, le défenseur Bryan Watson et le centre Gary Monahan en cas de blessures aux joueurs réguliers.

Objectif de taille pour Ryun

WICHITA (KANSAS) (AFP) — L'athlète américain Jim Ryun a confirmé son ambition de remporter le 800 et le 1500 mètres des jeux olympiques de Mexico.

"Je suis décidé plus que jamais à courir les deux épreuves. Tout va dépendre évidemment comment vont tourner les choses cet été mais j'entends me préparer pour les deux courses", a déclaré l'athlète américain dont les débuts en plein air ont été retardés de quelques jours en raison d'une douleur à la cuisse, tel que prévu originalement.

Selon Maurice Richard:

Si Boston frappe, les Canadiens ne seront pas "sortis du bois"!

Bien qu'il soit à la retraite depuis déjà sept ans, Maurice Richard demeure un nom qui résonne dans le monde du hockey. Tout comme le défunt Babe Ruth qui est devenu une légende au baseball.

Mais il n'y a donc pas de moment plus approprié pour parler du "Rocket" qu'à l'époque des séries éliminatoires de la Coupe Stanley.

Maurice Richard détient toujours de nombreux records dans les joutes de détail... dont celui d'avoir enfilé 82 buts! Ses plus sérieux rivaux dans ce domaine sont Gordie Howe (65 buts) et Jean Béliveau (61 buts).

Il nous a donc semblé logique de demander à Maurice Richard, hier soir, ce qu'il pensait de la série semi-finale qui débute ce soir, entre Boston et Canadiens. Nous croyons que les opinions de l'unique "Rocket" sauront sûrement en intéresser plusieurs.

Laissons donc la parole à Maurice Richard:

"Je crois, je l'espère du moins, que les Canadiens l'emporteront dans cette série. D'ailleurs je leur souhaite de remporter une 13e Coupe Stanley."

"Toutefois, il faut bien se rendre à l'évidence que les pro-

tégés de Toe Blake n'auront pas la tâche facile. Pourquoi? Parce que Boston est vraiment un club à redouter."

"Si les Bruins frappent avec autorité, si les gars de Harry Sinden jouent l'homme et conséquemment un jeu de position — le Canadien n'est pas sorti du bois!"

"Il suffit de jeter un petit coup d'oeil sur les résultats de la dernière saison régulière pour se rendre compte que le Tricolore a connu plus que sa part d'ennuis avec les surprenants Bruins."

"Evidemment, quand arrivent les séries éliminatoires c'est une toute nouvelle situation qui débute. Ce qui est arrivé précédemment ne compte plus."

"Malgré tout j'ai une craintive folle des Bruins de Boston. Voilà un club qui aligne de solides gaillards, des joueurs qui n'ont pas froid aux yeux et qui sont prêts à faire tous les sacrifices requis pour enlever la victoire."

"Harry Sinden a certes inculqué un esprit d'équipe formidable chez les Bruins — et c'est une raison de plus pour craindre l'équipe de la ville des fèves au lard."

"Personnellement j'ai l'impression que le Canadien l'em-

portera — mais dans une demi-finale qui devrait être longue et très difficile. On me parle souvent du fait que Boston est peut-être faible dans les buts. Je n'y crois pas. Johnston et Cheevers sont de bons cerbères."

"Les Bruins comptent aussi sur de bons joueurs de défenses. Bobby Orr est certes dans une classe à part et Ted Green est peut-être encore plus solide que l'autre à la défensive. Don Awrey est également un bon arrière-garde."

"A l'attaque les Bostonais alignent des joueurs de classe, des gars qui ont accompli une sorte de miracle cette saison. Le gros pilier offensif des Bruins est naturellement Phil Esposito. Parions que les Black Hawks de Chicago pleurent aujourd'hui son départ."

"On y retrouve aussi des vedettes telles que Johnny Bucyk, Ken Hodges, Fred Stanfield, Eddie Shack, etc... tous des joueurs qui peuvent compter des buts."

"Tout ceci semble être à l'avantage des Bruins. Il n'y a vraiment qu'une lacune: la moitié des joueurs actuels du Boston n'ont jamais participé à des matches de la Coupe Stanley. Ça pourrait être un handicap pour les Bruins."

"D'autre part, ces mêmes jeunes sont animés d'un esprit peu commun de vaincre, de remporter la victoire coûte que coûte. Il leur suffira tout simplement de ne pas commettre trop d'erreurs."

"Pour ce qui est du Canadien, les joueurs de Toe Blake auront à se montrer vigilants et aussi très opportunistes. Les Canadiens devront profiter de toutes les chances qu'ils auront de compter des buts. Ils ne pourront pas se permettre de rater des buts ouverts... comme cela leur est souvent arrivé en saison régulière."

"Mais quoiqu'il arrive je crois que cette demi-finale devrait nous offrir du hockey robuste, spectaculaire et très intéressant."

"Et puis, si le Canadien ne l'emporte pas, autant voir les Bruins de Boston récolter tous les marbres... la Coupe Stanley."

"Boston est une ville qui a toujours très bien encouragé le hockey et les supporters des Bruins méritent bien cette considération."

"Notez bien: je crois que le Canadien l'emportera en 6 ou 7 parties... mais ne soyez pas trop surpris si les Bruins de Boston me font mentir!"

CANADIEN JR GAGNE 6-4 ET ÉVITE L'ÉLIMINATION

Le Canadien Junior a tenu le coup hier soir au Forum de Montréal pour l'emporter au compte de 6 à 4 sur les Flyers de Niagara Falls et ainsi conserver leurs espoirs de participer à la grande finale de la Ligue Junior "A" de l'Ontario.

A la suite de cette victoire le Canadien Jr tire de l'arrière 3-2 dans cette série contre les Flyers.

Les buts qui ont assuré un triomphe au Canadien Jr, hier, furent enregistés par Stewart et Réjean Houle.

Les autres compteurs du petit tricolore furent Tardif, Gratton, Perreault et Quoquochi.

Ont réussi les buts du Niagara: Roberto Selwood avec 2 filets, Swain et Tandhill.

Il y a donc encore espoir pour le "petit Canadien"!

Première période	
1- Montréal Tardif	2:16
2- Montréal Stewart	4:58
3- Montréal Perreault	5:43
4- Niagara Roberto Selwood	6:48
5- Niagara Swain	12:24
Deuxième période	
6- Niagara Roberto Selwood	16:00
7- Montréal Quoquochi	17:57
8- Houle, Perreault	17:57
9- Pantoni - Lapointe (15:50)	17:57
Troisième période	
10- Niagara Tandhill	0:06
11- Montréal Stewart	10:20
12- Montréal Tardif	10:20
13- Montréal Houle	15:07
14- Gaudette, Lessard	15:07
15- Lancers par Canadien Jr 28, Niagara 38	

LOWELL COLEMAN AVEC OTTAWA

CALGARY — Lowell Coleman, le deuxième meilleur porteur de ballon dans l'histoire des Stampers de Calgary a été échangé, hier, aux Rough Riders d'Ottawa.

En retour Ottawa a dû céder le second Mike Blum et le demi David Craner.

Coleman détient un record d'équipe avec Calgary ayant réussi 61 touchés avec les Stampers en huit saisons.

Surtees engagé par Honda

TOKYO (AFP) — Les pilotes britanniques John Surtees et Chris Irwin ont signé un contrat avec la firme Honda les engageant à participer à tous les grands prix automobiles de formule un qui se sont disputés cette saison.

Le porte parole de la firme japonaise qui a fait cette annonce a précisé que les deux Britanniques piloteraient les nouvelles voitures de 3 litres.

Aucune décision

JOHANNESBURG (AFP) — La Fédération sud-africaine de lawn tennis n'a encore pris aucune décision au sujet de la création, lors des tournois "open", d'une catégorie de joueurs dits "autorisés" telle qu'elle a été définie par l'ILTF au cours de sa récente réunion à Paris, a déclaré à l'AFP le président de la Fédération sud-africaine, M. Owen Williams.

Des discussions à ce sujet auront lieu cette semaine entre les membres du comité directeur de la Fédération et M. Jim Barrie, revenu hier de Paris où il a représenté la S.A.L.T. à l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération internationale.



CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION
CANADA DACTYLOGRAPH INC.
EST DÉMÉNAGÉ À
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15 270-1141

1917 1967

VOUS Y TROUVEREZ
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT

Encouragez
 nos annonceurs

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
 c.à.d. avant
 Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
 Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

ASSURANCES

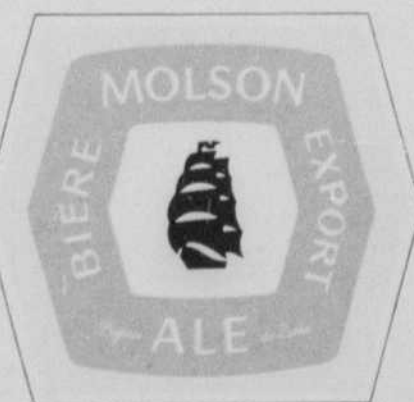
EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES
ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIÉZ-VOUS TOUJOURS À:

Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTREAL Tél. 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés



Brassée au Québec par Molson

A la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social

L'A.H.P.Q. recommande la création d'une commission des services de santé

L'Association des hôpitaux de la province de Québec, dans son deuxième mémoire à la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, demande la création d'une commission des services de santé, différente de celle déjà proposée par la Commission Castonguay.

Cette commission, dans l'esprit de l'A.H.P.Q., serait chargée d'administrer les régimes d'assurance-maladie, d'assurance-hospitalisation, voire celui de l'hygiène publique. Formée de personnes reconnues pour leur compétence en administration, elle ferait rapport à la législature par l'intermédiaire du ministre de la santé.

Dans son 2e mémoire, l'association démontre que le manque de planification, de coordination et d'intégration des divers services de santé, de même que certaines lacunes dans le système administratif actuel du service d'assurance-hospitalisation, constituent autant d'obstacles majeurs à la pleine réalisation d'une saine politique de santé dans notre province.

Voilà pourquoi l'association croit qu'il est nécessaire et urgent de créer un organisme autonome chargé de la planification, de l'orientation et du financement des régimes d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation.

Les problèmes relatifs à la main-d'œuvre ont également retenu l'attention de l'A.H.P.Q. : la pénurie actuelle d'effectifs spécialisés; les besoins futurs, compte tenu de l'augmentation de la demande de services d'une part, et des effets possibles de l'automatisation, d'autre part; la redistribution des fonctions et la mise à jour des programmes de formation rendus nécessaires par l'évolution de la science et de la technique, de même que par un souci, toujours croissant, d'une utilisation maximale de la main-d'œuvre.

Principales suggestions

L'Association des hôpitaux de la province de Québec recommande, entre autres, dans son mémoire :

- que l'organisme responsable de l'administration des régimes d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation dressé et tiennne à jour un plan directeur des services de santé;
- que l'on encourage la recherche et que l'on appuie la création de nouveaux types de service;
- que soient soumis à l'analyse scientifique les problèmes de main-d'œuvre du secteur hospitalier;
- que l'on pourvoie à la création d'un programme de recherche administrative;
- que le contrôle budgétaire soit plus réaliste et plus souple;
- que tous les malades souffrant d'affections chroniques, sans exception, soient assurés en vertu du régime d'assurance-hospitalisation;
- que l'on entreprenne un programme de construction d'hôpitaux à cure prolongée;
- que les traitements psychiatriques soient organisés sur base régionale; cette régionalisation est présentement freinée par le surpeuplement de nos hôpitaux, le nombre insuffisant de petits hôpitaux psychiatriques à travers la province et par le manque de personnel qualifié;
- que la réglementation des relations patronales-ouvrières dans les services publics fasse l'objet d'une enquête approfondie.

Radio-Québec serait relié au réseau de satellites

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Daniel Johnson s'est dit très intéressé par le projet du gouvernement fédéral qui doterait le Canada d'un réseau de communications par satellites dès 1971 ou 1972.

A un journaliste qui lui demandait si le projet l'intéressait, M. Johnson a répliqué : "Bien sûr".

Il a poursuivi brièvement en disant qu'on allait essayer de s'entendre pour relier éventuellement Radio-Québec à ce système canadien qui pourra être réalisé, estime-t-on, au coût d'environ \$100,000,000.

Rétablir au plus tôt l'unité de direction dans les hôpitaux

Il faudrait rétablir au plus tôt l'unité de direction dans les hôpitaux, insiste le mémoire présenté hier par l'Association des administrateurs d'hôpitaux de la province de Québec à la commission royale d'enquête sur la santé et le bien-être (commission Castonguay) qui siègeait à Montréal.

L'Association des administrateurs d'hôpitaux a voulu centrer son mémoire sur deux pôles bien précis : l'unité de direction dans l'administration hospitalière et la rationalisation en milieu hospitalier.

L'unité de direction

La meilleure façon de rétablir l'unité de direction, affirment les responsables du mémoire, MM. Gérard Marcoux, Lucien Lacoste et Jean-Claude Deschênes, est d'assigner à chacun un rôle clair, précis et bien relié aux autres. Ils recommandent que le conseil d'administration demeure l'organisme suprême, légalement et moralement responsable en tout de l'administration de l'hôpital; que le conseil des médecins assure par délégation du conseil d'administration la qualité des actes médicaux et que, par ses comités, il examine et fasse rapport à l'administration selon les voies hiérarchiques appropriées; que le directeur général soit l'unique mandaté par le conseil d'administration pour toute l'administration de l'hôpital (planification, organisation, direction et contrôle).

C'est par de telles structures, affirme le mémoire, qu'on réussira à améliorer la coordination.

Il faudrait d'autre part éviter d'imposer aux hôpitaux une structure administrative-type car ce serait donner un caractère statique, rigide et irréaliste à l'administration hospitalière.

PEARSON

Suite de la page 9

malgré tout, sa compréhension des problèmes posés au fédéralisme, et sa formation, en ont fait en quelque sorte l'homme du moment.

On retiendra sa personnalité attachante, son sens de l'humour, le refus de se prendre lui-même au sérieux, sa haine des extrémismes et de toute violence qu'elle soit physique ou verbale.

On retiendra surtout qu'après dix années passées face au public et en constante communication avec lui, il reste un inconnu, une sorte d'énigme et que ce qui le caractérise le plus c'est peut-être comme l'ont souligné des commentateurs d'avoir oeuvré dans des secteurs différents sans jamais s'y identifier, sans jamais y pousser des racines.

Il aurait un jour expliqué lui-même que surtout en politique, il faut constamment faire preuve de détachement et garder toutes ses énergies pour faire face aux grandes difficultés. Et c'est peut-être ce qui explique qu'à tous les moments de crise il soit devenu si vigoureux et parfois si partisan, pour défendre une cause qu'il croyait devoir soutenir jusqu'à la fin.

M. Pearson usa de la plus grande discrétion tout au long de la dernière campagne et il a refusé de favoriser personnellement un candidat à sa succession; ceux qui disent de Pierre Elliott Trudeau qu'il n'est pas un libéral et n'a pas mérité la direction du parti feraient bien de se souvenir que, comme le raconte le chroniqueur Peter Newman, on demanda à M. Pearson le jour de son assermentation comme ministre en 1948 à quel moment il était devenu libéral: "aujourd'hui" répondit-il.

L'ANGLAIS

en laboratoire ultra-moderne

NOUVEAU COURS débutant le 15 avril

Démonstration gratuite Résultats garantis

384-0400

ÉCOLE AUDIO-VOCAL INC.

367, rue Henri-Bourassa, (près du métro)

La seule école du genre au Québec

Le Dr Goldbloom dénonce les "médecins fantômes" et s'élève contre la "chasse gardée" qui existe dans maints hôpitaux

QUEBEC (G.L.) — Le Dr. Victor Goldbloom s'est élevé, à l'Assemblée législative, contre les "chasses gardées" qui existent dans plusieurs hôpitaux, et grâce auxquelles les médecins spécialistes "s'emparent du bureau médical et, par des manœuvres

qui ne sont pas toujours loyales, excluent l'omnipraticien de tout accès à l'hôpital". Dans d'autres hôpitaux, estime le pédiatre montréalais, ce sont les omnipraticiens qui s'emparent de la direction et relèguent les spécialistes à une fonction occasionnelle de

consultats sans voix efficace dans les affaires professionnelles et scientifiques de l'institution.

Participant au débat sur le budget, mardi soir, le député libéral de D'Arcy McGee — qui s'exprime en un français excellent — a déploré le retard du gouvernement Johnson à préparer et à édicter les règlements généraux relatifs à l'admission et aux soins dans les hôpitaux. Après avoir insisté sur l'importance de ces règlements, le député s'en est pris à la "situation inacceptable dans une société moderne" selon laquelle un "médecin fantôme" qui a partie à un "pool" de spécialistes peut envoyer un compte à un patient, alors même qu'il "ne s'est pas dérangé pour établir une relation personnelle avec le malade, pour prendre charge lui-même et directement des soins".

Le Dr Goldbloom s'est d'autre part dit déçu de la timidité des efforts du gouvernement dans le domaine de la médecine préventive: fluoruration de l'eau potable, dépistage des cas de rachitisme, addition de vitamines dans le lait, dépistage de l'arriération mentale, protection de la santé publique, autant de domaines où le gouvernement devrait agir avec beaucoup plus de vigueur.

Le complexe "G" de la cité parlementaire du Québec

QUEBEC — Les travaux du futur complexe "G" de la cité parlementaire de Québec, ensemble de haute qualité architecturale, progresseront normalement: la construction de l'infrastructure commencera dès juin 1968 et durera sept mois; immédiatement après, soit au début de 1969, on érigera la tour de 59 étages et les immeubles à quatre niveaux.

Le complexe "G" dont on estime le coût entre \$22,000,000 et \$25,000,000, sera terminé à la fin de 1970; et les différents services du ministère de l'éducation y disposeront d'une surface de planchers de 1,370,000 pieds carrés, dont 680,000 pieds carrés pour des bureaux.

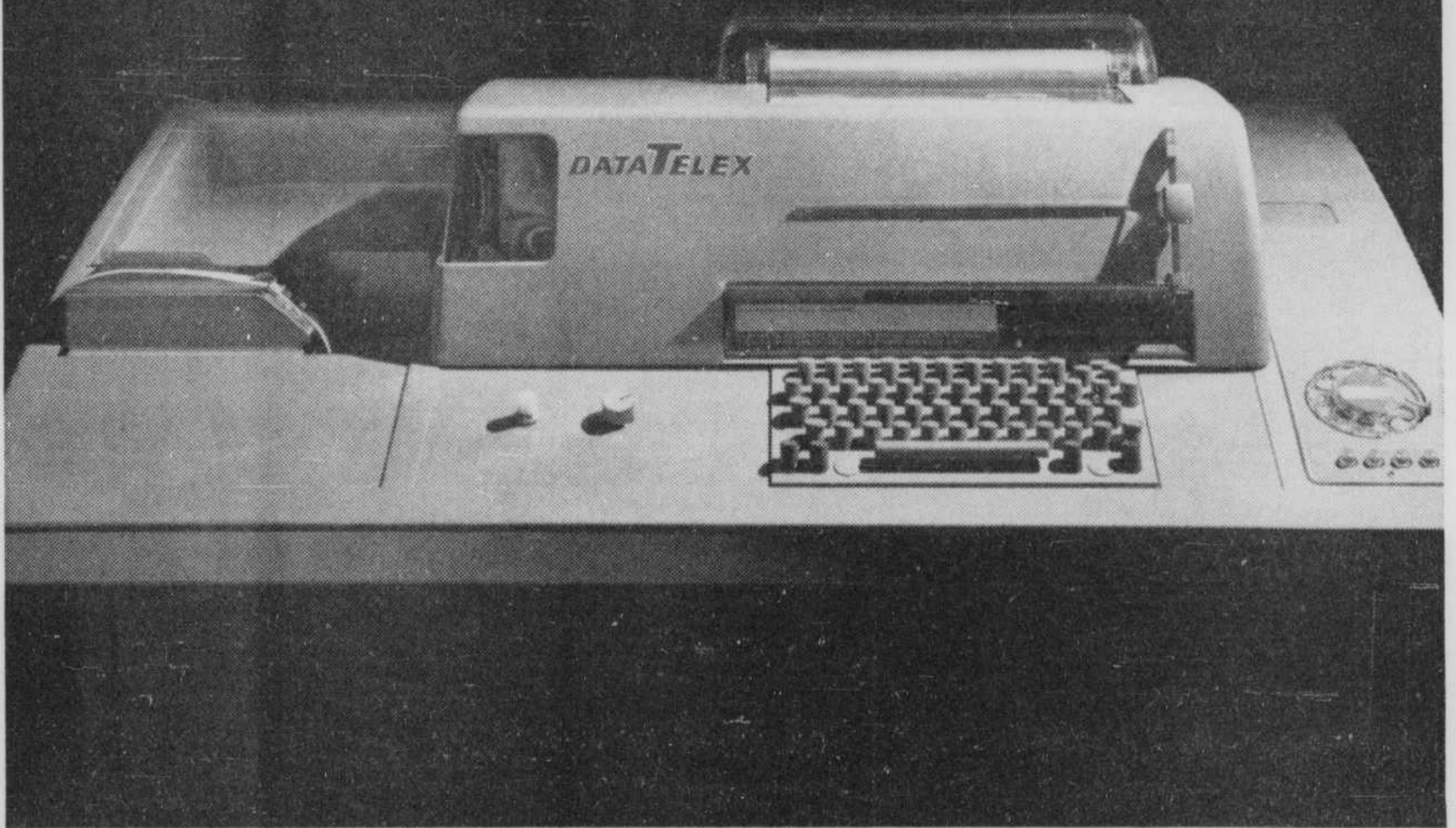
En plus de la tour, le complexe "G" comprendra trois immeubles, dont l'un sera parallèle à la rue Saint-Amable, le deuxième à la rue Conroy, et le dernier à la rue Saint-Cyrille.

Le sommet de la tour se dressera à 696 pieds au-dessus du niveau de la mer, soit à peu près deux fois l'altitude de la partie la plus élevée de l'édifice du parlement de Québec.

La tour et les immeubles en équerre reposeront sur deux plateaux qui coifferont l'infrastructure.

Cette infrastructure ou partie inférieure du complexe "G" occupera l'excavation que des ouvriers creusent depuis la fin d'août 1967, et elle sera assise sur le roc; elle comprendra quatre niveaux: au degré inférieur, il y aura une véritable usine avec centrale électrique, chaudière, systèmes de ventilation et de conditionnement de l'air; les trois autres étages souterrains superposés seront aménagés en garages et pourront recevoir 1,470 automobiles; ils abriteront aussi un buffet libre service avec 700 places assises, un bureau de poste, une bibliothèque, des salles de conférences et de réunions, etc.

Le remède:



C'est le DataTelex, moyen de transmission interne des données le plus facile et le plus économique au Canada.

Rapide et efficace, le DataTelex transmet les données numériques à des vitesses allant jusqu'à 250 mots-minute en code à 5 niveaux. En code à 8 niveaux (celui de plusieurs ordinateurs) il atteindra des vitesses de 175 mots-minute. Tous les modes de transmission sont permis: rubans et cartes perforés, cartes à lecture graphique, textes imprimés.

Avantageux, il n'en coûte qu'un modique loyer mensuel pour se joindre au réseau transcanadien, en plus du tarif avantageux du Telex ordinaire sans minimum. Utilisez notre télétype DataTelex ou votre propre outillage. Nous vous fournissons un poste à cadran qui vous branchera sur les lignes DataTelex, pour la transmission dans le mode ou dans le code que vous utilisez.

Vos méthodes de communication sont-elles défectueuses? Nous avons le remède.

TELECOMMUNICATIONS
CANADIEN NATIONAL—CANADIEN PACIFIQUE



200,000 étudiants demandés

- ★ Méritez-vous une bourse d'étude au collège que vous désirez?
- ★ Initiez-vous aux principes fondamentaux de la vente.
- ★ Gagnez des dollars \$ \$ \$ \$

Tout étudiant ou étudiante âgé de 10 à 25 ans peut profiter de cette offre.

CELA DANS VOS MOMENTS DE LOISIRS.

La maison Boulevard Dodge Chrysler Ltd. désire joindre l'utile à l'agréable en vous avantageant financièrement tout en poursuivant vos études.

VOICI COMMENT PROCÉDER:

- * Obtenez la formule de participation en nous faisant parvenir la formule que vous trouverez au bas.
- * Sur réception de la formule de participation, vous n'avez qu'à la compléter du nom d'une personne que vous nous suggérez comme acheteur éventuel.
- * Si nous vendons une voiture neuve ou usagée au client que vous avez proposé, nous vous ferons parvenir incessamment un chèque de \$20,00.
- * De plus, vous serez éligible aux bourses d'études offertes gracieusement par la maison Boulevard Dodge Chrysler Ltd.
- * Chaque mois, vous pouvez être l'heureux gagnant d'une bourse d'études de \$500,00.
- * Toute demande de formules d'application, ainsi que les formules complétées doivent être mailées à: Coordonnateur des Aides-Vendeurs, Boîte Postale 1400, Succursale Youville, Montréal.

DEMANDE DE FORMULE D'APPLICATION
Nom de l'étudiant _____ Date _____
Adresse _____
Ecole ou collège _____

BOULEVARD
DODGE ★ CHRYSLER
330 Cremazie Blvd West, Montréal 11, P.Q.